

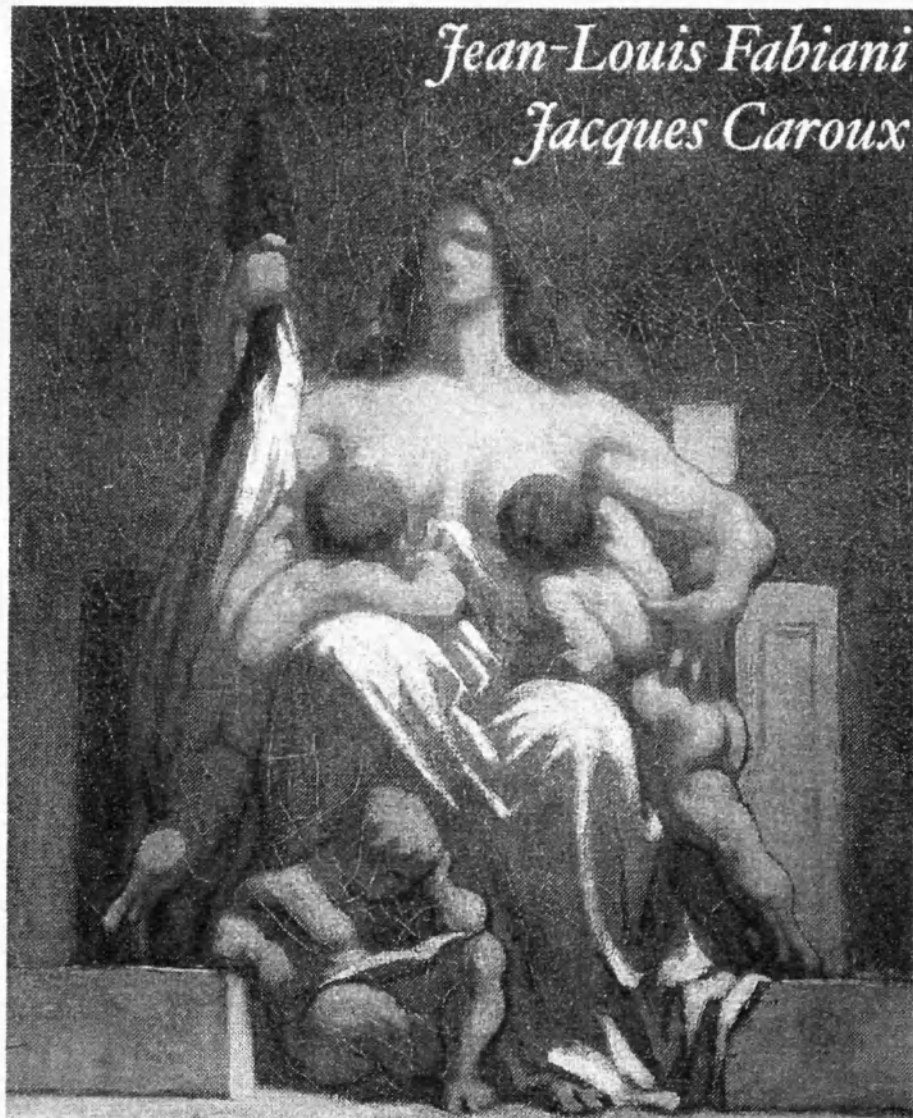
67

AO 96 FR 79

SHADYC

Sociologie, Histoire, Anthropologie
des Dynamiques Culturelles
UMR 8562

"Le présent de l'histoire locale"



Ministère de la Culture

Direction du Patrimoine Mission du Patrimoine ethnologique
Contrat n° 8176

Sous la direction scientifique de Jean-Louis Fabiani

[remis en 1999]

Centre National de la Recherche Scientifique
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Centre de la Vieille Charité- 2 rue de la Charité- 13002 MARSEILL



MINISTÈRE DE LA CULTURE-DAPA



9042 006863

[144 699]

Nos remerciements vont à *Claudie Voisenat* pour les qualités intellectuelles et humaines de son suivi ; aux personnels de la Mission du Patrimoine Ethnologique ; à l'équipe de l'ethnopôle GARAE ; aux personnels du CNRS (de la Délégation Régionale Provence Alpes Côte d'Azur et Corse) et du Shadyc (tout particulièrement à *Françoise Panardie*) qui par leur compréhension et leurs compétences ont permis à ces recherches de s'accomplir.

Modes de qualification du local et pratiques de l'histoire*

Les remarques qui suivent visent à introduire la présentation conjointe de deux recherches à caractère fortement localisé qui forment une réponse commune à un appel d'offres de la Mission du patrimoine ethnologique concernant le statut contemporain de l'histoire locale, l'une portant sur la maison de Maurras à Martigues (Bouches-du-Rhône), l'autre portant sur la statue d'un petit tambour s'étant illustré à la bataille d'Arcole, trônant depuis 1894 au centre de Cadenet (Vaucluse)

**Je veux dire toute ma gratitude à l'égard de Sophie Biass qui, une fois de plus, m'a introduit à la complexité des pouvoirs locaux. Je remercie chaleureusement Jacques Caroux, Gérard Fabre et Laurent Ghilini pour leur soutien. Je suis reconnaissant à l'égard des élus et des fonctionnaires de la ville de Martigues. Je voudrais enfin exprimer mes vifs remerciements à Nicole et Jacques Maurras, qui, pourtant fort occupés par la phase finale de leur entreprise, m'ont reçu à plusieurs reprises avec une grande générosité.*

Le choix d'objets de si petite taille sera justifié dans chaque compte rendu d'enquête : l'une et l'autre n'ont d'ailleurs pas le même statut et ne font pas l'objet d'un traitement identique. C'était le pari de départ : donner toute sa place à la dynamique locale de l'objet, non pas pour revenir à une sorte d'impératif monographique, mais pour exploiter toutes les possibilités analytiques et conceptuelles qu'offre l'analyse serrée des investissements successifs et concurrents concernant un bien symbolique qui, tout en étant de taille extrêmement réduite, se déploie en fait à plusieurs échelles d'espace et de temps. Les projets initialement soumis à la Mission du patrimoine ethnologique étaient articulés autour de plusieurs micro terrains, ressortissant à des contextes historiques, géographiques et sociaux très variés. Il s'agissait, à partir de la confrontation d'objets dont les échelles et les assises territoriales différaient notablement, de contribuer à la réflexion en cours sur les modèles d'intelligibilité appliqués à des objets localisés. Le point de départ de l'enquête résidait dans le foisonnement, perceptible depuis un quart de siècle, de nouvelles initiatives en matière de patrimoine local, que celles-ci s'expriment à travers des dispositifs historiographiques, des manifestations collectives (résurrection, réaménagement ou invention de rituels, expressions diverses de la passion commémorative), ou à travers le développement de nouvelles formes de tourisme. L'objectif de l'enquête était de mieux saisir toutes les implications de ce vaste mouvement de "patrimonialisation" de figures, de moments ou de territoires et de la redéfinition du local qu'il contribue à faire advenir.

Le point de départ de ce travail pouvait aussi être trouvé dans l'insatisfaction ressentie face à l'utilisation de grilles d'interprétation unitaires de ces formes de patrimonialisation locales. En sociologie particulièrement, l'analyse localisée du social a constitué une tentative pour rendre compte de l'émergence de ces phénomènes à partir de la dynamique culturelle propre à certains groupes sociaux ("classes moyennes" particulièrement) : ce type d'explication trouve toutefois assez vite ses limites, dans la mesure où il ne s'appuie pas sur l'observation attentive du processus de production de ces nouveaux éléments de patrimoine. Plus anthropologique et historique, la problématique de "l'invention des traditions", telle qu'elle a été définie particulièrement par Hobsbawm et Ranger (Hobsbawm and Ranger 1983), est utile, bien qu'elle ait été quelquefois galvaudée : mais elle ne permet de rendre compte que d'une partie du phénomène considéré, et surtout elle agit comme une sorte de rouleau compresseur sur des dynamiques singulières. Quant à la thématique des "lieux de mémoire", elle nous paraît plutôt constituer un élément de l'objet à analyser qu'un outil explicatif.

Les discussions sur la "microanalyse" ont donné lieu à de nombreuses publications au cours des années quatre-vingt-dix et ont constitué en quelque sorte l'arrière plan problématique de notre travail d'enquête : ceci ne signifie pas que nous ayons adhéré à un paradigme (Revel 1996). La micro histoire, comme on le sait, n'en offre pas. Les références aux échelles de l'histoire ont surtout permis de nourrir la réflexion sur le mode de constitution d'objets étroitement localisés mais qui n'en sont pas pour autant des unités territoriales justiciables d'une analyse monographique classique. À l'application d'un

paradigme ou d'un canon méthodologique, nous disent les micro historiens, il convient de substituer l'expérimentation et la réflexion sur les conditions mêmes de l'expérience. C'est donc à partir des pratiques effectives de l'historien (et secondairement de l'anthropologue, ou, plus rarement encore, du sociologue) que l'on peut mettre à l'épreuve la proposition qui consiste à faire varier par hypothèse les conditions de l'observation (principalement l'échelle ou la focale de l'objectif). Les objets que nous avons choisis sont caractérisés par le fait qu'ils ont été appropriés et définis par des « producteurs d'histoire » de statut très différent. Il ne s'agit jamais de distinguer entre amateurs et professionnels (même si l'on raffine et que l'on discerne des degrés dans chaque catégorie). Au lieu de prendre comme allant de soi la segmentation entre amateurs et professionnels, il convient de procéder à une analyse des pratiques de production (modes de sélection des objets, collecte, constitution de corpus archivés) mais aussi des techniques de mise en forme et de restitution. Contre une vision solipsiste de l'érudit solitaire attaché à un hobby ou à une passion privée, il faut insister sur l'importance de la division du travail dans ce domaine et sur l'existence de véritables chaînes de coopération, au sens qu'Howard Becker donne à cette notion, (Becker 1988). Les formes d'organisation des sociétés savantes doivent être privilégiées par l'investigation, mais on peut porter le même type d'attention à tous les groupements volontaires associés à la reconstitution et à la mise en scène du local. C'est autour des formes de sociabilité, des systèmes d'échanges, de dons et de contre dons que l'enquête peut se constituer, mais aussi autour des formes de circulation du crédit et de la reconnaissance, repérables à

travers la stabilisation de critères spécifiques d'excellence et de dispositifs réputationnels.

Dans ces pratiques multiples, il est toujours en fait question de modes différents de construction de l'objet : cette notion, dont les sciences sociales ont fait une sorte de *leit motiv* méthodologique, peut être en fait généralisée à toutes les formes de production d'histoire, qu'elles aient ou non une ambition scientifique. Les histoires locales proposent des modes de sélection des objets caractéristiques (c'est ce qui permet de les distinguer entre elles). Ces sélections portent non seulement sur les procédures de découpage de l'objet, mais aussi sur les formes de la collecte d'informations et sur les choix narratifs adoptés lors de publications ou de commémorations. Ces constructions enveloppent toujours un système de relations entre un objet localisé et des configurations, spatiales ou temporelles, auxquelles il se trouve référé. La constitution d'un objet de ce type comme pièce de patrimoine, dont il convient de se souvenir et qu'il importe de pérenniser et de valoriser, suppose un tel travail de construction, qui peut être fort complexe. L'histoire locale n'est jamais purement locale : elle est indexée sur d'autres manières d'écrire l'histoire à d'autres échelles, et se trouve orientée par des découpages chronologiques, des césures temporelles, des conceptualisations entées sur des "procès" : industrialisation, intensification, etc.). Le local exemplifie souvent autre chose qu'une configuration territoriale ou symbolique nettement circonscrite. L'attention doit donc être portée sur les divers registres d'indexation qui permettent la mise en forme de récits locaux.

Ces processus constitueront dans l'un et l'autre compte rendu un fil conducteur de l'analyse.

L'articulation entre l'observation de situations locales de production de patrimoine et une réflexion sur les cadres nationaux dans lesquelles elle s'inscrit est essentielle. L'axe principal de l'enquête reste constitué par l'analyse des formes que prend la relation entre le "local" (aux échelles et aux principes de construction fort variables) et le national ou l'universel. L'ethnologie des pratiques sociales diversifiées qui conduisent à la mise en forme patrimoniale doit être une contribution à l'analyse des modes de production des unités territoriales qu'on mobilise pour définir une cohérence symbolique : celles-ci, on le sait, peuvent avoir des contours très divers. L'objet historique local n'est pas univoque, bien qu'on l'associe souvent à un type, la monographie pratiquée sur une petite échelle. La détermination de l'objet est possible si l'on met au jour les principes de sélection qui s'appuient toujours sur un certain nombre de critères. Critères descriptifs d'abord : taille, type de sources, constitution des corpus et articulation entre eux). Critères cognitifs ensuite : modèles explicitement utilisés ou schèmes interprétatifs implicites, qui renvoient à la question de l'intrication d'objets locaux et de systèmes de pensée non locaux. Le rapport du local et du "non-local" (ou de son autre en général) ne peut être raisonnablement pensé sous la forme de l'emboîtement de communautés ou de territorialités hiérarchiquement organisées. Si le quadrillage administratif contribue puissamment à définir des formes de localité, ce n'est pas le seul principe d'organisation territoriale à l'œuvre. Il faut prendre en compte la multiplicité des découpages

possibles, qui permettent de définir des centralités sur le mode relationnel.

La politique publique du patrimoine en France est en effet caractérisée par l'extension progressive d'une problématique de l'illustration de la mémoire nationale, fondatrice de l'action étatique en matière de protection et de restauration, aux domaines inépuisables des diversités culturelles, lesquelles expriment des collectivités multiples (régionales, professionnelles, etc.) et des expériences historiques diverses excédant largement la définition stricte de l'histoire nationale, voire la contredisant.

La question se pose avec une acuité particulière pour les territoires ou les pratiques culturelles qui se trouvent aux marges de l'espace national, ou à celles de l'espace politique légitime. On assiste, pas toujours très nettement à vrai dire, à l'éclatement de la notion pourtant fondatrice d'histoire nationale au profit de la diversification des composantes de l'intérêt public. La régionalisation partielle des procédures de protection, réalisée à partir de la mise en place des COREPHAE en 1984, exprime la prise en compte de la multiplicité des points de vue sur le patrimoine : l'Etat n'est plus le seul à parler, même s'il a encore le dernier mot, celui de la norme. À côté du discours normatif se font entendre aujourd'hui les voix diverses de l'intérêt local. Elus et acteurs culturels mobilisent des ressources variées (parmi lesquelles figurent au premier chef des munitions historiques) pour faire reconnaître l'urgence ou l'inanité de telle ou telle mesure. En matière patrimoniale, l'intérêt public est désormais défini, au moins en partie, à partir d'un espace local de négociation.

Le résultat ne peut être que la bigarrure croissante du patrimoine protégé, qui n'est autre que la sommation des conjonctures politico-administrativo-culturelles qui ont la prise de décision ou l'action. Même si des directives nationales subsistent qui visent à orienter les campagnes de protection et à introduire des principes de hiérarchisation des valeurs, il n'en reste pas moins que la tendance à la juxtaposition des critères d'évaluation de la qualité du patrimoine et de l'urgence à le préserver est la conséquence inéluctable de la régionalisation et de la relocalisation des scènes de mobilisation. Certains puristes de la protection ont pu s'en alarmer : pour eux, la conscience patrimoniale est considérée comme un monopole de l'Etat, et tout ce qui porte atteinte à ce monopole contient en germe la destruction d'une philosophie de l'intérêt public patrimonial. Mais la multiplication des acteurs du patrimoine n'est sans doute pas l'essentiel. Le relativisme culturel ambiant, qui conduit à penser que toutes les formes d'expression architecturale se valent, ou plus exactement qu'elles correspondent toutes à leur façon à un ordre spécifique de légitimité, ne peut aboutir qu'à la multiplication convulsive de gestes patrimoniaux ne laissant jamais entrevoir la possibilité d'une mise en cohérence. En cela, les politiques du patrimoine ne font que traduire une des formes dominantes de la sensibilité culturelle contemporaine fondée sur la déhiérarchisation apparente des modes d'expression et leur équivalence généralisée.

On est conduit tout naturellement à une sorte d'ambiguïté : l'effacement des principes de hiérarchisation de la valeur patrimoniale donne lieu à un oubli sérieux. Historiquement, les politiques du patrimoine se sont constituées en dévalorisant (et le plus souvent en

détruisant) des formes d'expression artistique au profit de certaines autres, jugées plus conformes à la définition de l'intérêt national. La Révolution française voit s'esquisser la définition moderne du monument historique en même temps qu'elle est l'occasion de destructions massives. Très souvent dans l'histoire, la volonté de protection a été l'alibi de saccages divers. Comme le remarque Françoise Choay, qui évoque à l'appui de sa thèse l'ambivalence des papes du *Quattrocento*, le discours de la conservation des monuments historiques "deviendra souvent la bonne conscience du démolisseur et la caution de la démolition". D'une manière plus générale, l'expression d'un goût particulier est toujours adossée à un sentiment profond de dégoût pour tout ce qui s'écarte des objets valorisés. Il n'y a pas de goût sans dégoût. Or, les représentations actuellement dominantes de la valeur patrimoniale semblent impliquer que si tous les goûts sont dans la culture, il n'y a place dans cet univers pour aucun dégoût. Le développement des dispositifs patrimoniaux, la transformation des vestiges du passé en produits culturels et la constitution de corps professionnels de la gestion de ces marchandises d'un type nouveau contribuent à la généralisation de l'idée selon laquelle tout se vaut dans l'univers infini du patrimoine.

Ce que nous appelons ligne de démarcation entre le local (telle qu'il a pris sous la Troisième République la forme de la "petite patrie", entendue à la fois comme réserve symbolique et comme exemplification des valeurs républicaines) et le national est aujourd'hui fortement brouillée, et la mise en patrimoine constitue incontestablement un des lieux de sa recomposition.

Toutes les constructions qui partent du local pour aller au global ou au national — ou encore au macro — prennent comme allant de soi l'emboîtement des échelles, alors même que le procès de constitution du local doit faire l'objet de l'analyse (si les discours à teneur épistémologique contestent en général le primat du local considéré comme toujours déjà donné là ou exhaustivement observable, il n'en reste pas moins qu'à l'état pratique, ce sont l'addition (une grande organisation est la sommation de micro-situations) et l'emboîtement (du simple au complexe) qui servent, de manière inégalement explicitée, à penser les relations entre des entités de niveau et de tailles différentes. La plupart des conceptualisations tendent à occulter la dimension proprement pratique de l'opération historique locale. Celle-ci, qui ne peut jamais être réduite à sa simple localité, se constitue d'emblée en référence à d'autres échelles d'observation (principalement l'histoire nationale) ou à d'autres pratiques historiennes (l'enquête impose de reconsidérer la ligne de partage entre amateurs et professionnels, mais elle exige aussi d'ébranler la catégorie "historien local" qui recouvre des figures diverses et souvent contrastées). L'intérêt du retour réflexif sur les modes de production de recherches localisées (et quelquefois hyper-localisées, puisque réduites à une fête, à une maison ou à une statue) est de permettre une contribution fraîche à la question des modes de composition du local, lequel n'est jamais réductible à une entité simple, homogène, et directement interprétable du fait de ses dimensions réduites.

Un enjeu essentiel de l'histoire locale telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui est constitué par l'étude des formes de (re) qualification d'objets ou d'espaces. Des formes ou des lieux enfouis ou stigmatisés

vont faire l'objet d'un changement de statut ou vont être réinscrites dans un espace local recomposé. On doit porter une attention particulière aux processus par lesquels on passe du non lieu au lieu. Il existe ainsi des objets qu'on pourrait appeler "infra locaux" et qui sont en attente de nomination. C'est le cas en particulier de la maison de Maurras à Martigues, dont on verra qu'elle se situe aujourd'hui dans une sorte d'espace incertain qui la rend susceptible de qualifications diverses. On pourrait dire qu'un des intérêts majeurs de la réflexion sur ce type d'objet est la possibilité qu'il offre de saisir la mise en forme patrimoniale à l'état naissant, alors même que l'objet dans sa dimension concrète reste largement indéterminé. Les dispositifs qui permettent la (re) qualification sont nombreux : ils vont de la redécouverte d'un objet complètement négligé dont on propose de faire l'archéologie à la réinvention pure et simple, qui s'appuie sur des procédures diverses de mise en fiction (dont on trouvera un exemple saisissant à travers les « rondes interprétatives qui entourent la statue du petit tambour de Cadenet, en passant par le changement de statut : ainsi en est-il de la réévaluation d'un événement ou d'un personnage dans l'histoire. Toutes ces pratiques, qui s'incarnent le plus souvent dans des mobilisations collectives, concourent à la production de la bonne image d'un lieu, à la mise en scène du territoire : la stabilisation d'un élément de nature dans un univers local n'a pas seulement pour conséquence de le valoriser dans son ensemble, et d'apporter du renom ou des ressources supplémentaires à un territoire. Il s'agit aussi d'un processus de redéfinition dont le territoire local est parcouru et ordonné : l'objet valorisé par la ferveur historique, par l'attention que lui portent différents collectifs, ou par son insertion dans des systèmes de qualification administrative ou politique,

constitue un principe de réorganisation de l'espace local. Il conduit à une nouvelle hiérarchisation des points de vue, à la mise en place de balises, de plan d'orientation et d'itinéraires de visite ou de pèlerinage qui contribuent à recomposer l'espace. Ainsi les habitants, anciens et récents, de Cadenet et les visiteurs du village provençal, s'orientent par rapport à la statue du tambour, mais ils le font en fonction de parcours divers au cours de l'histoire des réinvestissements successifs de l'objet patrimonial. La production d'histoire locale, remarque justement Daniel Fabre, a une orientation véritablement praxéologique : l'effet de son action est de coupler des niveaux divers à la localité sur laquelle elle s'appuie, et de produire des effets en retour sur la place du « local » dans des dispositifs de mise en ordre plus englobants de la réalité.

Il va de soi que toutes les mobilisations autour d'un site, d'un événement ou d'une tradition (res) suscitée ne sont pas nécessairement couronnées de succès. L'exemple de la maison de Maurras, bien qu'il soit trop tôt pour prononcer des jugements définitifs à son sujet, montre clairement que, même dans un contexte de patrimonialisation généralisée, tous les coups ne sont pas jouables, et que les réévaluations locales ne sont pas nécessairement isolables d'échelles historiques plus grandes. Les discussions en cours autour de la passion pour le patrimoine gagneraient sans doute en profondeur si elles portaient plus d'attention à toutes les opérations qui se soldent par des échecs, des démobilisations progressives, où l'absence constante d'intérêt de la part de collectivités publiques. La représentation d'une légitimation généralisée est sans doute

trompeuse : bien des objets locaux restent encore innommables, et restent en attente des mobilisations qui les feront advenir.

Les deux comptes rendus qui suivent ne permettront pas sans doute de mettre à l'épreuve l'ensemble des propositions inaugurales de ce rapport. C'est plutôt dans la confrontation avec les résultats de l'ensemble de l'appel d'offres qu'on pourra en mesurer la validité et les limites, et qu'on pourra surtout les affiner et les développer.

Comment rendre Charles Maurras provençalement correct ?

Pour Elie Fabiani, natif de Martigues

« En souvenir de mon maître de Martigues »

(dédicace de Marcel Pagnol à Jacques Maurras à l'occasion du centenaire de la naissance de Charles Maurras)

« Je refusais toujours et tout : le cochon rôti à la sauge et le pilaf de crabes, la vinaigrette de foie de rougets et la caillette de foie de porc, les loups grillés et les soles frites à l'huile d'olive, les olives, même farcies, et ces larges turbots nommés, à la grecque, des rhombs. Je refusais les bouillabaisse de poissons de Saint-Pierre, de rascasses et de baudroies, dorées d'un beau safran, ou noires comme l'Erèbe, en raison des petites seiches que l'on plonge, dignement rehaussées d'une sauce au piment dite « Rouille » qui n'a point volé sa réputation de réveiller les morts ».

Charles Maurras

1. Le héros absent

Dans le *Guide bleu Provence-Alpes-Côte d'Azur* (édition 1991), Charles Maurras ne figure pas à l'index des noms. La liste semble pourtant exhaustive : à la différence d'Alphonse Daudet, de Frédéric Mistral, de Vincent Scotto, de Marcel Pagnol mais aussi de Reda Caire et de Jenny Helia, artistes de music-hall, têtes d'affiche de l'Alcazar entre les deux guerres, cités dans un ensemble de plus de mille cinq cents noms qui somme toutes les espèces de provençalité identifiées, Maurras n'a rien d'une figure acceptable. Maurras apparaît uniquement à travers une citation, à la page 619 du Guide, consacrée à l'étang de Berre, dont la description s'ouvre par cette citation : « La première beauté de Martigues, c'est l'Étang de Berre, qui le matin blanchit et le soir bleuit... L'étang qui de ses langues vertes amoureuxment lèche le sable des calanques et ronge les rochers où l'on pêche le rouget » (Charles Maurras).

C'est qu'en ce composé d'itinéraires de plaisance, de préceptes voués à l'art de vivre et de panthéon culturel que constitue le guide touristique, l'auteur des *Trente beautés de Martigues* ne se visite pas : bien qu'il ait maintes fois chanté les louanges du pays natal, il n'a pas accédé au statut de célébrant pour cette « terre de lumière et de festivals », qui associe noms propres, hauts lieux et arrêts dégustation sur des routes culturelles puissamment balisées. Il faut consulter d'autres types d'index pour trouver le nom de l'écrivain : Maurras reste aujourd'hui l'auteur politique le plus fréquemment cité dans les discours de l'extrême-droite, et en particulier dans ceux de son chef charismatique, Jean-Marie Le Pen. On sait aussi que l'étang de Berre

concentre un grand nombre d'électeurs d'extrême droite, et que deux municipalités riveraines sont dirigées par des élus du Front national : Marignane et Vitrolles). Martigues est, de longue date, une terre communiste : elle reste, à l'échelon national, une des places fortes du Parti, même si le vote Front national est élevé (autour de 20 % des suffrages exprimés à l'occasion des élections récentes).

Rien n'indique vraiment la présence de Maurras à Martigues. Nul fléchage, nulle cérémonie ne vient rappeler à l'habitant ou au visiteur que la ville a vu naître une célébrité nationale. Après la deuxième guerre mondiale, Charles Maurras n'aura pourtant cessé d'organiser, en détail, sa propre visite : la bastide qu'il possédait chemin de Paradis à Martigues devait être le foyer d'une réinscription posthume dans l'espace local (en l'affaire, un espace national métonymique, comme on pourra le voir). C'est au moins ce que prescrivaient les dispositions de son testament. La chose n'est pas encore advenue, mais elle pourrait advenir, sous certaines conditions et au prix de quelques recompositions. C'est de cette indétermination, de ce suspens, que le compte rendu d'enquête qui suit est l'objet. L'héritage immobilier de Maurras constitue une espèce paradoxale de patrimoine, patrimoine inclassable si l'on peut dire, monument classant ceux qui s'en préoccupent, édifice appartenant simultanément à plusieurs classes d'objets : à la fois local et national, bastide à génoise de tuiles rondes et forteresse idéologique, jardin provençal et Action française.

L'enquête sur laquelle s'appuie ce compte rendu a été menée entre janvier 1997 et juillet 1998. Elle s'est appuyée sur des recherches bibliographiques, sur un certain nombre d'observations directes menées au cours de visites, de cérémonies (vernissages d'exposition,

soirées au théâtre, armistices et célébrations diverses, mais aussi déjeuners avec des élus et des acteurs culturels dans des circonstances officielles et privées) et d'entretiens avec divers acteurs de l'affaire. Il convient de remarquer que la situation d'observation a été sérieusement affectée par le fait que l'auteur de ce travail a été impliqué dans une exposition photographique sur l'étang de Berre organisée par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, exposition dont il a rédigé une partie du catalogue. La mise en regard des photographies et d'extraits de textes au sein de l'exposition même a pu donner à penser à quelques membres du public, et notamment à des élus de la ville, que le propos était d'accentuer délibérément l'importance de la population immigrée sur les rives de l'étang de Berre. Il était écrit dans le catalogue, à propos des travaux du photographe Aldo Soarès : « les riverains de l'étang de Berre se trouvent en quelque sorte restaurés dans leurs droits. Droit à l'histoire : ses portraits sont une puissante contribution à l'histoire du travail en ces lieux. Il en exprime les rigueurs aussi bien que la franchise de ses protagonistes. Histoire de l'immigration ensuite : les visages y disent avec une évidence tranquille qu'il s'agit ici d'un lieu de transit, mais plus encore d'installation durable (l'étang de Berre est aussi, irrémédiablement, l'étang des Beurs) ». Ce type de propos n'a pas semblé consonant avec l'image des environs de Martigues que les élus locaux, toutes tendances confondues, souhaitaient établir. La réticence affichée à l'égard d'une présentation de Martigues et de ses environs comme terre d'immigration n'est pas indifférente à notre objet : au cours des pages qui suivent, il sera toujours question de la bonne définition du territoire local (enveloppant la relation à une population) et du tour adéquat que doit prendre le récit de son histoire. Par récit il ne faut pas seulement entendre des formes

d'organisation narrative données comme telles, et dont on pourrait repérer les articulations à partir de l'observation des épisodes de lutte pour le monopole de l'histoire légitime : il faut inclure d'autres formes de manifestation des traces, où l'histoire est inscrite dans des topographies et des parcours, dans la constitution (fort variable) de points de vue sur la ville, et où elle est incorporée dans des manières de faire dont la composition conditionne la vie en commun. Martigues est simultanément la place forte industrielle de la région dans un contexte de désindustrialisation progressive et le symbole d'une sociabilité sans apprêt, voire d'une sorte de rudesse des manières par opposition à d'autres villes à l'urbanité indiscutée : la présence ouvrière et immigrée a ici prolongé ou réactivé des stéréotypes anciens. Mais la célébration par la municipalité de l'histoire ouvrière et républicaine de la ville n'a pas effacé d'autres images : celle du village de pêcheurs ou celle d'un haut lieu, aujourd'hui déclassé, de la provençalité picturale : le Miroir aux Oiseaux, au cœur de l'île, elle-même cœur historique de la ville, n'est-il pas un des items à peindre par excellence, comme en témoigne, en toutes saisons, la présence constante de nombreux peintres amateurs sur les berges du canal ? Louis Hugues, ami d'enfance de Maurras, avait évoqué ces peintres dans la première lettre qu'il avait adressée au martégau monté à Paris : « N'en parlarem de nostre Martégué. Lou faren counèisse, lou faren eima. Tu émé ta plumo tant caudo, pourras descriéure aqueli cantun tant béu que les pintre an mes sus seis telo : Brescoun, lou Trou dou Mât, lou pont de Ferriero, lous cours de Jounquièro emé sa proumenado... (Nous en parlerons de notre Martigues. Nous le ferons aimer. Toi avec ta plume si chaleureuse, tu pourras décrire ce canton si beau que les peintres ont mis sur leurs toiles : Brescon, le Trou du Mât, le pont de Ferrières, le cours de Jonquières avec sa

promenade) » (Giocanti p. 25-26). Comme on le sait, Martigues n'a pas seulement été la ville de Ziem, mais a aussi attiré au tournant du siècle les peintres les plus innovateurs, et a été un des objets privilégiés du mouvement fauviste.

Au-delà du différend ponctuel sur la bonne interprétation des photographies des riverains de l'étang de Berre, il faut préciser que l'enquêteur avait été coopté, en tant que spectateur assidu mais aussi en tant qu'ancien fonctionnaire du ministère de la Culture, membre du conseil d'administration du Théâtre des Salins, scène nationale de Martigues. Il se trouvait aussi marié avec la conservatrice du musée Ziem, nommé d'après un artiste du XIXe siècle surnommé le « peintre de Martigues » : il pouvait de ce fait être identifié - ou à tout le moins perçu comme proche de -, particulièrement par les élus, à un groupe de professionnels de la vie culturelle institutionnelle locale, qui avaient coutume de se réunir informellement lors de pique-niques improvisés pour échanger des points de vue, et qui avaient créé une association de réflexion destinée à promouvoir des valeurs éloignées à la fois du localisme et du populisme dans le travail culturel.

2. Culture communale, culture commune ?

Le contexte culturel de l'enquête doit en effet être précisé. La municipalité communiste a encouragé, depuis les années soixante-dix, les initiatives culturelles, notamment à travers le soutien apporté par l'Office municipal des sports et de la culture (OMSC), qui ont donné lieu au développement de véritables institutions appuyées sur une politique de création ou de rénovation de lieux qui en font un pôle

d'attraction dont l'influence s'exerce au-delà de la micro-région. Il est clair, comme l'ont montré les travaux de Pierre Vergès et de ses collègues, que la politique locale du parti aux affaires à Martigues a été caractérisée par une stratégie d'alliance avec les couches moyennes, laquelle supposait à la fois une forme de retrait idéologique et une ouverture culturelle marquée par la multiplication d'équipements de haut niveau (Vergès 1982). C'est ainsi que la ville est dotée d'équipements qu'on trouve dans des villes plus importantes : on pense en particulier au théâtre des Salins, qui a reçu du ministère de la Culture le label de scène nationale. Mais le Musée Ziem et le cinéma de recherche Jean Renoir ont aussi une dimension qui excède la scène locale, comme en témoigne par exemple l'attention de la presse nationale à l'occasion de manifestations importantes. Tout indique cependant que la fréquentation de ces établissements obéit aux mêmes déterminations sociales qu'en d'autres territoires. Les classes populaires sont minoritaires au sein de l'audience, qui compte une majorité de professions dites aujourd'hui intellectuelles.

C'est à d'autres équipements, en particulier le stade Francis Turcan (l'équipe de football de Martigues, très fortement soutenue financièrement par la municipalité, a joué deux saisons en première division, avant de plonger dans les profondeurs du national) et surtout la Grande Halle, espace polyvalent qui accueille des spectacles de variétés, qu'il revient d'accueillir le grand public populaire. Un élu de la ville a d'ailleurs dit un jour au responsable d'un des principaux équipements culturels de la ville : « le théâtre, c'est pour vous qu'on l'a fait, la Grande Halle, c'est pour nous ». À ces lieux de rencontre pour le grand public, il faut ajouter le festival de folklore mondial qui

se tient chaque été à Martigues et qui attire plusieurs milliers de spectateurs sur le canal Saint-Sébastien, au cœur de la ville. Ce festival constitue en quelque sorte le prolongement d'une association provençaliste, La Capouliero, qui a un recrutement assez large mais qui est plutôt une association de loisirs qu'une association « idéologique ».

Derrière la distinction que l'élu fait entre le vous et le nous, on peut sans doute retrouver la ligne de partage entre deux populations martégales, qu'on serait conduit à différencier en fonction de leurs modes de récréation. On voit peu d'élus au théâtre, et guère plus au musée ou au cinéma de recherche. On en voit plus au stade ou à la Grande Halle, et pas seulement pour des raisons de protocole. Bien que des dispositifs divers d'acheminement du public existent (mais pas nécessairement beaucoup plus qu'ailleurs), au sens que donne Jean-Claude Passeron à la notion de « voiturage » des audiences, il ne correspond pas à une demande politique forte qui serait présentée comme une volonté d'élargissement des publics, d'accès de tous à la culture, mais plutôt à l'exercice ordinaire des professions culturelles. Il faut noter que le cinéma Jean Renoir, géré par une association paramunicipale, a été implanté dans un quartier plutôt populaire, Paradis Saint Roch, mais que le type de programmation qu'il privilégie rend la fréquentation de voisinage minoritaire, sauf dans des circonstances exceptionnelles (voir en particulier Marius et Jeannette).

De la même façon, l'association des amis du musée Ziem compte une majorité de membres appartenant à la fonction publique (et singulièrement au personnel municipal). Les publics des trois principales institutions culturelles de la ville sont d'ailleurs

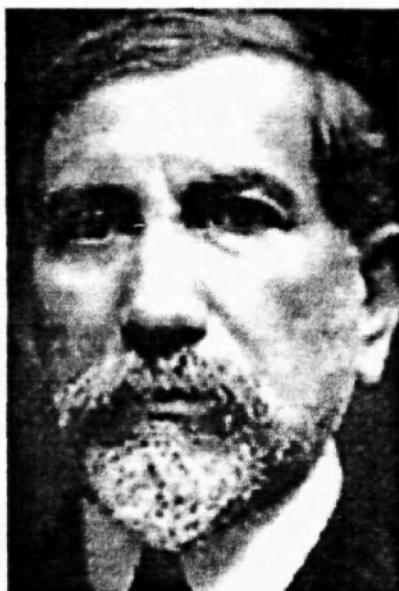
partiellement sécants. S'il ne faut pas exagérer l'homogénéité de ces publics, il convient pourtant de remarquer qu'une sorte d'histoire commune réunit ces institutions, autour d'une politique municipale certes, mais peut-être plus encore par une histoire similaire des responsables de ces structures et des spectateurs du premier cercle, histoire qui se construit autour d'un engagement militant originel à propos de la culture (celle-ci étant conçue à l'origine comme un vecteur de transformation du monde), mais qui passe par un processus de professionnalisation ayant pour effet de mettre progressivement à distance une lecture directement politique des objets culturels, au profit d'une orientation qu'on pourrait appeler plutôt auto-référentielle. L'exemple du théâtre des Salins peut fournir une bonne illustration de ce processus.

D'une certaine manière, on pourrait dire qu'en un quart de siècle, professionnels de la politique et professionnels de la culture à Martigues ont vécu conjointement une sorte de désenchantement du monde politique : les premiers au profit de la généralisation d'une logique gestionnaire, les seconds au profit d'une autonomisation des objets culturels. Ce double désenchantement, bien qu'il soit à peu près synchrone, n'a pas les mêmes effets sur les deux populations et donne lieu plutôt à l'émergence de nouvelles zones de conflictualité. En effet, l'association propre à la France entre l'idéologie communiste et une forme d'allégeance à la légitimité culturelle, caractéristique importante des politiques municipales depuis l'après-guerre, a été progressivement mise en question à mesure que les élus locaux de Martigues se ralliaient à une idéologie du développement économique local dirigé, dont la floraison des sociétés d'économie mixte est la meilleure illustration. Dès le début des années quatre-vingt-dix,

l'affaiblissement des justifications idéologiques était patent dans la vie locale : faucilles et marteaux ont disparu au profit des logos standardisés des collectivités publiques contemporaines, dans une signalétique qui est censée figurer le dynamisme et la performance. Si l'on ajoute à ce fait que les grandes manifestations de protestation se concentrent aujourd'hui à Marseille, pour des raisons de médiatisation, on constate aujourd'hui que tous les emblèmes et les cérémonies caractéristiques de l'imagerie d'une ville ouvrière ont disparu. Simultanément, les responsables des structures culturelles se sont autonomisés (souvent, cette autonomisation s'exprime par le fait de quitter le Parti communiste, ou par l'abandon de la lecture de *l'Humanité* au profit de celle de *Libération* et de l'intégration progressive dans des réseaux professionnels non locaux que la politique culturelle de l'État a particulièrement favorisée depuis 1981. Les limites très étroites des politiques de démocratisation de l'accès aux biens de culture, documentées par les enquêtes concernant les pratiques culturelles des Français, ont contribué à accroître le scepticisme des acteurs de la culture à l'égard de l'efficacité des dispositifs d'élargissement des publics. C'est au nom d'autres exigences, fondées sur des normativités professionnelles, que l'exercice du métier est justifié : c'est même dans le « socio-culturel » qui désigne l'action culturelle dans les quartiers au nom de logiques d'insertion ou de pacification, que les responsables des institutions culturelles de la ville voient une perversion de la définition même de leur projet. Ce n'est pas qu'ils soient hostiles par principe aux actions de développement culturel - ils mènent une recherche active de publics nouveaux et s'associent volontiers à des opérations pilote dans le domaine - mais ils ne subordonnent plus la définition de leur action à des considérations extra-culturelles. L'autonomisation de

l'univers culturel, et la généralisation de la référence à des normes non-locales, en matière de savoir-faire et de techniques professionnelles qu'en matière de répertoire, conduisent inévitablement à une redéfinition des lieux culturels : ceux-ci ne sont plus tant les fleurons d'un patrimoine local ou les repères familiers de l'espace urbain et le lieu de sociabilités spécifiques que les avant-postes d'une définition de la culture qui, tant en ses programmes qu'en ses plaisirs, ne doit plus grand chose à des thèmes ou à des traditions locales.

3. Un auteur provençal ?



Maurras, on l'a dit, est encore officiellement quasiment absent dans sa vile natale. Le lien entre l'auteur et la Provence est pourtant largement évoqué par les spécialistes de l'œuvre. Parmi d'autres exemples, on citera la notice qu'Alain-Gérard Slama a consacrée à l'auteur du *Chemin de Paradis* dans le *Dictionnaire des intellectuels* :

« L'œuvre de Maurras ne se sépare pas de la ville provençale de Martigues où celui-ci naquit, le 20 avril 1868. Entre ses premiers engagements littéraires en faveur du félibrige de Frédéric Mistral, puis de l'école « romane » néo-classique de Jean Moréas, et les choix politiques anti-individualistes et décentralisateurs qui le conduisirent au monarchisme, le lien est patent »¹. La relation entre le développement d'une doctrine politique et l'engagement dans le félibrige constitue un thème dominant des biographies de Maurras.

La publication récente de l'ouvrage de Stéphane Giocanti, *Charles Maurras félibre*, dans la collection des Amis de la Langue d'Oc (Giocanti 1995) constitue un bon indicateur du travail de réinscription de l'œuvre de Maurras dans le contexte provençal, comme en témoigne la présentation du livre par Jean Fourié, majoral du Félibrige : "Trop longtemps, le Martégal a été cantonné dans le rôle de penseur politique, de théoricien social et de pamphlétaire, défendant et véhiculant des valeurs que les circonstances de l'Histoire ont placées sous les feux d'une actualité parfois dramatique et que nous n'avons pas à considérer ici. Il était temps de prendre quelque hauteur et d'élargir le périmètre des investigations". Si le mouvement du Félibrige a longtemps tenu en réserve le Maurras provençal, en raison de sa teneur idéologique, avant de le retrouver pleinement, l'occitanisme militant apparu dans les années soixante (principalement à Montpellier et à Toulouse), réancrant à gauche la revendication régionaliste, s'y est explicitement opposé : les auteurs de *l'Histoire d'Occitanie* (Armengaud 1979) n'évoquent-ils pas l'auteur des *Trente beautés de Martigues* comme « l'un des penseurs occitans les plus parisiens » ?

Charles Maurras s'est installé avec sa mère, veuve depuis douze ans, et son frère à Paris, en décembre 1885, à l'âge de dix-sept ans et demi. Ce séjour avait été longuement préparé : le déracinement qu'il impliquait, avec ses coûts matériels et psychiques, fut très rapidement surmonté par Maurras, qui sut tirer un profit instantané des ressources culturelles de la capitale. Les talents exceptionnels qu'il avait manifestés lors de son adolescence martégale et aixoise avaient conduit son entourage à lui suggérer de monter à Paris. C'est ce que rappelle Victor Nguyen dans la très remarquable biographie intellectuelle qu'il a consacrée à Maurras : « le séjour n'avait-il pas été conseillé, recommandé, préparé par ces prêtres d'Aix-en-Provence, éducateurs des enfants à l'École libre du Sacré-Cœur et amis de la famille ? Charles possédait trop de camarades en Provence, il risquait d'y gaspiller ses dons, d'y perdre son temps en discussions interminables, courses dans la campagne, baignades et parties de barque qui l'enchantaient, de s'y enliser finalement dans la morne vie aixoise, à moins qu'il ne fût allé s'encanailler dans l'*emporium* marseillais tout proche » (Nguyen 1991 p. 111).

Le passage à un autre univers (celui du journalisme et des lettres, et bientôt celui de la politique) va de pair avec la constitution de la Provence comme réserve symbolique et de Martigues comme point focal d'un « paradis perdu », expression parfaite d'une latinité mythique aussi bien que du bonheur de vivre. Il faut donc y voir tout autre chose qu'une nostalgie régionaliste : Maurras n'exprime jamais l'intention d'une réinstallation. Il est par ailleurs très indulgent à l'égard des transformations industrielles qui affectent la Provence : il semble n'éprouver aucun goût pour le passéisme ou la conservation à l'identique des paysages.



Derain, vue de Martigues, 1913

La Provence est d'abord une idée, qui ne s'incarne que malaisément dans une temporalité ou une histoire. « Pour exprimer son amour de la Provence, il fallait la nommer dans sa partie la plus haute et impérissable. Il fallait inventer un langage de beauté qui la retînt des eaux du temps. Ce platonicien pensait en effet que le fait de nommer une chose, c'était s'accorder à son essence » (Giocanti p. 299). Les séjours de Maurras dans la bastide furent à la fois brefs et irréguliers. Le chantre de la décentralisation reste lui-même très fortement attaché à la centralité littéraire et politique de la France. Comme le remarque

Stéphane Giocanti, Maurras a presque toujours évoqué son pays natal en ayant recours à la « prose du souvenir » (Giocanti p. 295). La terre natale est à la fois une remémoration et un concept, comme en atteste le traitement « atticiste » du paysage provençal qui l'inscrit dans une filiation avec une Grèce purement théorique.

Cette approche théorique de la bastide, on la retrouve dans le traitement tout à fait caractéristique que Maurras applique au jardin : celui-ci était un jardin de maison provençale classique. Il y fit planter des essences représentatives du jardin méditerranéen en général, avec une référence particulière à la Grèce. De la même façon, la constitution du mur des héros, ou la transformation programmée de la bastide en maison d'écrivain, avec l'implantation de la bibliothèque qu'il avait réunie à Paris, témoigne de la démarche de construction qui a constitué la bastide du chemin de Paradis, en maison de Charles Maurras.



On est ici, semble-t-il, très loin de la provençalité, mais dans un espace de la fiction théorique qu'il faut rattacher aux principes

esthétiques que Charles Maurras défend et qui doivent être associés à une définition de la fonction sociale de l'écrivain. Dans un ouvrage récent, Gisèle Sapiro fait justement remarquer « qu'en annonçant, dans la dernière décennie du XIXe siècle, au moment même où le classicisme recevait ses lettres de noblesse universitaires, les prémices d'un nouveau classique, l'École romane, qui regroupait autour de Jean Moréas des dissidents du symbolisme, et dont Charles Maurras fut le théoricien, opérait une révolution symbolique au sein du champ littéraire » (Sapiro p. 120). La critique du romantisme (qualifié à la fois d'individualiste, de sentimental, et de non latin) au nom du classicisme et de l'idéal grec de beauté est commune à tout un groupe d'écrivains et elle aura des échos puissants dans la génération littéraire des années vingt. L'engagement littéraire de Maurras auprès de l'École romane lui permet de construire les fondements de sa théorie générale de la culture et de la politique. Le romantisme associe à la fois la tyrannie du sentiment, l'exaltation et le dérèglement du moi et le messianisme révolutionnaire. Le romantisme n'est donc pas seulement une calamité esthétique, il est aussi une menace politique. En s'appuyant sur les positions de ce mouvement littéraire (dont l'importance dans l'histoire de la littérature est à l'évidence limitée), Maurras met à profit le combat esthétique pour développer un arsenal politique. Selon lui, transgresser les règles du classicisme équivaut à un acte de barbarie. Comme le montre à juste titre Gisèle Sapiro, la critique du romantisme littéraire est le moyen, au prix d'une reconstitution mythique de la géopolitique et des migrations internationales des mouvements d'idées, de construire une théorie nouvelle du nationalisme. « Le redécoupage maurrassien opposait un Occident régi par le principe « masculin » de l'ordre et de la maîtrise de soi, qui a désormais son centre dans le midi provençal,

héritier de la tradition helléno-latine, et un Orient régi par le principe « féminin » dont le romantisme est l'expression. Cette vision du monde est au fondement du nouveau nationalisme qui émerge à la fin du XIXe siècle, et dont Maurras se fera bientôt l'un des chefs de file, avec la doctrine du nationalisme intégral » (Sapiro p. 122). Ceci suffit à expliquer que la séparation radicale entre un Maurras écrivain, théoricien de la littérature et ami de la Provence, et un Maurras défenseur du nationalisme intégral et pourfendeur de la démocratie, est impossible à pratiquer, tant le travail théorique, la composition littéraire et l'orientation idéologique sont indissolublement liées dans le projet même de l'écrivain. Les apparences peuvent conduire à la distinction entre deux types de prose maurrassienne, la première étant fondée sur un équilibre néo-classiciste et sur l'harmonie entre l'individuel et le collectif, la seconde manifestant le goût pour l'invective et la violence verbale, dans le style franchement disharmonique des publicistes de l'époque : mais la notion de « virilité » est présente à la fois à travers la définition du classicisme et dans la posture de combat caractéristique de la littérature conservatrice de l'époque. De fait, l'unité domine dans le projet maurrassien : il n'y a pas de solution de continuité entre littérature et politique. Les deux s'entr'expriment.

Comment rendre Charles Maurras provençalement correct ?

Pour Elie Fabiani, natif de Martigues

« En souvenir de mon maître de Martigues »

(dédicace de Marcel Pagnol à Jacques Maurras à l'occasion du centenaire de la naissance de Charles Maurras)

« Je refusais toujours et tout : le cochon rôti à la sauge et le pilaf de crabes, la vinaigrette de foie de rougets et la caillette de foie de porc, les loups grillés et les soles frites à l'huile d'olive, les olives, même farcies, et ces larges turbots nommés, à la grecque, des rhombs. Je refusais les bouillabaisse de poissons de Saint-Pierre, de rascasses et de baudroies, dorées d'un beau safran, ou noires comme l'Erèbe, en raison des petites seiches que l'on plonge, dignement rehaussées d'une sauce au piment dite « Rouille » qui n'a point volé sa réputation de réveiller les morts ».

Charles Maurras

1. Le héros absent

Dans le *Guide bleu Provence-Alpes-Côte d'Azur* (édition 1991), Charles Maurras ne figure pas à l'index des noms. La liste semble pourtant exhaustive : à la différence d'Alphonse Daudet, de Frédéric Mistral, de Vincent Scotto, de Marcel Pagnol mais aussi de Reda Caire et de Jenny Helia, artistes de music-hall, têtes d'affiche de l'Alcazar entre les deux guerres, cités dans un ensemble de plus de mille cinq cents noms qui somme toutes les espèces de provençalité identifiées, Maurras n'a rien d'une figure acceptable. Maurras apparaît uniquement à travers une citation, à la page 619 du Guide, consacrée à l'étang de Berre, dont la description s'ouvre par cette citation : « La première beauté de Martigues, c'est l'Étang de Berre, qui le matin blanchit et le soir bleuit... L'étang qui de ses langues vertes amoureuxment lèche le sable des calanques et rongé les rochers où l'on pêche le rouget » (Charles Maurras).

C'est qu'en ce composé d'itinéraires de plaisance, de préceptes voués à l'art de vivre et de panthéon culturel que constitue le guide touristique, l'auteur des *Trente beautés de Martigues* ne se visite pas : bien qu'il ait maintes fois chanté les louanges du pays natal, il n'a pas accédé au statut de célébrant pour cette « terre de lumière et de festivals », qui associe noms propres, hauts lieux et arrêts dégustation sur des routes culturelles puissamment balisées. Il faut consulter d'autres types d'index pour trouver le nom de l'écrivain : Maurras reste aujourd'hui l'auteur politique le plus fréquemment cité dans les discours de l'extrême-droite, et en particulier dans ceux de son chef charismatique, Jean-Marie Le Pen. On sait aussi que l'étang de Berre

concentre un grand nombre d'électeurs d'extrême droite, et que deux municipalités riveraines sont dirigées par des élus du Front national : Marignane et Vitrolles). Martigues est, de longue date, une terre communiste : elle reste, à l'échelon national, une des places fortes du Parti, même si le vote Front national est élevé (autour de 20 % des suffrages exprimés à l'occasion des élections récentes).

Rien n'indique vraiment la présence de Maurras à Martigues. Nul fléchage, nulle cérémonie ne vient rappeler à l'habitant ou au visiteur que la ville a vu naître une célébrité nationale. Après la deuxième guerre mondiale, Charles Maurras n'aura pourtant cessé d'organiser, en détail, sa propre visite : la bastide qu'il possédait chemin de Paradis à Martigues devait être le foyer d'une réinscription posthume dans l'espace local (en l'affaire, un espace national métonymique, comme on pourra le voir). C'est au moins ce que prescrivait les dispositions de son testament. La chose n'est pas encore advenue, mais elle pourrait advenir, sous certaines conditions et au prix de quelques recompositions. C'est de cette indétermination, de ce suspens, que le compte rendu d'enquête qui suit est l'objet. L'héritage immobilier de Maurras constitue une espèce paradoxale de patrimoine, patrimoine inclassable si l'on peut dire, monument classant ceux qui s'en préoccupent, édifice appartenant simultanément à plusieurs classes d'objets : à la fois local et national, bastide à génoise de tuiles rondes et forteresse idéologique, jardin provençal et Action française.

L'enquête sur laquelle s'appuie ce compte rendu a été menée entre janvier 1997 et juillet 1998. Elle s'est appuyée sur des recherches bibliographiques, sur un certain nombre d'observations directes menées au cours de visites, de cérémonies (vernissages d'exposition,

soirées au théâtre, armistices et célébrations diverses, mais aussi déjeuners avec des élus et des acteurs culturels dans des circonstances officielles et privées) et d'entretiens avec divers acteurs de l'affaire. Il convient de remarquer que la situation d'observation a été sérieusement affectée par le fait que l'auteur de ce travail a été impliqué dans une exposition photographique sur l'étang de Berre organisée par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, exposition dont il a rédigé une partie du catalogue. La mise en regard des photographies et d'extraits de textes au sein de l'exposition même a pu donner à penser à quelques membres du public, et notamment à des élus de la ville, que le propos était d'accentuer délibérément l'importance de la population immigrée sur les rives de l'étang de Berre. Il était écrit dans le catalogue, à propos des travaux du photographe Aldo Soarès : « les riverains de l'étang de Berre se trouvent en quelque sorte restaurés dans leurs droits. Droit à l'histoire : ses portraits sont une puissante contribution à l'histoire du travail en ces lieux. Il en exprime les rigueurs aussi bien que la franchise de ses protagonistes. Histoire de l'immigration ensuite : les visages y disent avec une évidence tranquille qu'il s'agit ici d'un lieu de transit, mais plus encore d'installation durable (l'étang de Berre est aussi, irrémédiablement, l'étang des Beurs) ». Ce type de propos n'a pas semblé consonant avec l'image des environs de Martigues que les élus locaux, toutes tendances confondues, souhaitaient établir. La réticence affichée à l'égard d'une présentation de Martigues et de ses environs comme terre d'immigration n'est pas indifférente à notre objet : au cours des pages qui suivent, il sera toujours question de la bonne définition du territoire local (enveloppant la relation à une population) et du tour adéquat que doit prendre le récit de son histoire. Par récit il ne faut pas seulement entendre des formes

d'organisation narrative données comme telles, et dont on pourrait repérer les articulations à partir de l'observation des épisodes de lutte pour le monopole de l'histoire légitime : il faut inclure d'autres formes de manifestation des traces, où l'histoire est inscrite dans des topographies et des parcours, dans la constitution (fort variable) de points de vue sur la ville, et où elle est incorporée dans des manières de faire dont la composition conditionne la vie en commun. Martigues est simultanément la place forte industrielle de la région dans un contexte de désindustrialisation progressive et le symbole d'une sociabilité sans apprêt, voire d'une sorte de rudesse des manières par opposition à d'autres villes à l'urbanité indiscutée : la présence ouvrière et immigrée a ici prolongé ou réactivé des stéréotypes anciens. Mais la célébration par la municipalité de l'histoire ouvrière et républicaine de la ville n'a pas effacé d'autres images : celle du village de pêcheurs ou celle d'un haut lieu, aujourd'hui déclassé, de la provençalité picturale : le Miroir aux Oiseaux, au cœur de l'île, elle-même cœur historique de la ville, n'est-il pas un des items à peindre par excellence, comme en témoigne, en toutes saisons, la présence constante de nombreux peintres amateurs sur les berges du canal ? Louis Hugues, ami d'enfance de Maurras, avait évoqué ces peintres dans la première lettre qu'il avait adressée au martégal monté à Paris : « N'en parlarem de nostre Martégué. Lou faren counèisse, lou faren eima. Tu émé ta plumo tant caudo, pourras descriéure aqueli cantun tant béu que les pintre an mes sus seis telo : Brescoun, lou Trou dou Mât, lou pont de Ferriero, lous cours de Jounquièro emé sa proumenado... (Nous en parlerons de notre Martigues. Nous le ferons aimer. Toi avec ta plume si chaleureuse, tu pourras décrire ce canton si beau que les peintres ont mis sur leurs toiles : Brescon, le Trou du Mât, le pont de Ferrières, le cours de Jonquières avec sa

promenade) » (Giocanti p. 25-26). Comme on le sait, Martigues n'a pas seulement été la ville de Ziem, mais a aussi attiré au tournant du siècle les peintres les plus innovateurs, et a été un des objets privilégiés du mouvement fauviste.

Au-delà du différend ponctuel sur la bonne interprétation des photographies des riverains de l'étang de Berre, il faut préciser que l'enquêteur avait été coopté, en tant que spectateur assidu mais aussi en tant qu'ancien fonctionnaire du ministère de la Culture, membre du conseil d'administration du Théâtre des Salins, scène nationale de Martigues. Il se trouvait aussi marié avec la conservatrice du musée Ziem, nommé d'après un artiste du XIX^e siècle surnommé le « peintre de Martigues » : il pouvait de ce fait être identifié - ou à tout le moins perçu comme proche de -, particulièrement par les élus, à un groupe de professionnels de la vie culturelle institutionnelle locale, qui avaient coutume de se réunir informellement lors de pique-niques improvisés pour échanger des points de vue, et qui avaient créé une association de réflexion destinée à promouvoir des valeurs éloignées à la fois du localisme et du populisme dans le travail culturel.

2. Culture communale, culture commune ?

Le contexte culturel de l'enquête doit en effet être précisé. La municipalité communiste a encouragé, depuis les années soixante-dix, les initiatives culturelles, notamment à travers le soutien apporté par l'Office municipal des sports et de la culture (OMSC), qui ont donné lieu au développement de véritables institutions appuyées sur une politique de création ou de rénovation de lieux qui en font un pôle

d'attraction dont l'influence s'exerce au-delà de la micro-région. Il est clair, comme l'ont montré les travaux de Pierre Vergès et de ses collègues, que la politique locale du parti aux affaires à Martigues a été caractérisée par une stratégie d'alliance avec les couches moyennes, laquelle supposait à la fois une forme de retrait idéologique et une ouverture culturelle marquée par la multiplication d'équipements de haut niveau (Vergès 1982). C'est ainsi que la ville est dotée d'équipements qu'on trouve dans des villes plus importantes : on pense en particulier au théâtre des Salins, qui a reçu du ministère de la Culture le label de scène nationale. Mais le Musée Ziem et le cinéma de recherche Jean Renoir ont aussi une dimension qui excède la scène locale, comme en témoigne par exemple l'attention de la presse nationale à l'occasion de manifestations importantes. Tout indique cependant que la fréquentation de ces établissements obéit aux mêmes déterminations sociales qu'en d'autres territoires. Les classes populaires sont minoritaires au sein de l'audience, qui compte une majorité de professions dites aujourd'hui intellectuelles.

C'est à d'autres équipements, en particulier le stade Francis Turcan (l'équipe de football de Martigues, très fortement soutenue financièrement par la municipalité, a joué deux saisons en première division, avant de plonger dans les profondeurs du national) et surtout la Grande Halle, espace polyvalent qui accueille des spectacles de variétés, qu'il revient d'accueillir le grand public populaire. Un élu de la ville a d'ailleurs dit un jour au responsable d'un des principaux équipements culturels de la ville : « le théâtre, c'est pour vous qu'on l'a fait, la Grande Halle, c'est pour nous ». À ces lieux de rencontre pour le grand public, il faut ajouter le festival de folklore mondial qui

se tient chaque été à Martigues et qui attire plusieurs milliers de spectateurs sur le canal Saint-Sébastien, au cœur de la ville. Ce festival constitue en quelque sorte le prolongement d'une association provençaliste, La Capouliero, qui a un recrutement assez large mais qui est plutôt une association de loisirs qu'une association « idéologique ».

Derrière la distinction que l'élu fait entre le vous et le nous, on peut sans doute retrouver la ligne de partage entre deux populations martégales, qu'on serait conduit à différencier en fonction de leurs modes de récréation. On voit peu d'élus au théâtre, et guère plus au musée ou au cinéma de recherche. On en voit plus au stade ou à la Grande Halle, et pas seulement pour des raisons de protocole. Bien que des dispositifs divers d'acheminement du public existent (mais pas nécessairement beaucoup plus qu'ailleurs), au sens que donne Jean-Claude Passeron à la notion de « voiturage » des audiences, il ne correspond pas à une demande politique forte qui serait présentée comme une volonté d'élargissement des publics, d'accès de tous à la culture, mais plutôt à l'exercice ordinaire des professions culturelles. Il faut noter que le cinéma Jean Renoir, géré par une association paramunicipale, a été implanté dans un quartier plutôt populaire, Paradis Saint Roch, mais que le type de programmation qu'il privilégie rend la fréquentation de voisinage minoritaire, sauf dans des circonstances exceptionnelles (voir en particulier Marius et Jeannette).

De la même façon, l'association des amis du musée Ziem compte une majorité de membres appartenant à la fonction publique (et singulièrement au personnel municipal). Les publics des trois principales institutions culturelles de la ville sont d'ailleurs

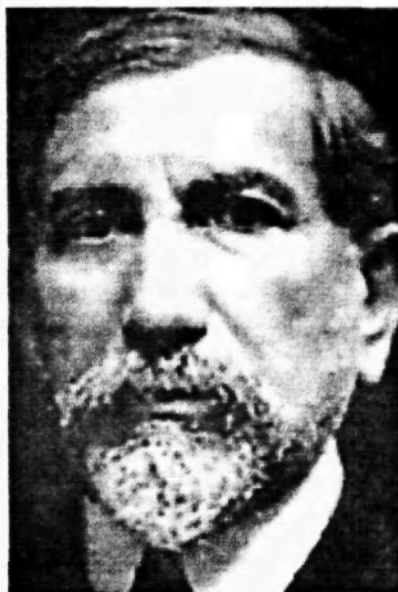
partiellement sécants. S'il ne faut pas exagérer l'homogénéité de ces publics, il convient pourtant de remarquer qu'une sorte d'histoire commune réunit ces institutions, autour d'une politique municipale certes, mais peut-être plus encore par une histoire similaire des responsables de ces structures et des spectateurs du premier cercle, histoire qui se construit autour d'un engagement militant originel à propos de la culture (celle-ci étant conçue à l'origine comme un vecteur de transformation du monde), mais qui passe par un processus de professionnalisation ayant pour effet de mettre progressivement à distance une lecture directement politique des objets culturels, au profit d'une orientation qu'on pourrait appeler plutôt auto-référentielle. L'exemple du théâtre des Salins peut fournir une bonne illustration de ce processus.

D'une certaine manière, on pourrait dire qu'en un quart de siècle, professionnels de la politique et professionnels de la culture à Martigues ont vécu conjointement une sorte de désenchantement du monde politique : les premiers au profit de la généralisation d'une logique gestionnaire, les seconds au profit d'une autonomisation des objets culturels. Ce double désenchantement, bien qu'il soit à peu près synchrone, n'a pas les mêmes effets sur les deux populations et donne lieu plutôt à l'émergence de nouvelles zones de conflictualité. En effet, l'association propre à la France entre l'idéologie communiste et une forme d'allégeance à la légitimité culturelle, caractéristique importante des politiques municipales depuis l'après-guerre, a été progressivement mise en question à mesure que les élus locaux de Martigues se ralliaient à une idéologie du développement économique local dirigé, dont la floraison des sociétés d'économie mixte est la meilleure illustration. Dès le début des années quatre-vingt-dix,

l'affaiblissement des justifications idéologiques était patent dans la vie locale : faucilles et marteaux ont disparu au profit des logos standardisés des collectivités publiques contemporaines, dans une signalétique qui est censée figurer le dynamisme et la performance. Si l'on ajoute à ce fait que les grandes manifestations de protestation se concentrent aujourd'hui à Marseille, pour des raisons de médiatisation, on constate aujourd'hui que tous les emblèmes et les cérémonies caractéristiques de l'imagerie d'une ville ouvrière ont disparu. Simultanément, les responsables des structures culturelles se sont autonomisés (souvent, cette autonomisation s'exprime par le fait de quitter le Parti communiste, ou par l'abandon de la lecture de *l'Humanité* au profit de celle de *Libération* et de l'intégration progressive dans des réseaux professionnels non locaux que la politique culturelle de l'État a particulièrement favorisée depuis 1981. Les limites très étroites des politiques de démocratisation de l'accès aux biens de culture, documentées par les enquêtes concernant les pratiques culturelles des Français, ont contribué à accroître le scepticisme des acteurs de la culture à l'égard de l'efficacité des dispositifs d'élargissement des publics. C'est au nom d'autres exigences, fondées sur des normativités professionnelles, que l'exercice du métier est justifié : c'est même dans le « socio-culturel » qui désigne l'action culturelle dans les quartiers au nom de logiques d'insertion ou de pacification, que les responsables des institutions culturelles de la ville voient une perversion de la définition même de leur projet. Ce n'est pas qu'ils soient hostiles par principe aux actions de développement culturel - ils mènent une recherche active de publics nouveaux et s'associent volontiers à des opérations pilote dans le domaine - mais ils ne subordonnent plus la définition de leur action à des considérations extra-culturelles. L'autonomisation de

l'univers culturel, et la généralisation de la référence à des normes non-locales, en matière de savoir-faire et de techniques professionnelles qu'en matière de répertoire, conduisent inévitablement à une redéfinition des lieux culturels : ceux-ci ne sont plus tant les fleurons d'un patrimoine local ou les repères familiers de l'espace urbain et le lieu de sociabilités spécifiques que les avant-postes d'une définition de la culture qui, tant en ses programmes qu'en ses plaisirs, ne doit plus grand chose à des thèmes ou à des traditions locales.

3. Un auteur provençal ?



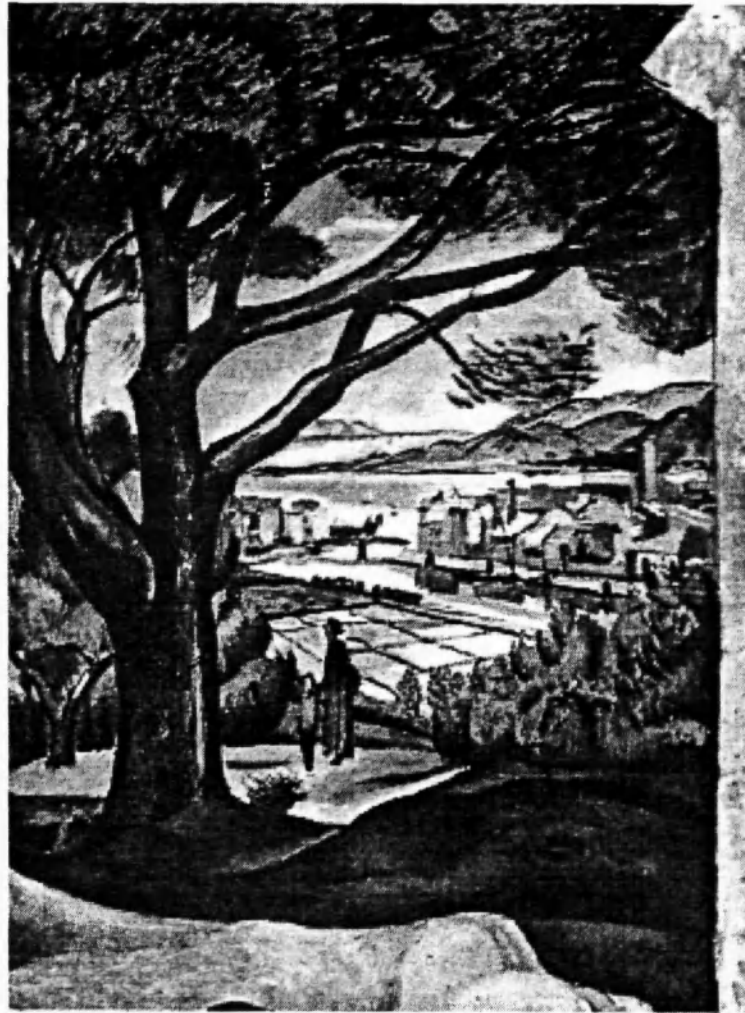
Maurras, on l'a dit, est encore officiellement quasiment absent dans sa vile natale. Le lien entre l'auteur et la Provence est pourtant largement évoqué par les spécialistes de l'œuvre. Parmi d'autres exemples, on citera la notice qu'Alain-Gérard Slama a consacrée à l'auteur du *Chemin de Paradis* dans le *Dictionnaire des intellectuels* :

« L'œuvre de Maurras ne se sépare pas de la ville provençale de Martigues où celui-ci naquit, le 20 avril 1868. Entre ses premiers engagements littéraires en faveur du félibrige de Frédéric Mistral, puis de l'école « romane » néo-classique de Jean Moréas, et les choix politiques anti-individualistes et décentralisateurs qui le conduisirent au monarchisme, le lien est patent »¹. La relation entre le développement d'une doctrine politique et l'engagement dans le félibrige constitue un thème dominant des biographies de Maurras.

La publication récente de l'ouvrage de Stéphane Giocanti, *Charles Maurras félibre*, dans la collection des Amis de la Langue d'Oc (Giocanti 1995) constitue un bon indicateur du travail de réinscription de l'œuvre de Maurras dans le contexte provençal, comme en témoigne la présentation du livre par Jean Fourié, majoral du Félibrige : "Trop longtemps, le Martégal a été cantonné dans le rôle de penseur politique, de théoricien social et de pamphlétaire, défendant et véhiculant des valeurs que les circonstances de l'Histoire ont placées sous les feux d'une actualité parfois dramatique et que nous n'avons pas à considérer ici. Il était temps de prendre quelque hauteur et d'élargir le périmètre des investigations". Si le mouvement du Félibrige a longtemps tenu en réserve le Maurras provençal, en raison de sa teneur idéologique, avant de le retrouver pleinement, l'occitanisme militant apparu dans les années soixante (principalement à Montpellier et à Toulouse), réancrant à gauche la revendication régionaliste, s'y est explicitement opposé : les auteurs de *l'Histoire d'Occitanie* (Armengaud 1979) n'évoquent-ils pas l'auteur des *Trente beautés de Martigues* comme « l'un des penseurs occitans les plus parisiens" ?

Charles Maurras s'est installé avec sa mère, veuve depuis douze ans, et son frère à Paris, en décembre 1885, à l'âge de dix-sept ans et demi. Ce séjour avait été longuement préparé : le déracinement qu'il impliquait, avec ses coûts matériels et psychiques, fut très rapidement surmonté par Maurras, qui sut tirer un profit instantané des ressources culturelles de la capitale. Les talents exceptionnels qu'il avait manifestés lors de son adolescence martégale et aixoise avaient conduit son entourage à lui suggérer de monter à Paris. C'est ce que rappelle Victor Nguyen dans la très remarquable biographie intellectuelle qu'il a consacrée à Maurras : « le séjour n'avait-il pas été conseillé, recommandé, préparé par ces prêtres d'Aix-en-Provence, éducateurs des enfants à l'École libre du Sacré-Cœur et amis de la famille ? Charles possédait trop de camarades en Provence, il risquait d'y gaspiller ses dons, d'y perdre son temps en discussions interminables, courses dans la campagne, baignades et parties de barque qui l'enchantaient, de s'y enliser finalement dans la morne vie aixoise, à moins qu'il ne fût allé s'encanailler dans l'*emporium* marseillais tout proche » (Nguyen 1991 p. 111).

Le passage à un autre univers (celui du journalisme et des lettres, et bientôt celui de la politique) va de pair avec la constitution de la Provence comme réserve symbolique et de Martigues comme point focal d'un « paradis perdu », expression parfaite d'une latinité mythique aussi bien que du bonheur de vivre. Il faut donc y voir tout autre chose qu'une nostalgie régionaliste : Maurras n'exprime jamais l'intention d'une réinstallation. Il est par ailleurs très indulgent à l'égard des transformations industrielles qui affectent la Provence : il semble n'éprouver aucun goût pour le passéisme ou la conservation à l'identique des paysages.



Derain, vue de Martigues, 1913

La Provence est d'abord une idée, qui ne s'incarne que malaisément dans une temporalité ou une histoire. « Pour exprimer son amour de la Provence, il fallait la nommer dans sa partie la plus haute et impérissable. Il fallait inventer un langage de beauté qui la refînt des eaux du temps. Ce platonicien pensait en effet que le fait de nommer une chose, c'était s'accorder à son essence » (Giocanti p. 299). Les séjours de Maurras dans la bastide furent à la fois brefs et irréguliers. Le chantre de la décentralisation reste lui-même très fortement attaché à la centralité littéraire et politique de la France. Comme le remarque

Stéphane Giocanti, Maurras a presque toujours évoqué son pays natal en ayant recours à la « prose du souvenir » (Giocanti p. 295). La terre natale est à la fois une remémoration et un concept, comme en atteste le traitement « atticiste » du paysage provençal qui l'inscrit dans une filiation avec une Grèce purement théorique.

Cette approche théorique de la bastide, on la retrouve dans le traitement tout à fait caractéristique que Maurras applique au jardin : celui-ci était un jardin de maison provençale classique. Il y fit planter des essences représentatives du jardin méditerranéen en général, avec une référence particulière à la Grèce. De la même façon, la constitution du mur des héros, ou la transformation programmée de la bastide en maison d'écrivain, avec l'implantation de la bibliothèque qu'il avait réunie à Paris, témoigne de la démarche de construction qui a constitué la bastide du chemin de Paradis, en maison de Charles Maurras.

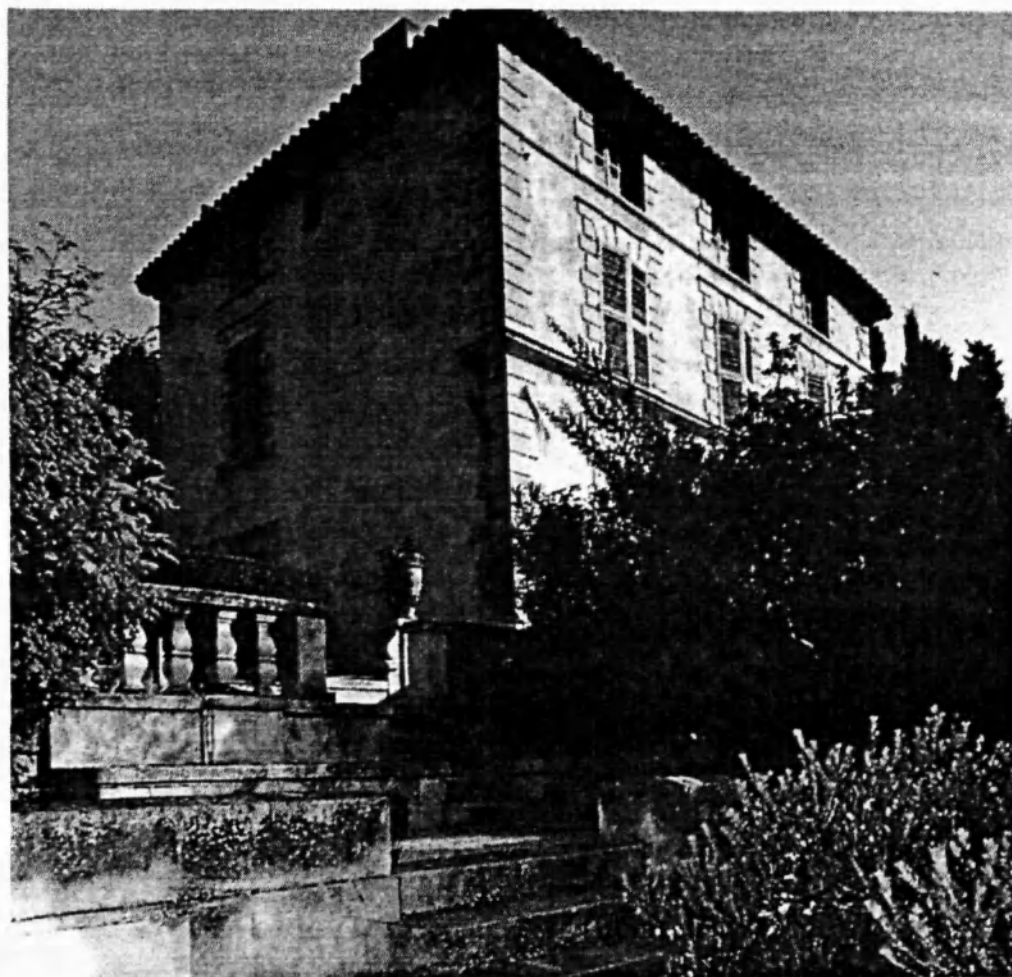


On est ici, semble-t-il, très loin de la provençalité, mais dans un espace de la fiction théorique qu'il faut rattacher aux principes

esthétiques que Charles Maurras défend et qui doivent être associés à une définition de la fonction sociale de l'écrivain. Dans un ouvrage récent, Gisèle Sapiro fait justement remarquer « qu'en annonçant, dans la dernière décennie du XIXe siècle, au moment même où le classicisme recevait ses lettres de noblesse universitaires, les prémices d'un nouveau classique, l'École romane, qui regroupait autour de Jean Moréas des dissidents du symbolisme, et dont Charles Maurras fut le théoricien, opérait une révolution symbolique au sein du champ littéraire » (Sapiro p. 120). La critique du romantisme (qualifié à la fois d'individualiste, de sentimental, et de non latin) au nom du classicisme et de l'idéal grec de beauté est commune à tout un groupe d'écrivains et elle aura des échos puissants dans la génération littéraire des années vingt. L'engagement littéraire de Maurras auprès de l'École romane lui permet de construire les fondements de sa théorie générale de la culture et de la politique. Le romantisme associe à la fois la tyrannie du sentiment, l'exaltation et le dérèglement du moi et le messianisme révolutionnaire. Le romantisme n'est donc pas seulement une calamité esthétique, il est aussi une menace politique. En s'appuyant sur les positions de ce mouvement littéraire (dont l'importance dans l'histoire de la littérature est à l'évidence limitée), Maurras met à profit le combat esthétique pour développer un arsenal politique. Selon lui, transgresser les règles du classicisme équivaut à un acte de barbarie. Comme le montre à juste titre Gisèle Sapiro, la critique du romantisme littéraire est le moyen, au prix d'une reconstitution mythique de la géopolitique et des migrations internationales des mouvements d'idées, de construire une théorie nouvelle du nationalisme. « Le redécoupage maurrassien opposait un Occident régi par le principe « masculin » de l'ordre et de la maîtrise de soi, qui a désormais son centre dans le midi provençal,

héritier de la tradition helléno-latine, et un Orient régi par le principe « féminin » dont le romantisme est l'expression. Cette vision du monde est au fondement du nouveau nationalisme qui émerge à la fin du XIXe siècle, et dont Maurras se fera bientôt l'un des chefs de file, avec la doctrine du nationalisme intégral » (Sapiro p. 122). Ceci suffit à expliquer que la séparation radicale entre un Maurras écrivain, théoricien de la littérature et ami de la Provence, et un Maurras défenseur du nationalisme intégral et pourfendeur de la démocratie, est impossible à pratiquer, tant le travail théorique, la composition littéraire et l'orientation idéologique sont indissolublement liées dans le projet même de l'écrivain. Les apparences peuvent conduire à la distinction entre deux types de prose maurrassienne, la première étant fondée sur un équilibre néo-classiciste et sur l'harmonie entre l'individuel et le collectif, la seconde manifestant le goût pour l'invective et la violence verbale, dans le style franchement disharmonique des publicistes de l'époque : mais la notion de « virilité » est présente à la fois à travers la définition du classicisme et dans la posture de combat caractéristique de la littérature conservatrice de l'époque. De fait, l'unité domine dans le projet maurrassien : il n'y a pas de solution de continuité entre littérature et politique. Les deux s'entr'expriment.

De cette construction théorique à base fictionnelle qui associe la virilité, le classicisme et le midi provençal, la bastide du chemin de Paradis constitue la principale réserve symbolique. Victor Nguyen y voit « l'axe même de sa vie affective, là où tout se rapporte, tôt ou tard, le môle où s'accroche sa rêverie, le lieu où rôdent ses souvenirs » (Nguyen p. 116). Les nombreuses pages destinées à célébrer sa maison attestent de la signification profonde de ce point d'ancrage qui vaut pour l'ensemble de l'œuvre, littéraire, théorique et politique de Maurras.



Telle qu'elle se présente, la maison ne présente pas de caractère véritablement exceptionnel : elle témoigne, parmi une foule d'autres exemples en Provence, du goût pour les résidences champêtres au XVIIIe siècle. Charles Maurras n'y passa pas sa petite enfance, puisque la propriété de la bastide ne revint à sa mère qu'en 1881. La véritable maison d'enfance se trouvait dans le quartier de Ferrières voisin : ce fait ajoute encore au caractère d'abstraction théorique de la bastide, et montre à quel point l'ancrage de l'ensemble de l'œuvre autour de la bastide a fait l'objet de la part de Maurras d'un véritable processus de construction, de réordonnement où les éléments les plus affectifs de la vie trouvent leur justification dans une argumentation rationnelle. Au risque de choquer les fidèles qui insistent avant tout sur la provençalité de Maurras, on ne peut constater la dimension de recomposition *a posteriori* que revêtent les références multiples au Chemin de Paradis. La mythologie personnelle est indissociable d'une théorie sociale et politique que la maison illustre parfaitement. À cela s'ajoute le fait que l'enfance de Maurras correspond au moment du plus fort déclin de la ville : Martigues comptait environ 13 000 habitants à la fin du dix-septième siècle. Il n'en restait que 6 098 en 1881 et 5 722 en 1906. À l'encontre du développement marseillais au XIXe siècle, la petite ville connaît un déclin continu. Les environs sont également endormis, comme en témoigne la description qu'Ardouin-Dumazet en donne au tournant du siècle : « Pourtant désert est ce vaste bassin dont la superficie atteint vingt mille hectares. À peine, de temps à autre, une voile de pêche. Dans les anses si bien abritées de Saint-Chamas et de Berre, pas un mât de goélette, pas une cheminée de steamer : c'est la solitude absolue » (Ardouin-Dumazet). Cet assoupissement contraste

fortement avec le développement industriel qu'ont connu les rives de l'étang de Berre depuis la fin des années dix-neuf cent vingt. Mais l'atonie martégale a rendu peut-être plus facile la reconstruction « théorique » dont a été l'objet après-coup le pays natal de la part de son illustre fils. L'espace social et urbain en devenait d'autant plus malléable et reconstructible à volonté. La bastide provençale s'est ainsi trouvée classicisée : on a déjà évoqué l'atticisation du jardin. Il existe une autre dimension de l'après-coup : celle qui voit les fonctions de la maison redéfinies pour un usage *post-mortem* dans l'ensemble des dispositions testamentaires.

Il est clair que la redécouverte de la dimension locale de l'œuvre de Maurras s'intègre dans un mouvement plus vaste de réhabilitation et de réévaluation, comme en témoignent les colloques organisés à Aix-en-Provence entre 1968 et 1985, dont les actes ont paru régulièrement dans la revue des *Études maurassiennes*, rencontres au cours desquelles interviennent plusieurs universitaires. Un autre élément important est constitué par la publication posthume de l'ouvrage de Victor Nguyen (Nguyen 1991), contribution à l'histoire intellectuelle qui a toutes les caractéristiques d'une production savante en dépit de son inachèvement, et qui tranche sur la littérature de piété à laquelle a été longtemps confiné le savoir maurrassien. Il faut ajouter enfin la mise en évidence de la position éminente que Maurras a occupée dans le champ littéraire, à travers l'édition de lettres qui lui ont été adressées par de très nombreux écrivains (Deschodt 1995). Le travail récent de Gisèle Sapiro permet de réévaluer l'importance de Maurras dans l'espace des querelles littéraires et partant dans celui des attitudes politiques dont la sociologue montre qu'il est inséparable.

Gisèle Sapiro fait dans ce travail un usage fécond de la notion de « champ » développée par Pierre Bourdieu, et souvent mobilisée de façon imprécise ou forcée : il est vrai que la conjoncture littéraire et politique de la Troisième République est particulièrement propice à des analyses en termes d'espace positionnel, tant la définition sociale de l'écrivain inclut la question de sa responsabilité politique. Le champ littéraire français de la première moitié du XXe siècle est aussi un champ politique. On avait tendance à oublier, en ne considérant que la vie tourmentée de l'Action française, le caractère central de Maurras dans la vie littéraire de l'entre-deux guerres.

Considérons maintenant les opérations de réhabilitation qui concernent la figure du mentor de l'Action française. Il existe deux lignes argumentatives : la première porte sur la réévaluation des positions politiques de Maurras. Il s'agit de montrer que Maurras n'a rien à voir avec l'extrême-droite collaborationniste. C'est la position qu'illustre avec le plus de clarté Pierre-Jean Deschodt dans sa préface à l'édition de la correspondance des écrivains avec Maurras : « Quels aspects de Charles Maurras retiennent aujourd'hui les historiens ? Ils se plaisent à le considérer comme un représentant éminent de l'ultra-droite qui a sévi dans le cadre des « heures les plus sombres de notre histoire ». Derrière ce schéma réductionniste et dogmatique, on ressent, toutefois, un certain malaise. Maurras n'a-t-il pas été en relation et même le maître de certains collaborateurs ? L'examen des faits témoigne que cette imputation se fonde sur un paradoxe. Les reproches fréquents que l'on entend ici ou là, ne résistent pas à la simple lecture des écrits de Charles Maurras. Des collaborateurs avérés, tels Dominique Sordet, critique de théâtre, Georges Claude,

physicien et grand spécialiste de la recherche de nouvelles énergies, Lucien Rebatet et Robert Brasillach, viennent bien des milieux de l'Action française, mais lorsqu'ils ont embrassé, en adhérant à la collaboration, le destin de l'Allemagne, Maurras s'est immédiatement séparé d'eux ; dès lors, à ses yeux, ils n'existaient plus (Deschodt p. 17).

La réhabilitation politique de Maurras passe aussi par la critique des conditions de son procès à la Libération. Pierre-Jean Deschodt fait ainsi remarquer que les esprits n'étaient pas dans un état de sérénité suffisant pour prononcer un jugement équitable : « Au lendemain de la libération de la France, l'atmosphère ambiante était délétère. Au moment du procès Maurras, la pression populaire nourrie par le parti « des 75 000 fusillés » avait envahi le prétoire. Elle exigeait une épuration sans aucune indulgence. « Tous nos malheurs passés sont venus de notre refus de juguler la trahison... Ne pas punir les crimes d'hier, c'est encourager les crimes de demain. Saint-Just avait raison de proclamer que ce n'est pas avec l'indulgence qu'on fonde la république, mais avec la rigueur implacable envers tous ceux qui ont trahi ». Il fallait accuser, accuser ; trouver des coupables, faire des coupables afin de convaincre l'opinion publique que celui-ci était un « monstre, celui-là un « philoboche ». L'heure n'était plus au discernement mais à la passion » (Deschodt p. 31-32). Quant au soutien apporté au régime de Vichy, il est incontestable : on plaide alors « l'incohérence politique » de Maurras : les violentes diatribes contre la résistance, qu'elle soit gaulliste ou communiste, sont mises sur le compte d'une forme de grand écart entre le patriotisme et le souci d'éviter une guerre civile entre les Français. Pétain et l'État

français constituent dans la conjoncture l'incarnation du principe unitaire : le soutien au Maréchal permet d'éviter la dissolution de la France. On peut trouver une illustration de cette schizophrénie à travers l'anecdote que rapporte François Huguenin dans un livre récent : Maurras pouvait simultanément appeler avec la plus extrême des violences à la prise d'otages résistants en représailles et appeler les Français, « à s'unir et à se liguer dans la « haine du désordre » et pour « son châtement » et aller s'incliner devant les dépouilles de cinq otages fusillés par les Allemands place Bellecour à Lyon (Huguenin p. 492).

La deuxième ligne argumentative porte sur la qualité propre de l'écrivain Charles Maurras et de la nécessité qui se fait jour, en dehors de toute préoccupation idéologique, de préserver les conditions d'accès à une œuvre majeure. On convoque volontiers à ce propos le fait que l'antisémitisme violent de Voltaire ne l'a pas disqualifié pour figurer dans le panthéon littéraire. On s'appuie surtout sur le fait que Céline, vrai collaborateur et antisémite actif, est aujourd'hui considéré, presque unanimement, comme un des grands innovateurs littéraires du XXe siècle. Loin d'être pensées comme indissociables, les préoccupations littéraires et l'engagement politique de Maurras se trouvent, au plus loin de la vérité historique, séparés par un coup de force. Les entreprises de réhabilitation du personnage ont régulièrement recours à ce type de violence historique : elles ont pour conséquence de minorer les éléments liés à l'activisme politique de Maurras (ou de la reconnaissance de ses bévues ou de ses incohérences) au profit de la dimension théorique de son œuvre, de sa valeur littéraire et de l'attachement constant qu'il a manifesté à sa terre

natale. L'élément félibréen présent chez Maurras est ici de première importance dans la mesure où il permet de réorganiser l'ensemble de l'œuvre en fonction d'un itinéraire cohérent ("à l'aide du Maurras provençal, on aborde en fait la totalité d'une des plus grandes figures du XXe siècle", écrit ainsi Stéphane Giocanti). Dans les réévaluations récentes, l'inscription locale de l'œuvre apparaît à la fois comme point de départ (le retour sur l'expérience primitive du monde social constituant la première impulsion pour le développement de la pensée philosophique et politique de l'auteur) et comme condition d'accès pour le lecteur : c'est l'entrée félibréenne qui permet de saisir l'œuvre dans toutes ses dimensions, au-delà de l'interprétation qu'ont imposée les circonstances de l'histoire politique.

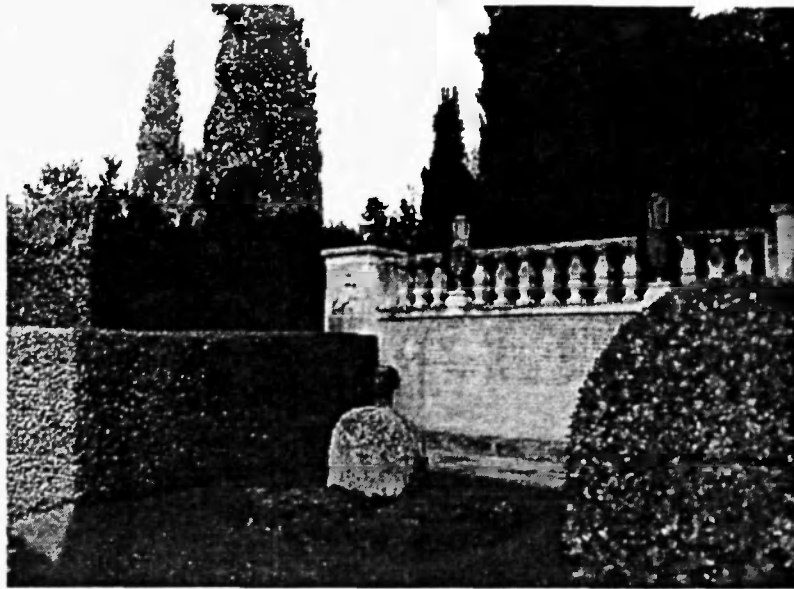
On voit parfaitement que les enjeux de cette référence à un enracinement local n'ont rien de local. Maurras n'a jamais fait l'objet d'une revendication *from below*. Il convient aussi de dire que la mémoire officielle, telle que l'a constituée le Parti communiste au pouvoir, n'a pas laissé de place au champion des *Trente beautés de Martigues*. Plutôt que la réprobation politique (bien qu'une partie des militants politiques et associatifs fassent exception à la règle) c'est la méconnaissance de l'écrivain qui domine localement. Il faut dire que le territoire urbain n'offre aucune prise au travail de mémoire : le changement de statut de la ville, qui a connu en un siècle la transition de la bourgade endormie vers la cité ouvrière à la périphérie de laquelle s'est constitué le premier pôle pétrochimique européen, a puissamment contribué à brouiller les lignages et a effacé les traditions (et la possibilité de les réinventer). Maurras ne saurait être considéré dans sa ville natale, Martigues, comme un héros local. Il y a

plus : le patrimoine maurassien présente tous les caractères d'un héritage encombrant dans une ville encore massivement ouvrière et à direction municipale communiste. La structure urbaine de Martigues échappe comme à plaisir à tous les clichés provençalistes (Fabiani 1994). La ville esquivé la monumentalité, aussi bien qu'elle remet en question les stéréotypes de l'urbanité méridionale. Martigues est véritablement au ras de l'eau (il y a même dans l'île des débordements en temps de pluie qui rappellent *l'aqua alta* vénitienne) quand le stéréotype privilégie le site perché. Alexandre Dumas, dans ses *Impressions de voyage*, disait de Martigues qu'elle n'était pas bâtie au bord de la mer, mais dans la mer. « C'est un vaste bateau où tout le monde pêche », ajoutait-il (Dumas p. 190). Aujourd'hui, le déclin de la pêche et le développement de la pétrochimie ont profondément modifié la relation à l'eau, même si l'omniprésence des canaux et des ponts continue à déterminer les scansionnements de la vie quotidienne. De toute manière, Martigues continue d'échapper à la définition convenue du bourg provençal : l'industrie lourde domine là où l'on attendrait un paysage jardiné. La ville ne possède pas d'édifice ostentatoire, et l'on n'y repère aisément aucune pratique de distinction. L'étonnante sobriété de l'hôtel Colla de Pradines (après avoir été le siège de la mairie, abrite aujourd'hui le tribunal d'instance), seul exemple de construction sur le modèle aixois. Le récent hôtel de ville, qui illustre le projet politique et urbain de la municipalité, est tout en décrochements et dépourvu de frontalité, au moins du côté de la terre : tout se passe comme s'il tentait d'échapper à l'officialité de sa fonction. La ville, en dépit de l'habitat collectif qui a connu un grand développement au cours des années soixante, reste majoritairement horizontale et dépourvue de balises puissantes.

C'est sur d'autres registres qu'est construite l'identité locale contemporaine (principalement à travers la référence à la communauté des pêcheurs, à la culture ouvrière, telle qu'elle s'exprime notamment dans le *Toni* de Jean Renoir, tourné en partie à Martigues, et à la résistance locale à l'occupant dont les martyrs donnent à la ville un bon nombre de ses noms de rues). Les élus ont joué à fond la carte du « parti des fusillés ». On rapporte même qu'un candidat à une élection locale s'est prévalu du titre inattendu de « gendre de fusillé ». À la différence de bien des municipalités communistes (y compris voisines, comme Port-de-Bouc), la ville de Martigues n'a pas honoré les dirigeants du Parti, pas plus que les héros de l'Union soviétique en baptisant les rues ou les places de la ville. Les noms des rues et des places associent la tradition républicaine (cours du 4 septembre à Jonquières, rue de la République dans l'île, place Jean-Jaurès dans le quartier de Ferrières), la résistance, des figures du travail ouvrier (par exemple, l'avenue José Nobre porte le nom d'un ouvrier mort dans un accident du travail lors de la construction du viaduc autoroutier qui surplombe Martigues). Des établissements d'enseignement ou des lieux culturels portent le nom de personnalités culturelles et scientifiques ordinairement associées au Parti communiste (Jean Lurçat, Paul Langevin, Pablo Picasso, Louis Aragon) : mais on ne trouvera ni Youri Gagarine, ni Lénine, ni Georges Gosnat en flânant dans Martigues. Il y a incontestablement moins de références à la culture dite provençale que dans les autres villes de la région (à l'exception de Marcel Pagnol, qui donne son nom à un collège). Il faut noter l'importance donnée à la culture, mais celle-ci ne privilégie pas les félibres et valorise plutôt la production reconnue

internationalement (Georges Braque et de très nombreux peintres) ou la création contemporaine (il existe ainsi une allée Jean Barraqué).

C'est Maurras lui-même qui a soigneusement programmé la réinscription de la bastide dans l'espace local. Il a insisté sur sa dimension patrimoniale dans de nombreux textes particulièrement *Sans la muraille des cyprès*, publié à Arles en 1941. Le jardin a été dessiné et planté selon les directives de Maurras lui-même, comme en attestent le devis d'exécution daté de 1943 et le texte intitulé *Le pain et le vin* (1944). Le jardin constitue une composition intégrale : c'est Maurras lui-même qui a dessiné le mobilier de jardin, et qui a choisi les essences, censées représenter une idée de la flore méditerranéenne, en référence à la Grèce principalement : il s'agit d'un jardin symbolique. Maurras a fait également édifier l'Allée des philosophes et le Mur des Fastes à la gloire des hommes célèbres de la Provence et il a fait édifier un monument en mémoire de Gérard Tenque, fondateur de l'ordre des Templiers et natif de Martigues. Une marche permettant l'accès au mur des Fastes contient le cœur de Maurras enfermé aux côtés de la boîte à couture de sa mère (Maurras étant lui-même enterré à Roquevaire).



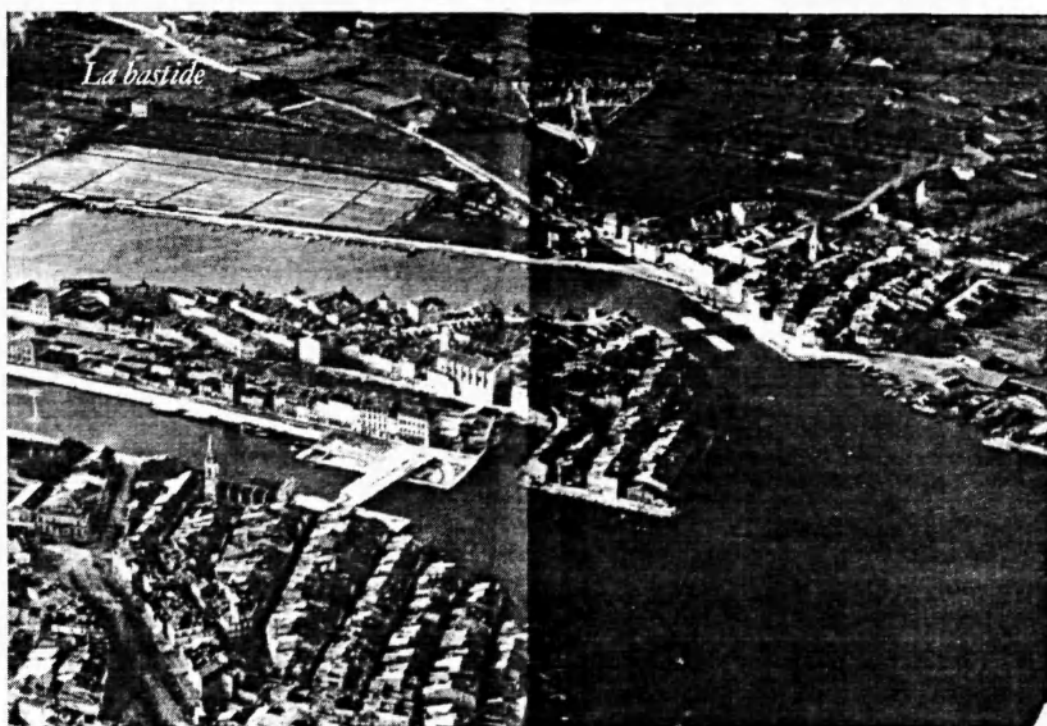
Le mur des Fastes

C'est également Maurras qui a fait rapatrier la bibliothèque de son appartement parisien pour en faire, avec son bureau, le cœur d'une maison de grand écrivain. Enfin, Maurras a fait intégrer dans le jardin un élément architectural du XVIe (un macaron de fontaine) provenant du site voisin de Saint-Blaise. Comme on le voit, il s'agit ici d'une création plutôt que d'une conservation. On est en face du processus de création d'une sorte de lieu saint : les maurrassiens appelaient d'ailleurs Martigues la ville sainte. À partir de la lecture d'un ensemble de lettres à Jacqueline Gibert qui constitue le dispositif testamentaire de Maurras, on perçoit deux types d'intention. La première, qui est au centre des premiers courriers et qui s'estompe au cours du temps, est sans ambiguïté. Il s'agit de faire de la bastide un sanctuaire de l'Action française. Ainsi dans une lettre datée du 15 juin 1950 : « Mon testament prend des dispositions pour que soit maintenue ma maison vivante, avec ses livres et ses souvenirs d'Action française ». Il éclaire son propos initial dans un courrier du

30 avril 1951 : « Vous n'ignorez pas mon intention de faire de ma maison... une espèce de musée de l'Action française ». Au cours du temps, le projet de donation à la ville de Martigues est assorti de considérations plus sociales et plus consensuelles dans la France de l'immédiat après-guerre. Ainsi le 24 janvier 1952, il écrivait à sa correspondante : « J'ai le dessein d'aménager, après moi, dans ma vieille propriété, un centre de libres études littéraires et historiques (un peu musée, un peu et surtout bibliothèque) pour les jeunes gens doués qui auraient des dispositions au travail personnel... La jeunesse de Martigues, ou du moins son élite, pourrait venir travailler dans mon ancien logis pendant que les enfants en bas âge joueraient dans le jardin ». avait fait don de sa maison natale, comprenant sa bibliothèque et son jardin ».

Pour asseoir sa donation dans le contexte politique des années cinquante, Maurras a suggéré d'établir un comité de gestion de la bastide qui serait composé du maire (président d'honneur), du premier adjoint, de trois conseillers municipaux représentant trois couleurs politiques (PCF, SFIO, RPF), d'un représentant du musée, et de trois amis personnels (Rolland, Maurel, Berlot). Le projet n'a pas abouti en 1954. La mairie a refusé le legs, l'estimant dépourvu de validité. Il était effectivement très difficilement pensable qu'une collectivité publique, quelle que soit sa couleur politique, pût accepter ce type de don en 1954. À ce moment, le journal communiste la Marseillaise exprimait en ces termes le refus municipal : « La validité du testament est contestable, étant précisé qu'il émane d'un condamné à la réclusion perpétuelle qui ne pouvait, à cette époque, disposer librement de ses biens ». Malgré le dispositif consensuel que Maurras

avait habilement imaginé, la constitution d'une mémoire officielle maurrassienne à Martigues se révélait impossible.



Martigues dans les années trente

Il convient de noter que le statut urbain de la bastide a fortement changé depuis les années cinquante. Celle-ci avait été bâtie à la périphérie de la ville et avait le caractère d'une résidence champêtre. Elle offrait une vue panoramique qui permettait d'embrasser les trois quartiers de Martigues, les salins et le canal principal. Aujourd'hui elle est strictement enchâssée dans le tissu urbain. Les salins ont été asséchés et ils abritent aujourd'hui plusieurs grands édifices publics. La colline du moulin de France, dont les ruines étaient une source de méditation pour l'écrivain, a été intensément lotie par des logements sociaux. La ville est devenue une ville moyenne (la quatrième du département) et une très importante ville d'immigration. La

population a pratiquement quadruplé depuis 1950 (date à laquelle la population revenait enfin au niveau qu'elle avait en 1990). Les pêcheurs, agriculteurs, commerçants et artisans qui constituaient la grande majorité de la population traditionnelle de la ville, ont été remplacés par les ouvriers, les employés et les agents du secteur public. Au cœur d'une cité où les arrivés récents prédominent désormais (aux Arméniens, Grecs, Italiens et Espagnols récemment établis, s'ajoutent les Portugais, les Maghrébins, mais aussi les Lorrains venus s'implanter lors du développement de la sidérurgie à Fos), quel peut-être le sens d'une référence à la provençalité ou au félibrige ?

La réponse n'est pas simple : l'observation d'une activité traditionnelle comme les joutes martégales, qui ont lieu à la belle saison sur les canaux de la ville, font apparaître que les pratiquants sont en majorité des fils d'immigrés. Ils mettent en œuvre une activité provençale, que les locaux établis depuis de longues générations ont délaissé au profit de sports moins natifs mais socialement plus gratifiants (planche à voile, dont Martigues est un des hauts lieux français, etc.). Les joutes supposent que l'on soit précipité plusieurs fois dans la journée dans les eaux du canal, déclarées impropres à la baignade depuis une vingtaine d'années. Il n'est pas étonnant qu'elles soient délaissées par les plus nantis et qu'elles offrent une porte d'entrée accessible à très faible coût aux arrivés récents. On pourrait multiplier les remarques analogues à propos de la pratique du cabanon, de la pêche ou de l'entretien de pointus ou de barquettes (petites embarcations de pêche transformées en support de loisirs). Les associations folkloriques peuvent être aussi largement réinvesties

par les nouveaux arrivants qui y voient un lieu d'intégration privilégié.

4. La bastide en réserve de la vie locale

Il s'agit de la seule bastide sur le territoire de la ville : cette maison du XVIIe siècle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques pour la façade et la toiture. La maison de Maurras est donc un des bâtiments civils les plus anciens dans une commune à la monumentalité modeste. Le jardin est en attente de classement. Indépendamment de la personnalité de Maurras, cet ensemble est de nature à intéresser des élus locaux dans un contexte de valorisation de tous les éléments du patrimoine. Bien qu'étant une ville industrielle et fortement polluée, la ville de Martigues entend développer une politique de tourisme qu'autorisent les vastes plages sur la façade maritime de la commune et le pittoresque des canaux : une politique d'exploitation du patrimoine est donc à l'œuvre. Dans le contexte régional, où les villes voisines disposent souvent d'ensembles patrimoniaux de première grandeur (Arles ou Aix par exemple), accroître la visibilité de ses monuments historiques est un impératif.

Après le refus de la ville en 1954, la bastide a été en quelque sorte entr'ouverte à la visite, la gestion étant assurée par une société civile immobilière constituée par les héritiers de Maurras et par la société des amis de Charles Maurras. Du fait de l'absence de publicité et de signalétique, la demeure a fait l'objet pour l'essentiel de visites "pieuses" d'admirateurs politiques et de consommateurs de patrimoine très avertis, alors même que la population martégale ignorait dans sa très grande majorité l'existence de ce monument historique (à titre d'exemple : les guides de l'office de tourisme n'ont jamais pénétré dans l'enceinte de la propriété, sise à trois cents mètres du syndicat

d'initiative). La maison de Maurras fait pourtant l'objet d'une notice dans le *Guide des maisons d'hommes célèbres* : "Né aux Martigues (il fut déclaré à l'état civil sous le nom de Photius) d'un père romantique et libéral et d'une mère dévote et royaliste, Maurras, en dehors de sa carrière politique, resta toute sa vie attaché à son terroir provençal natal, qui a nourri une grande partie de son œuvre littéraire. Sa maison est une bastide provençale typique du XVI^e siècle (sic), comportant une génoise à plusieurs rangs, contournée en arrondi dans les angles, un cordon de végétation à denticules et une porte en pierre surmontée d'un "chapeau de gendarme". On visite le bureau de Maurras, sa bibliothèque (sept mille volumes) un petit musée et le jardin aménagé suivant les plans de l'écrivain et de l'architecte Henri Mazet : fontaine aux mascarons, chapiteau bucrâne, Mur des Fastes de Martigues, oratoire de Gérard Tenque, etc."(p. 178 du guide). La maison de Maurras existe donc comme lieu patrimonial : elle fait l'objet de visites, elle est dans les guides. Mais elle n'est pas encore véritablement présente dans l'espace local, bien qu'elle en constitue potentiellement un élément majeur, comme en témoigne son statut de monument historique.

5. Une croisade familiale

Ce patrimoine "inapproprié" dans les deux sens du terme vient de changer de statut, et c'est ce processus qui fait l'objet de l'analyse. Au début de l'enquête, la municipalité de Martigues avait exprimé l'intention d'accéder à la demande qu'avait exprimée le fils adoptif de Charles Maurras, Jacques, fils de son frère, de reconnaître la donation de l'écrivain. Faire accepter à la municipalité cet héritage

idéologiquement inintégréable *a priori* a été le grand souci de Jacques Maurras, et de sa femme Nicole, très active dans cette longue quête. Nicole Maurras ne parle-t-elle pas de Charles Maurras comme de « son beau-père » ? La piété active de ce couple a donné lieu à un très lent travail de mise en relation entre divers interlocuteurs (les responsables du musée de Martigues, les élus et les personnalités locales et surtout les nombreux héritiers littéraires et idéologiques de Maurras qu'ils ont su mobiliser, en soutenant sans relâche les travaux d'érudition sur le grand homme de la famille. Ce travail patient et obstiné est d'autant plus impressionnant qu'il s'est majoritairement déroulé dans des conditions adverses et qu'il supposait d'arracher l'écrivain au petit cercle de ses admirateurs invétérés.

Comme on le sait mieux désormais, Maurras a été l'un des grands points de référence de la littérature française avant guerre (la lecture des dédicaces dans sa bibliothèque montre à l'envi le rôle magnétique de Maurras. Après la guerre, beaucoup d'écrivains et d'hommes politiques ont tenu à dénier ou à occulter une filiation qui semblait compromettante (le meilleur exemple est André Malraux, mais Charles de Gaulle lui même avait dédicacé à son maître d'alors le *Fil de l'épée*). Ceux qui assumaient courageusement l'héritage avaient toutes chances d'être très minoritaires après la guerre. Il convenait surtout de faire silence et de donner du temps au temps. Le travail de réparation entrepris par les époux Maurras s'est donc installé dans la durée : il a pris la forme de la réinscription de Maurras dans le paysage des études savantes et de la disponibilité à l'égard des chercheurs les moins susceptibles d'être favorables à la mémoire de leur parent : ainsi ils ont été les informateurs bienveillants de Jeannine

Verdès-Leroux, qui a gardé toute son hostilité à l'égard de la prose de Maurras. Rapportant un souvenir de Philippe Lamour, elle écrit en effet : un typographe avait un jour remplacé un long paragraphe de Maurras par des lignes extraites de l'Humanité ; il attendait les indignations, le scandale que cette prose allait provoquer ; il ne se passa absolument rien. Philippe Lamour est catégorique, la dévotion pour le grand homme n'allait pas « jusqu'à s'infliger l'épreuve de sa prose ». Ayant lu, avec effort, des centaines d'articles de Maurras, je suis disposée à croire que cette prose n'était pas lue soigneusement » (Verdès-Leroux, p. 49).

Si les héritiers poursuivent effectivement une entreprise de réhabilitation (dont la mise en patrimoine constitue l'instrument principal), ils doivent aussi composer avec la réalité, qui prend la forme d'une ville ouvrière et d'une municipalité communiste. Les entretiens permettent de mettre au jour l'important travail d'euphémisation et de dépolitisation qui conditionne l'acceptabilité de la démarche : le Maurras "politique" est déclassé au profit : 1° de l'homme et de ses qualités (les héritiers insistent sur les aspects "bon vivant" de Maurras, sa simplicité non dénuée de générosité avec les pêcheurs, son empressement auprès des jolies femmes). Ce registre est plus celui de la normalité (Charles était un homme comme les autres) que celui de l'héroïsation ; 2° du grand écrivain (l'opération est rendue difficile du fait du "classicisme" revendiqué de la prose maurrassienne - qui l'oppose à des formes ultérieures de populisme littéraire droitier (voir Céline) aujourd'hui littérairement valorisées). La mobilisation des ressources qu'offre la droite de l'Académie française est ici une nécessité : elle se heurte au caractère apparemment désuet de l'œuvre

littéraire de l'auteur des *Trente beautés de Martigues*. 3° les héritiers insistent sur l'enracinement du Martégal. C'est le provençal qui fait l'objet de la valorisation, sa manière d'être d'ici tout en étant loin. Les Maurras ont d'ailleurs fait l'acquisition d'une demeure en Provence, mais pas à Martigues, qui ne correspond pas selon eux à la définition canonique de la provençalité (trop d'industries, pas assez d'arbres, disent-ils). Les propos des Maurras peuvent faire l'objet d'une analyse en termes de "travail idéologique" selon l'expression de Bennett Berger (Berger 1981, Fabiani 1984) : il s'agit de produire des assertions qui prennent en compte l'écart structurel entre des conceptions du monde et les conditions locales de l'action. Le travail de l'acceptabilité, qui suppose des compromis et des réajustements, est au cœur de l'interprétation des observations ethnographiques. Il ne s'agit en aucun cas d'entrer dans une logique de dévoilement ou de démystification pour rendre compte de l'action des héritiers Maurras : on prend au contraire parfaitement au sérieux les justifications qui sont données de l'entreprise et des efforts qu'elle coûte. Elle s'inscrit dans un ensemble plus vaste d'opérations qui visent à insérer l'héritage dans le patrimoine public (versement de documents aux Archives nationales, achat d'archives privées en vue de leur donation à l'État). La réinscription locale de l'œuvre de Maurras est une condition de sa reconnaissance nationale (et non plus simplement de sa célébration par un groupe idéologique aux contours exigus) : c'est par Martigues que Maurras peut réinvestir l'histoire légitime. On mesure ici l'importance que revêt l'inscription de Maurras dans l'espace public à travers la signalisation de parcours urbains qui peuvent conduire jusqu'à sa bastide.

6. La réception locale de l'offre

Depuis que les époux Maurras tentent d'obtenir ce qu'ils considèrent comme une forme de reconnaissance posthume pour le grand homme, leur interlocuteur, le maire de Martigues, n'a pas changé : il s'agit toujours de Paul Lombard, communiste orthodoxe, maire depuis 1969 et aujourd'hui âgé de 72 ans. C'est donc un changement de point de vue des élus locaux sur la question qui a permis d'amorcer la patrimonialisation locale de cet édifice. Lorsque le projet de recherche a été soumis à la mission du patrimoine ethnologique, l'issue de la requête des Maurras était encore incertaine : des tensions s'étaient fait jour au sein du conseil municipal concernant l'opportunité de ce legs idéologiquement encombrant. L'enquête a donc porté sur un processus d'acceptation et sur les coûts symboliques qu'il entraîne pour l'ensemble des parties. La donation a été acceptée en conseil municipal le 25 avril 1997, et une cérémonie de remise des clés a eu lieu en septembre 1997 à la maison Maurras, en présence du maire, des héritiers et de Michel Déon, représentant l'Académie française. Du côté des récipiendaires, c'est-à-dire la mairie communiste, l'observation directe et les entretiens informels ont prévalu, du fait que l'enquêteur n'était pas perçu comme un allié. La principale logique à l'œuvre dans les argumentaires des élus communistes est celle de la relocalisation de Maurras : elle est associée à la reconnaissance obligée de la valeur patrimoniale de l'œuvre et de la maison. Deux exemples. D'abord, peu après la cérémonie de la remise des clés, *Le Monde* relate ainsi la donation : "Martigues vient d'accepter le legs de la bastide de Charles Maurras, excommunié,

condamné à la réclusion en 1945, qu'elle avait refusé à la mort de l'écrivain, en 1952. La Venise provençale préfère aujourd'hui se souvenir de l'enfant du pays, de l'amateur de bouillabaisse, du "félibre" dont le cœur repose dans la roseraie du chemin de Paradis. "D'ailleurs, toutes ses maudites idées, c'est à Paris que Maurras les a développées", dit, avec l'accent, Paul Lombard, le maire communiste de la ville" (7 octobre 1997, p. 34). Le maire met en œuvre, sous une forme proche de la galéjade provençale, la coupure entre le provençal et le théoricien d'extrême-droite, supprimant d'une pirouette la fonction symbolique de la bastide dans le dispositif de célébration maurrassien. Ensuite, l'adjoint à la culture, Florian Salazar-Martin, interpellé par l'opposition municipale le 25 avril 1997, justifie sa position en ces termes : "Une ville doit assumer son passé. Maurras ne fut pas seulement un homme politique, mais aussi un écrivain reconnu. En outre le fonds de sa bibliothèque est très riche, le jardin magnifique, et sa maison est l'une des plus belles demeures de Martigues. C'est donc sans complexe que j'approuve cet "héritage" en l'occurrence une cession pour le franc symbolique". Le maire de Martigues aime à rapporter l'anecdote (entendue plusieurs fois par l'enquêteur au cours de cérémonies publiques) selon laquelle les numéros successifs de *l'Action française*, envoyés par Maurras à la prud'homie de pêche étaient entassés sans être ouverts. "Degun le legge" (personne ne le lit) aurait dit pour se justifier le concierge de la prud'homie. La répétition de cette "bonne histoire" dit ici l'immunisation de la ville par rapport à l'idéologie maurrassienne. Le don que fait Maurras (et dans lequel on peut voir comme une préfiguration du legs de la bastide) n'est pas susceptible de contaminer la population locale. Il faut noter qu'en dépit du caractère plutôt

orthodoxe de la municipalité, la vie politique locale a été caractérisée au cours des dernières années par une sorte de "désidéologisation" et de relocalisation. Les élus s'affirment plus comme martégaux que comme communistes (le sigle et quelquefois le terme, ayant disparu des affiches et des manifestes) : à la désidéologisation de Maurras correspond donc la désidéologisation de la municipalité. Cette remarque doit être prise dans certaines limites : elle ne permet pas de rendre compte des luttes internes au parti communiste (toujours difficiles à expliciter), et elle ne préjuge en rien de possibles réinvestissements idéologiques ou populistes. Derrière la langue de bois usuelle du Parti communiste, sont dissimulées de profondes divergences. Plusieurs élus expriment en privé de sérieuses réserves sur ce qu'ils considèrent comme une dérive personnelle du maire, un « caprice de vieillard » ou une marque d'autocratie. L'adjoint à la culture, en particulier, qui affirme en public son accord « sans complexe » avec le legs, est notoirement hostile à l'affaire, est exclu systématiquement des négociations avec les héritiers et ne participe pas aux décisions d'aménagement. La rencontre de la mairie et des héritiers Maurras se fait sous le signe d'une double convergence : désidéologisation et reprovénçalisation.

La donation a été acceptée par un vote unanime du conseil municipal, en dépit de quelques réticences exprimées par la droite républicaine. Le vote n'a pas fait l'objet de véritables contestations publiques. La mairie a développé une action de communication qui prolonge la thématique de la réinscription provençale du legs, comme en témoigne une double page du bulletin municipal, *Reflets*, dans sa livraison de novembre 1997, sous le titre : "Un jardin en héritage". Martine

Carnaroli justifie ainsi la décision municipale : "L'idéologue que fut Maurras, par la nature de son engagement politique, fut largement condamnable. Et il fut condamné. Reste la culture, le talent d'écriture et d'inspiration du poète qui sont, en revanche, indiscutables. Comme l'est l'attachement personnel de l'homme à sa patrie d'origine qu'était Martigues. Il naquit en 1868 dans le quartier de l'Île, tout au bord du canal, dans une maison au bout du quai Poterne. L'attachement était sincère : à sa mort, selon ses vœux, on ensevelit son cœur dans ce jardin qui nous fait signe aujourd'hui seulement". Il faut signaler que les héritiers Maurras ont réagi aux termes de la journaliste : ils n'ont pas toléré le « hautement condamnable », qui était pourtant conforme à tout ce que les progressistes (et a fortiori le Parti communiste) pensent ordinairement de la position de Maurras pendant la guerre. Les héritiers ont obtenu réparation dans le numéro suivant du bulletin municipal. Les seules manifestations d'opposition attestées émanent de l'association antifasciste *Ensemble citoyens*, qui, dans son bulletin de liaison, épingle la décision du conseil municipal en mars 1998 sous le titre : "Maison de Maurras : un héritage encombrant" et souhaite en faire "un lieu de vigilance contre les intolérances".

Quant aux professionnels du patrimoine (conservateur des archives, conservateur du musée Ziem, documentaliste chargé de la maison Maurras, principalement) qui ont eu la charge du dossier, et notamment des négociations entre les héritiers, la municipalité et l'État, ils ont développé des argumentaires complexes pour rendre compte de la nécessité d'accepter la donation au nom d'impératifs patrimoniaux. On a pu ainsi saisir les modes de constitution des justifications d'un patrimoine local dont le caractère idéologique

inacceptable est reconnu au point de départ mais dont la qualité et la rareté constituent un argumentaire puissant pour justifier de l'intérêt qu'on y porte. Dans un contexte politique particulièrement pesant dans la région du fait de l'importance du vote en faveur du Front national, l'analyse des formes par lesquelles une valeur est reconnue à un patrimoine revêt une signification particulière. La valeur proprement littéraire de l'œuvre de Maurras étant fort disputée (à la différence de ce qui se passe à propos d'autres auteurs ayant eu des attitudes politiques condamnables pendant l'occupation), c'est autour d'autres éléments que se nouent les argumentaires : valeur architecturale, paysagère ou bibliologique dans un contexte de rareté des ressources locales.

L'intérêt pour la bastide doit être ressaisi à partir des préoccupations professionnelles des médiateurs du patrimoine : l'accroissement du cercle patrimonial augmente par définition la surface sociale des médiateurs culturels en même temps qu'il délocalise les objets qu'il (re)qualifie. Pour les professionnels du patrimoine, il existe toujours une menace locale, venant des acteurs du terrain, qui prend les traits de l'amateurisme, de l'incompétence ou du détournement de fonction. L'émergence d'une filière culturelle territoriale a eu pour effet de constituer tendanciellement des monopoles de compétence sur des questions autrefois objet d'investissements purement locaux. L'intérêt propre de la bastide est constitué par le fait que son inscription patrimoniale ne va pas de soi. Elle contraint de développer des stratégies argumentatives inédites. Mais on doit aussi remarquer, à partir de la contextualisation de la bastide dans l'espace des objets possibles pour le patrimoine local, de saisir ce que le choix politique

de la réinscription du legs Maurras dans le territoire de la commune indique quant à la mise en scène du passé local aussi bien que quant à la structuration de l'espace public par les pouvoirs locaux. Le silence politique relatif sur le legs Maurras contraste sous ce rapport avec les polémiques suscitées par le refus du maire de préserver un pont métallique très représentatif de l'archéologie industrielle du XIXe siècle, et à ce titre peu susceptible de réinterprétations provençalistes, bien qu'il ait, au tournant du siècle, été chanté par les félibres.

Ce contraste à propos de deux formes de patrimoine de Martigues est intéressant : la bastide de Maurras aussi bien que le pont métallique de Ferrières ont l'un et l'autre une incontestable valeur patrimoniale. La première a été acceptée au nom de sa qualité architecturale ; le second a été subrepticement détruit alors que les professionnels locaux du patrimoine (et par ailleurs employés municipaux) s'étaient mobilisés pour faire valoir des arguments techniques à l'appui de mobilisations associatives. C'est que ce pont gênait le développement d'une politique urbaine qui a constamment privilégié l'usage de l'automobile, rendu difficile par la multiplicité des canaux ainsi que par la densité et la très petite échelle du tissu ancien urbain.



C'est ainsi qu'on peut voir de très grands parcs à voitures sur les anciennes plages de l'étang de Berre, et que la ville célèbre plutôt la contemporanéité à travers ses choix architecturaux et urbanistiques. La volonté d'effacer une bonne partie des traces de l'ancien Martigues est patente : en témoigne la destruction récente de l'ancienne maternelle de l'île, dernier reste d'une époque où tous les enfants étaient scolarisés dans l'île, alors cœur de la ville, mais aussi la disparition du Tignadou, petit atelier de réparation navale situé à l'extrémité de l'île. L'île, espace partiellement piétonnier de fait, est devenue le principal quartier des restaurants de la ville (on en compte plus d'une vingtaine). Bien qu'il présente un caractère patrimonial certain (le Miroir-aux-Oiseaux, la maison dite au chapeau de gendarme, l'hôtel Colla de Pradines et le marché constituent des points d'attraction importants), le quartier de l'île est l'objet d'une modernisation intense. L'assainissement de l'île est d'ailleurs un grand sujet de fierté pour le maire : longtemps le cœur, insalubre, de la ville a fait figure de repoussoir. Derrière cette volonté

d'aménagement, on peut également discerner la volonté municipale de disqualifier la mémoire de la pêche à Martigues. Le maire n'a jamais fait mystère du peu de sympathie qu'il avait pour cette corporation, en déclin selon lui. La municipalité n'a pas donné suite à un projet de musée de la pêche en dépit d'un fond local important et original. Les relations avec la prud'homie de pêche sont notoirement mauvaises. Il y a là un rapport très étrange avec une partie du patrimoine local, qui est sans doute lié au fait que la majorité des pêcheurs ne vote pas à gauche, mais qui traduit aussi partiellement une volonté d'aménagement urbain « moderne » dans lequel la pêche n'a pas de place. C'est dans ce contexte que se situe l'acceptation du legs Maurras. L'impératif de modernisation, qui peut choquer les amateurs du patrimoine, répond en fait à une exigence très fortement ressentie par les élus locaux. L'industrialisation massive a été le moyen de sortir de la stigmatisation qui affectait Martigues depuis son déclin (c'est-à-dire le début du XVIII^e siècle) et qui voyait dans le pêcheur ou le matelot martégal le parangon du benêt mal dégrossi. La dimension de réappropriation que revêt le développement de Martigues permet de comprendre l'optimisme urbanistique qui caractérise les élus locaux : la ville est malléable et son dessein urbanistique doit exprimer cette dignité reconquise. Il est très probable que l'acceptation du legs Maurras exprime l'optimisme social lié à cette dignité retrouvée : les composants idéologiques de la donation sont inoffensifs pour autant que la bastide est désormais incluse dans une ville où par le jeu des sociétés d'économie mixte (la ville détient le record national de ces structures para-municipales), la municipalité contrôle étroitement l'ensemble du territoire local.

7. La cérémonie

Donation Maurras

La bastide du chemin de Paradis a été rendue aux Martégaux

Maurras, poète et philosophe sulfureux, était amoureux de sa ville. Il voulait que sa demeure du Chemin de Paradis soit rendue aux Martégaux. C'est fait.

"Il y a fort longtemps que je rêve de n'être plus le simple et oiseux possesseur de mes myrtes et de mes roses, et je veux y aménager quelque chose qui les fasse servir à la communauté..."

Quarante-cinq ans après sa mort, Maurras a gagné.

Jacques Maurras, neveu du grand poète, a remis officiellement, hier en fin de matinée, les clés de la bastide du chemin de Paradis, à Paul Lombard, maire de Martigues.

Ultime victoire du philosophe maudit ; ultime hattement, pour ce coeur qui continue à battre au coeur de ce jardin où, désormais, les Martégaux pourront rêver et se promener en respirant l'allée des philosophes et en se rafraîchissant à l'eau de la fontaine venue en droite ligne du site de Saint-Blaise.

Un choix courageux

Inutile cependant de se cacher derrière de grandes idées : il n'était pas simple du tout, pour la municipalité communiste de Martigues, d'accueillir la donation de la famille Maurras. Les allusions ambiguës étaient inévitables. Mais Paul Lombard a franchi un pas que Francis Turcan, en son temps, n'avait pas accépté.

Le maire de la ville sait que la Bastide est une richesse, que la bibliothèque est un trésor de la pensée... et que les générations futures ont le droit de savoir sans que leurs aînés aient eu à censurer pour eux.

Il est vrai qu'au cours de cette cérémonie au cours de laquelle la famille Maurras a remis la bastide pour le franc symbolique, le passé politique et philosophique n'a jamais été vraiment évoqué : ni l'antisémitisme, ni les soutiens à Mussolini, Franco et Pétain, ni les



La famille Maurras a officiellement donné hier matin à Paul Lombard, maire de Martigues, les clés de la bastide. (Photo G.C.)

outrances de l'Action-Française, notamment condamnées par le Vatican.

"Nous allons restaurer cette demeure, en gardant l'esprit initial..." Paul Lombard sait les exigences de la donation et il en respectera l'esprit et la lettre : la maison et le jardin seront ouverts au public et la bibliothèque sera ouverte aux chercheurs à leur demande.

Et pour Jacques, le neveu, la donation de ce domaine est l'aboutissement du choix profond du poète : "Le Provençal qu'il était dans son coeur comme dans son sang, savait qu'on n'échappe pas à sa terre, qu'elle modèle l'âme, la compose. Il s'était identifié à ces lieux..."

Et de conclure sans ambiguïté : "Faisons ensemble le vœu que cette bastide continue d'être un haut lieu du patrimoine français et un témoin de l'architecture provençale, en même temps qu'un centre de culture pour les généra-

tions à venir, dans l'esprit voulu par Charles Maurras..."

Un trésor à déchiffrer

Michel Déon, de l'Académie Française, afin de rendre hommage à l'enfant terrible de cette institution, qu'il appelait "sa mère" a évoqué l'homme et le poète : "La France avait été sa grande patrie aimée d'un amour si passionné qu'il s'autorisait à la rudoyer, à la lancer de n'être pas toujours à la hauteur de ce qu'il attendait d'elle, mais la petite partie, à laquelle il appartenait plus qu'à toute autre, n'avait connu de lui que les douceurs d'une pure piété filiale. Là, pour lui, s'arrêtaient les querelles des hommes..."

Maurras reconnu dans sa ville ? Nous sommes loin du compte et le philosophe et polémiste ne s'est pas encore estompé derrière le poète. Même si le temps est passé et si les plaies se sont quelque peu cicatrisées.

Maurras aura eu, face à l'histoire, moins de chance que Céline. Nous ne saurons jamais pourquoi.

Et son successeur à l'Académie Française, le duc de Lévis-Mirepoix



Charles Maurras, poète unanimement reconnu et philosophe controversé, vient de tendre la main à sa ville de Martigues.

en était conscient : "Comme Sucrerie, il a encouru la colère de la cité". Mais Michel Déon de conclure : "Oui, mais pas la colère de sa cité de Martigues. Soyez-en remerciés, vous qui au nom de la liberté de penser, au nom de la poésie, avez su vous élever au dessus des querelles de notre temps et reconnaître en cet homme debout un des grands philosophes de notre temps, et un grand, un très grand poète..."

Gérard COULANGE

L'observation des divers moments publics de la constitution de la bastide en patrimoine local a connu un moment fort : la cérémonie de

la remise des clés. La publicité donnée à cette transmission indique bien que le maire s'est senti suffisamment en confiance pour donner un caractère particulièrement solennel à son acquiescement. Les invitations avaient été largement diffusées (environ cent cinquante personnes étaient présentes lors de la cérémonie) : le public était majoritairement composé d'invités personnels de Jacques Maurras et de membres de la municipalité, ainsi que des membres du Félibrige accompagnés de tambourinaires. Le protocole de la cérémonie permettait à chacun de rester sur ses positions tout en évitant d'évoquer le passé politique du défunt propriétaire de la bastide, et particulièrement son très puissant anticommunisme. En prenant la parole Jacques Maurras a rappelé sa satisfaction de voir un ancien projet aboutir et il a réaffirmé que la bastide fonctionnerait « dans l'esprit voulu par Charles Maurras ». Le maire a néanmoins accepté les clauses de la donation : la restauration de l'édifice et du jardin sont le préalable à la large ouverture au public de l'ensemble. La restauration sera conforme à la lettre du projet de Maurras. Paul Lombard a tenu à signaler que Jacques Maurras avait été prisonnier des Allemands et s'est félicité des excellentes relations qu'il avait nouées avec les époux Maurras. L'intervention conclusive de Michel Déon, académicien et secrétaire particulier de Maurras sous l'occupation, était centrée sur la grandeur de l'œuvre philosophique et poétique du donateur. Il faisait remarquer qu'en outre pour Maurras, c'est à Martigues que s'arrêtaient les querelles des hommes. La cérémonie a été conclue par un morceau de musique provençale.

Si les Maurras ont adapté les propositions du grand homme en vue de les rendre compatibles avec les nécessités patrimoniales de notre

temps, et qu'ils ont accepté de restreindre le large accès que prévoyait leur illustre parent, ils sont restés fidèles à l'esprit originel de la donation : on peut dire qu'ils n'ont pas transigé au cours de la négociation. La cérémonie, à laquelle les partenaires ont donné une solennité particulière dans une ville qui ne pratique guère l'ostentation ni les grands cérémoniaux, a vu un vibrant éloge de Maurras dans un bastion communiste. L'hommage brillant de Michel Déon avait toutes les caractéristiques d'une réhabilitation, bien qu'elle fit largement l'impasse sur la dimension politique du héros. En revanche, la déclaration du maire apparaît comme un compromis, qui le contraint de prendre sans le dire quelque distance avec l'idéologie communiste. En effet, ses arguments sont de trois ordres : a) l'importance patrimoniale de la donation surpasse les obstacles idéologiques (et l'acceptation doit se faire au nom des générations futures, qui ont droit à ce morceau de patrimoine) ; b) Jacques Maurras a été prisonnier des Allemands (conséquence : nous partageons quelque chose avec lui) ; c) Jacques et Nicole Maurras sont courtois et sympathiques. Le premier argument est opportuniste, le troisième est protocolaire. Le plus intéressant est sans doute, dans le contexte local, le second. Paul Lombard est lui-même un fils de fusillé, et le fait que Jacques Maurras ait souffert des Allemands est un point essentiel sur lequel on peut légitimer le travail de justification de la donation. Maurras lui-même s'opposait aux Allemands (au moins dans le discours) et ceci suffit à le distinguer des individus plus compromis dans l'allégeance à Vichy.

Enfin, le grand schème opératoire de la conversion du maire communiste à l'inscription de la bastide dans le patrimoine local est l'affirmation de la martégalité du maître de l'Action française, qui

permet de tracer une ligne de démarcation magique entre le bon provençal et le mauvais Maurras, né dans l'air corrompu de Paris. Il faut dire que Paul Lombard a développé ces dernières années un discours extrêmement localiste, qui est de plus détaché de considérations idéologiques, et qui privilégie les « vrais martégaux » au détriment des populations récemment implantées. En privé, le maire tient même souvent des propos peu amènes à l'égard des immigrés ou des SDF, qui peuvent décontenancer les plus proches de ses collaborateurs.

Actualita

Dounacioun de la Bastido de Carle Maurras

La ceremoni oficiala a as debanado a la fin de setembre en preséncia de nombrosas personalita, dins lou jardin de la Bastido, davans lo "Paret di Faste" mounit a atrovo lou cor de Carle Maurras.

Aprés que Maïstra Mireio Durand Gueriot, Noutari au Martegue, agué rapela e counfirma la dato de fete de dounacioun, Segna Jacques Maurras, au nom de la famiho digue sa satisfacioun de vere enlin coumpli lou vot de soui Couñde, amoureux de sa Tèrra, de sa Prouvenço e de saun Martegue. Èu que s'engue en 1949:

" Il y a fort longtemps que je rêve de n'être plus le simple et oïseux possesseur de mes myrtes et de mes roses, et veux y aménager quelque chose que les tasses servent à la communauté."

Dins sa dicho lou Conse dou Martegue digue sa satisfacioun de vere aqueiro Bastido dou siècle 17en, la plus bello dou Martegue, lètra dins lou patrimòni comuniau Gramacié Jaque Maurras per

aqueio douno utranoso que coumpren tambèn lou dedrins d'oustau e la bibliotéca que comto mai de 14.000 libre. Pau Lombard tengue a rapela que Jaque Maurras, outice de l'armado francés, fugue presonne dis aleman cinq ans de tems e souto-igne per li rapport courtes e courdiau que lou ligueron eme lou Nebout de l'escolan martegau e sa Douno.

En seguida de la remesso di clau de la Bastido, Michèu Deon, de l'Academi Francoso, rendique coumènage a l'Academiçian que fugue Carle Maurras. Emé de mot chaus, dins la meuro coumènage, laque evouacioun de l'obitèran grandarasso a aqueu que hiri coume un di plus grands avubir de nostre siècle:

" Une oeuvre ou tout reste à découvrir et à méditer. Charles Maurras est un Philosophe de notre temps et un très grand poète. Martegue a su s'élever au dessus des querelles en acceptant ce don."

Fau ramenta que dins soui testamen, Carle Maurras avié scri que per assegurar lou deveni e lou respet de sa



voulunta, un counseu devie estre coustitut a l'entour dou Conse dou Martegue emé de personalita, de membre de sa famiho e li representant loucau di part pouli ou avé roume a l'epoca: M.R.P., S.F.I.O. e Comunista. Ansin aquest coumitat sara coumpausa aro de Paul Lombard, Conse dou Martegue, de Jacques Maurras e de Nicolò Maurras,

de l'Atou a la Cultura de la comuno, de la Counservari dou Museon Ziem, dou Felibre Majourau, Lucian Durand, de l'Academiçian Michèu Deon e de tres membre noume per lou Conse representant li partit pouli loucau, e tres membre noume per la Famiho Maurras.

Dins l'avani, la Bastido sara duberto au publi, proubade en

fin de setembre a li martegau poudran s'espacéa dins lou jardou dou Camin de Paradis, au mièn di rosa e di neris. La bibliotéca sara reservado is estudiant e i cercari.

Aqueio ceremonie que se debanè dins la digneta e la souvènèço, s'acabè per la Coupo Saino, jougado per li Tambourinaire de la Capouliero dou Martegue.

C'est dans ce contexte très particulier qu'il faut penser la cérémonie de remise des clés. Elle ne peut se comprendre si l'on ne prend pas en considération le déclin électoral du PCF, à laquelle le maire échappe grâce à sa forte implantation locale et à la loyauté des électeurs. Ce

déclin électoral est lié à une forme de désarroi idéologique, qui peut voir coexister des pratiques de commandement héritées de la période stalinienne avec une adhésion sans réserve au marché. L'acceptation de la donation, qui ulcère de nombreux communistes (l'adjoind à la culture n'est pas associé aux décisions de restauration ou d'aménagement) est en partie l'expression de ce désarroi : le retour au local qui la sous-tend exprime la désidéologisation évoquée plus haut. On peut aussi supposer qu'elle est de la part de l' élu une sorte de pied de nez aux instances dirigeantes du parti, dont la légitimité est mise en question.

8. Après la cérémonie

Il avait été envisagé au début de l'étude de suivre de manière continue le processus d'inscription de la bastide dans l'espace local. Le déroulement, plus lent que prévu des événements qui témoigne très probablement de réticences de l'appareil communiste, n'a pas permis d'observer beaucoup de choses au-delà de la cérémonie dans les limites temporelles du terrain. L'observation sera poursuivie après le terme du contrat passé avec la Mission du patrimoine ethnologique. Qu'en est-il deux ans après la remise solennelle des clés ?

Un patrimoine ne persiste que par les diverses mises en forme dont il est investi : c'est à un patrimoine à l'état naissant qu'on a affaire ici, lequel suppose effacement partiel et réemploi obligé. On s'efforce, avec quelques difficultés étant donné l'indifférence ou la méconnaissance dont la bastide est encore l'objet, d'étudier les

manières multiples dont des associations locales considèrent le lieu ou envisagent de l'investir (et en particulier la plus importante d'entre elles, *la Capouliero*, qui est à l'origine d'un important festival annuel de folklore mondial. Ce festival propose des formes plutôt traditionnelles et convenues de spectacle folklorique, mais il fait l'objet de justifications fondées sur l'ethnologie (et revendique notamment une filiation avec Claude Lévi-Strauss). Mais la référence la plus importante est l'antiracisme et l'amitié entre les peuples, exemplifiée par le portrait d'une provençale noire sur une des affiches du Festival. Figurant au nombre des acteurs importants du provençalisme à l'échelle régionale, la Capouliero a organisé dans la bastide une manifestation pour la Sainte-Estelle, grande fête mistralienne, avant même le changement de statut du lieu. Mais elle ne se manifeste pas particulièrement aujourd'hui.

Il est pour l'instant plutôt difficile de répondre à une des questions formulées dans la proposition initiale, à propos de l'évaluation des effets en retour de cette nouvelle offre patrimoniale sur l'érudition locale : celle-ci a majoritairement investi d'autres objets, plus consonants avec l'identité idéologique et sociale de la ville (histoire des formes de pêche, histoire des chantiers navals de Port-de-Bouc, par exemple), le savoir maurassien étant par définition extérieur à la localité. La manière dont les habitants et les touristes s'approprient la bastide reste une question prématurée, dans la mesure où les conditions de visite n'ont pas changé, et où la mairie et le syndicat d'initiative sont particulièrement discrets sur la bastide. Ainsi la maison de Maurras avait fait l'objet d'une opération « portes ouvertes » lors des journées du patrimoine en septembre 1998 : ceci

n'a pas été renouvelé en 1999. C'est le signe que la donation n'est toujours pas acceptée pleinement par l'ensemble des membres (élus ou agents) de la municipalité.

Les seules opérations menées depuis la remise des clés portent sur des travaux de première urgence (entretien du jardin, installation d'un arrosage automatique, mise du tout-à-l'égout). Les projets d'aménagement restent pour l'instant modestes : réfection de la salle de bains, désinfection des livres de la bibliothèque. Le temps semble suspendu, comme si la municipalité hésitait sur la ligne à suivre pour l'exploitation de ce patrimoine. Cette perspective est quelque peu frustrante pour l'observateur. C'est la raison pour laquelle, il a été décidé de poursuivre l'enquête dans deux directions.

La première est l'observation continue de l'inscription progressive de la bastide dans l'espace local : pour le moment, celle-ci est encore hors-champ. La seconde consiste en l'exploitation, déjà commencée, de l'inventaire informatisé du fonds Maurras présent dans la bastide, réalisée à l'initiative du conservateur du musée Ziem. Ce recensement permet d'exploiter une base particulièrement riche, puisqu'elle offre une vue détaillée de l'outillage intellectuel de Maurras et fournit des informations inédites sur de la nature du cercle des auteurs qui lui rendent hommage. Enfin, la question de l'histoire locale est réinvestie à partir de la mise au jour d'une bibliothèque provençale de Maurras (constituée à la fois par le fonds ancien de son père et ses propres acquisitions).

Par la force des choses, le projet d'observation continue n'a pas porté tous ses fruits, en raison de la lenteur du processus et de l'opacité des relations entre les élus locaux, particulièrement sur la question du legs. L'enquête demandera plusieurs années. J'avais été particulièrement intéressé par le cas de la bastide du chemin de Paradis parce qu'il me semblait poser dans toute sa complexité la question des processus de patrimonialisation locale, qui implique des allers et retours entre des normes extra-locales (qualité de l'architecture, possibilité d'accueil touristique, etc.) et des valeurs locales (investissements individuels ou collectifs, mobilisations symboliques). L'affaire était rendue particulièrement complexe par l'aspect enfoui de l'œuvre et de la maison de Maurras au niveau local, l'existence d'une forte opposition idéologique au principe même de l'inscription locale de ce type de patrimoine. Mais parallèlement, ce n'est pas à une pièce de patrimoine ordinaire que l'on a affaire. Loin d'être une maison d'écrivain encore chaude des souvenirs du maître et de ses petites habitudes domestiques propres à séduire les visiteurs, la bastide et le jardin sont de pures constructions théoriques destinées à figurer les principes du classicisme et les conceptions politiques de Maurras. Il me semble que le malentendu est ici profond qui rend la mise en place d'un protocole de visite particulièrement difficile. Comment en effet guider les visiteurs dans un espace où l'interprétation a été extrêmement contrainte par le donateur ? Comment expliciter en termes simples qu'il s'agit en quelque sorte d'une fiction théorique ? Le risque que la patrimonialisation de cette bastide serve à quelque chose comme une révision de l'histoire de Vichy n'est pas négligeable. Enfin, une question plane sur cette enquête : cette donation est-elle une affaire purement locale que les idiosyncrasies d'un élu âgé et indépendant

contribuent à expliquer, où s'agit-il des prémices d'une recomposition idéologique à venir autour de l'idée de nation ? Toutes ces questions doivent être le moteur de l'enquête à venir. On envisage de conclure cette enquête sur les enjeux de l'histoire locale saisie à partir d'une micro-analyse en mettant en relation la scène de la bastide avec des questions politiques globales qui excèdent les limites du territoire martégal.

Jean-Louis Fabiani

SHADYC

CNRS-EHESS

Marseille

Novembre 1999

Bibliographie sommaire

Agulhon, M. : *L'Histoire vagabonde*, t. 1, "Les Chambrées en Basse-Provence. Histoire et ethnologie" et "La statuomanie et l'histoire", pp. 17-56 et pp 137-185, Paris, Gallimard,

Ardouin – Dumazet : *Voyage en France. La Provence maritime*, Paris, Berer-Levrault, 1898.

Ariès, Ph. : *Le Temps de l'histoire*, Paris, Seuil, 1984. (première édition 1954)

Armengaud, A. et Lafont, R. (dir.) : *Histoire d'Occitanie*, Paris, Hachette, 1979.

Berger, B. : *The Survival of a Counterculture*, Berkeley, University of California Press, 1981.

Bloch, M. : *L'Île de France et les pays autour de Paris*, Paris, Editions de la Bibliothèque de synthèse historique, 1913.

Bourguet, M.N. : *Déchiffrer la France : la statistique départementale à l'époque contemporaine*, Paris, Ed. des Archives contemporaines, 1991

Boutier, J. et Julia D., dir. : *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement, 1994.

Carbonell, C.O. : *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976.

Certeau, M. de : "L'opération historique", *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974.

Chaline, J.-P. *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes*, Paris, CTHS, 1995

Chamboredon, J.-C. : "Carte, désignations territoriales, sens commun géographique : les noms de pays selon Lucien Gallois, *Études rurales*, 1988, n° 105, p. 5-54.

Chamboredon, J.-C., Mathy, J. Ph., Méjean A., Weber F. : "L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification", *Sociologie du Sud Est*, 1985, n° 41-44, p. 61-85.

Croix A., Guyvarc'h D. (dir.), *Guide de l'histoire locale*, Paris, Seuil, 1990, 351 p.

Deschodt, P. J, ed. : *Cher Maître. Lettres à Charles Maurras*, Paris, Christian de Bartillat, 1995.

Dumas, A. : *Nouvelles impressions de voyage*, tome II, Paris, 1841.

Enquête, n° 2, 1996 : "Les usages de la tradition"

Fabiani, J.-L. : "La survie du sociologue", *Critique*, 1984, n° 445-446, p. 449-459.

Fabiani, J.-L. : *Brèves remarques sur le patrimoine architectural en Corse*, Ajaccio, CRDP, 1992.

Fabiani, J.-L. : "Paradoxe sur le bâtiment", *Du théâtre*, n° hors série 1, Actes Sud, 1994, p. 4-19.

Fabiani, J.-L. : « Haut lieu ou non lieu » in *La petite mer*, Conservatoire du Littoral, 1996,

Fabiani, J.-L. : compte rendu de Revel, J. : *Jeux d'échelles*, Annales, 1998, n° 2, p. 444-447.

Fabiani, J.-L. : "Paul Ricoeur, les historiens et les sociologues. Remarques sur le tournant interprétatif dans les sciences sociales", *Divinatio*, spring 1998, p. 69-84.

Gasnier, T. "Le local. Une et indivisible", in Nora, P., ed., *Les lieux de mémoire, III. La France*, t. 2, Paris, 1992, p. 464-525.

Giocanti, S. : *Charles Maurras félibre*, Paris, Collection des amis de la langue d'Oc, 1995

Grendi, E. : "Charles Pythian Adams e la "local history", *Quaderni Storici*, XXX, n° 2, 1995, p. 559-578.

Hobsbawm, E. et Ranger, T. *The Invention of Tradition*, Londres, 1983.

Lepetit, B. : "Le présent de l'histoire", *Les formes de l'expérience*, Paris, Albin Michel, 1995

Nguyen, V : Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XXe siècle, Paris, Fayard, 1991.

Noiriel, G. : "Naissance du métier d'historien", *Genèses*, n° 1, septembre 1990, pp. 58-85.

Noiriel, G. : "Le pont et la porte : les enjeux de la mémoire collective", *Traverses*, n° 36, p. 98-109.

Revel, J. dir : *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Hautes études, 1996.

Sapiro, G. : *La guerre des écrivains. 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999.

Verdès-Leroux, J. : *Refus et violences. Politique et littérature à l'extrême droite des années trente aux retombées de la Libération*, Paris, Gallimard, 1996.

Vergès, P. : "Martigues. À la recherche du local. Processus de changement et recompositions locales", *L'Observation du changement social*, Paris, Editions du CNRS, 1982.

Vovelle, M., *L'irrésistible ascension de Joseph Sec*, Aix-en-Provence,
Edisud, 1975.

L'épopée nationale, la statuaire et la petite patrie

Jacques Caroux

« La Troisième République a été une grande institutrice ; elle a voulu fonder un civisme national et le diffuser, elle a mis à la disposition de cette entreprise tous les moyens compatibles avec la liberté, l'image comme le discours, le décor de la place publique comme la leçon du maître d'école. »

M. Agulhon, *« Histoire vagabonde »*.



Une statue en pied, coulée dans le bronze, d'une célébrité locale qui trône sur la place d'un village. Fait relativement banal. Élément d'une fournée de personnages jugés dignes d'honneur que la « statuomanie » caractérisant l'époque ascendante de la Troisième République a éparpillée dans l'espace de nos villes et de nos villages mettant en scène de nouveaux acteurs, de nouveaux porte-parole de la nation, une nouvelle injonction identitaire prônant le mérite civique.

Mais lorsque le personnage statufié est au programme d'un cours élémentaire d'histoire de France, de la statuaire et des différentes injonctions identitaires qu'elle peut incarner, on est conduit à passer, en suivant J.-F. Chanet, à une modalité d'analyse complémentaire : mettre en perspective, via un personnage singulier et son héroïsation locale, la valorisation des « petites patries » dans le travail d'acculturation républicain de la haute époque (1880-1914). Cette adjonction de réalités charnelles à une entité froide, selon l'expression de Mona Ozouf, permettant un maillage souple entre le local et le national et redonnant une place valorisée aux ruraux, à ces paysans qui font les meilleurs soldats et les citoyens les plus sûrs.

Qu'il soit l'objet de fêtes au village, -fête inaugurale, fondatrice d'une nouvelle identité communautaire (1894), fêtes commémoratives ultérieures-, et c'est Olivier Ihl qui prend le relais nous conduisant à analyser via des festivités locales la lente acclimatation de la République dans un « terroir ».

Qu'après 1940, des villageois, paysans partisans, aient protégé leur statue de la rafle qui a conduit nombre de ses semblables à la fonte « éliminant ainsi de notre immense Panthéon des carrefours « les intrus et les indignes »... » (Aguilhon) ; que ces résistants l'aient fait prendre le maquis redonna, après le désenchantement, la fureur et les larmes des lendemains de la Grande Guerre, force à l'injonction identitaire que le tambour en exaltation véhicule. « Tête nue, criant de toute la force de ses poumons, il frappe sur son tambour et lui fait clamer son exaltation patriotique, et cet élan sublime et mystérieux qui le pousse, comme un martyr, au sacrifice de sa vie pour l'accomplissement de son devoir ... » écrit en 1919, avec les accents d'un Lucien Febvre (« Honneur et Patrie »), -méditations communes engagée par la mort-, un cadenetien, érudit local.

L'injonction patriotique, guerrière est indéniable. Mais André Estienne est aussi celui qui, né à Cadenet, en transgressera les murailles ; celui qui se liera au nouveau verbe national et lui fera franchir un pont ; celui au nom de qui les édiles feront payer à la nation une dette permettant ainsi à la communauté de payer sa dette ; celui enfin qui, absent du cimetière du village, peut être érigé en pied sur la place publique et incarner sa nouvelle centralité.

Avant d'être érigée dans le bronze, sur la place du village, dans les discours archivés des élus locaux, dans les historiettes orientées des cadenétiens, membres ou non d'une association glorifiant la mémoire locale, la geste du tambour, à Arcole, s'est infiltrée dans la poésie (Frédéric Mistral, Clovis Hugues, Toussaint Lacaze), dans la presse nationale et régionale, dans les manuels scolaires (cours élémentaire d'histoires de France), dans les histoires de France (« L'histoire de la France en cent gravures » 1880), dans la peinture (Horace Vernet). Elle s'est surtout inscrite, au centre de la Nation, dans la pierre du Panthéon (Feuchère) et de l'Arc de Triomphe (David d'Angers) célébrant, nationalisme et messianisme « révolutionnaire » confondus, la première victoire décisive d'un général, Bonaparte, et celle de la France en armes.

Et, hasard de l'histoire, l'un des acteurs remarqué de cette bataille fut un petit tambour, natif de Cadenet.

Au centre de ce village, sur la place du Tambour d'Arcole, depuis son érection en 1894, le petit tambour Estienne s'élançe, battant la charge, son catogan et les pans de sa jaquette fouettés à jamais par le vent, un chant, un cri exhortant à la victoire, paroles explicites et sans voix, lui ouvrant les mâchoires. Quelle est la direction de cet élan immobile dû au talent de son sculpteur, Amy ? La plaine de la Durance et surtout le pont, passage obligé pour accéder, du Sud, au pays puis pénétrer sur les terres du Luberon.

Le village



Cadenet autour du clocher de son ancienne mairie

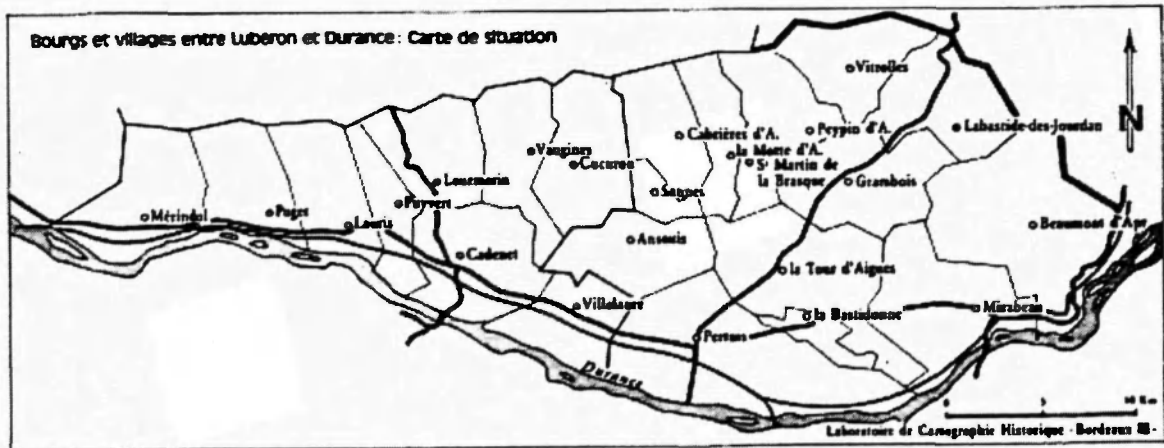
Avec plus de 3870 habitants (1999), Cadenet est un gros bourg qui s'inscrit dans une zone interstitielle entre le vaste ensemble rural et touristique du Luberon et la sphère pertuisienne prolongeant l'arc urbain et industriel Fos-Marseille-Aix en Provence. Le balancement entre urbanité et ruralité a été l'une des caractéristiques importantes de cette commune (Cadenet, village urbanisé ou ville ? cf : M. Vovelle, 1980, pp. 28-38).

Autre caractéristique : Cadenet n'a pas subi le choc de l'exode rural. Durant un siècle et demi, surtout jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, la vannerie a assuré une activité proto-industrielle prospère (constitution d'un milieu ouvrier recrutée parmi la population agricole et immigrée). La courbe de la population cadenétiennne, établie sur une période de deux siècles est le reflet d'une relative stabilité (entre 2100 et 2700 habitants).

Le territoire de la commune :

Riverain de la Durance, le territoire de Cadenet (2 508 ha) couvre le bassin inférieur d'un torrent (le Laval) et l'extrémité occidentale de la chaîne de collines qui borde le piémont du Grand Luberon. Ce territoire se partage en deux zones distinctes, d'étendues inégales. La partie nord, montagneuse, s'étend sur environ les deux tiers de l'ensemble et culmine aux Gardis (atl. 340 m) et au Castellar (alt. 354 m), de part et d'autre de la vallée du Laval qui l'entaille profondément en son milieu. La plaine, ancien lit de la Durance (alt. 135 m), forme la partie Sud.

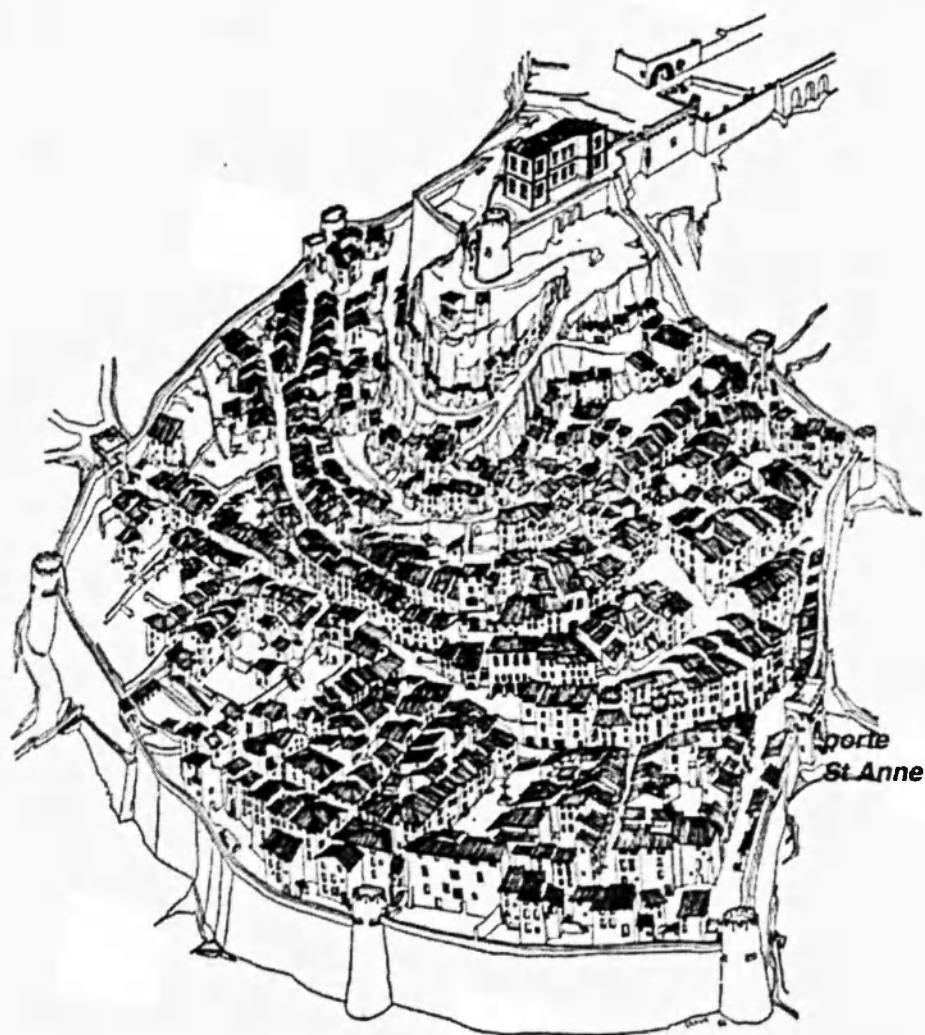
Originellement ce territoire, malgré son étendue, n'offrait à l'agriculture que des ressources assez médiocres : l'étroite vallée du Laval, quelques versants méridionaux peu inclinés et des fonds de vallons, bien exposé mais exigus. Les hauteurs, surtout celles du nord-est, ventées et rocailleuses, et la plaine de la Durance, marécageuse, restaient inexploitable et ne pouvaient guère servir qu'au pâturage du bétail.



Sur le plan des communications, en revanche, la situation de Cadenet était nettement avantageuse. Placée entre les débouchés du vallon de Saint Christophe, au sud de la Durance, et de la combe de Lourmarin, elle constituait le passage obligé sur la route reliant Marseille et Aix à Apt. Elle bénéficiait, en outre, d'une position favorable sur l'axe transversal, entre Cavaillon et la vallée supérieure

de la Durance. C'est à la valeur stratégique et économique de son site (contrôle du nœud routier et du passage de la rivière) que Cadenet a dû l'essentiel de sa prospérité.

Cadenet intra muros



À la naissance d'André Etienne en 1777, Cadenet a, approximativement, cette morphologie. Décidée en 1541, la construction de cette enceinte fortifiée fut entreprise dès le début de 1542 ; financée par une imposition générale sur les revenus des habitants durant neuf ans. Le chantier ne s'acheva qu'en 1550.

L'ouvrage terminé développait 980 mètres de murailles doublées de fossés, flanquées de six tours rondes et percées de quatre portes ; il formait un vaste trapèze raccordé au Nord aux murs du château.

Son entretien fut assuré avec difficulté par la communauté qui, dans les siècles suivants, laissa s'écrouler certains pans de murs, vendit les tours à des particuliers et remania plusieurs fois les portes. Les travaux d'urbanisme du XIXe siècle parachevèrent sa ruine en abattant les portes et la plus grande partie des courtines.



Au cœur du vieux village, la place du marché puis du 14 juillet dotée d'une fontaine depuis 1806

L'agglomération

Elle se forma autour du château, près de l'entrée du vallon de Laval et du carrefour des routes, sur un promontoire rocheux dominant la Durance. Ses maisons s'accrochèrent aux parois abruptes de l'éperon, dont l'escarpement offrait un triple intérêt défensif, climatique (abri du

mistral et ensoleillement) et architectural (falaises de safre propices à l'installation d'un habitat troglodytique), laissant à l'écart et en contrebas, dans le vallon, l'église paroissiale Saint-Étienne. située à 300 mètres environ hors de l'enceinte fortifiée du XVI^{ème} siècle.



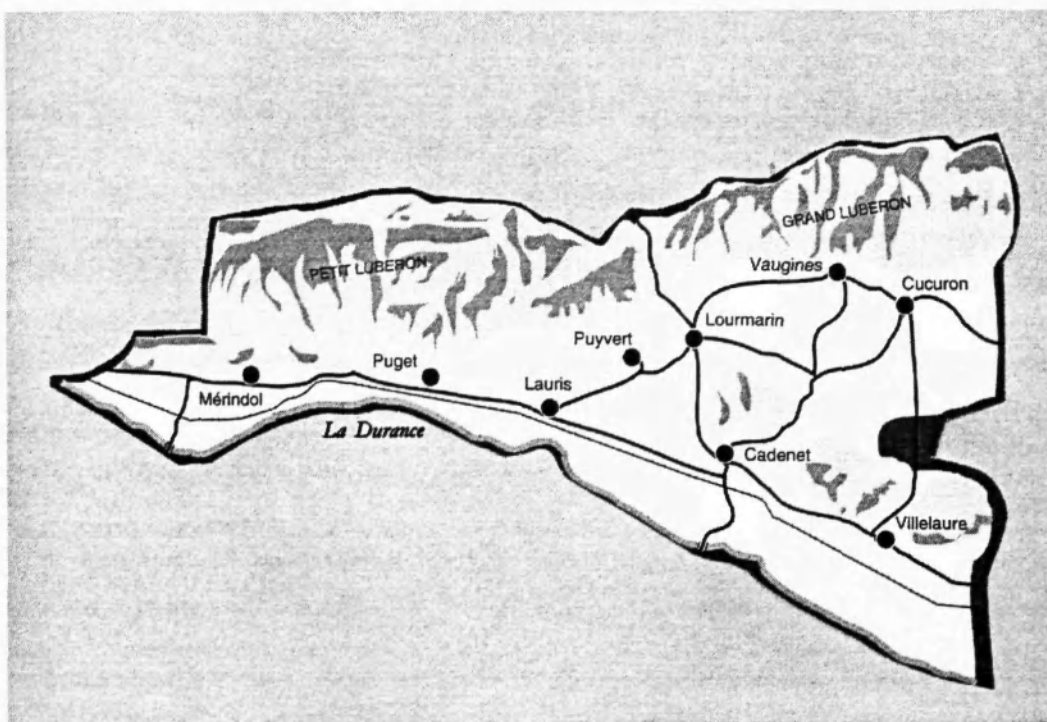
L'église en 1844

Au début du XVI^e siècle, les vicomtes de Cadenet, les Oraison stimulèrent la reprise des activités économiques : sur le plan agricole en concédant aux habitants des réductions de taxes et le défrichement d'une partie de la plaine de Durance (délaissée depuis le déclin de l'abbaye de Silvacane qui en avait, depuis le XIII^e siècle, l'exclusivité) et en établissant un moulin à papier. Le nombre des propriétaires fonciers passa de 246 en 1523 à 349 vers 1530. Déjà forte de plus de 200 maisons d'habitation en 1523, la ville reprit son extension vers le bas de la pente ; la grande route d'Aix à Apt, jusqu'alors extérieure, servit d'axe directeur au quadrillage régulier des nouveaux lotissements englobés dans une grande enceinte fortifiée dont le front Sud s'appuyait sur le rebord du talus marquant la limite de la plaine. À la même époque, on agrandit l'église et des *bastides* (17 vers 1530) apparurent dans la campagne.

La croissance se poursuivit au XVII^e siècle. Des faubourgs se constituèrent aux portes de la ville et un couvent de Dominicains s'installa, en 1661, au bord de la route de Pertuis. En 1656, la population atteignait 2500 âmes et se maintint à ce niveau jusqu'à la fin du siècle.

Le XVIII^e siècle se caractérisa en revanche par un recul et une stagnation de la démographie : moins de 2000 habitants en 1730, 2016 en 1765, à peine 2200 en 1787. (Exode des protestants ; épidémie de peste de 1720, insuffisance du terroir agricole partiellement revalorisé, cependant, par la construction du canal de Cadenet à partir de 1750). Le développement urbain se poursuivit néanmoins, compensant par un lent accroissement des faubourgs, entre l'église et la route de Pertuis, l'abandon des hauts quartiers : les vieilles maisons troglodytiques, faute d'entretien, commencèrent à s'effondrer, faisant des victimes parmi les indigents qui y trouvaient encore refuge.

Cadenet retrouva, dans la première moitié du XIX^e siècle, une prospérité fondée sur le développement de l'artisanat, l'achèvement de la mise en culture de la plaine, la promotion de la ville au rang de chef-lieu de canton.



Le canton de Cadenet : neuf communes, 16 180 habitants (1999), 190 km².

L'amélioration des communications (construction du pont, 1837-1839 et du chemin de fer, 1872 – liaison ferroviaire Cavaillon-Pertuis), l'aménagement des canaux de Pertuis à Cadenet, l'ouverture d'un gros marché de primeurs et de fruits à Cavaillon, ont accéléré l'essor économique de ce bourg. L'agglomération prit son visage moderne avec la ruine définitive des quartiers supérieurs, le percement de nouvelles rues, la destruction partielle de l'enceinte fortifiée, l'extension du faubourg autour de la place neuve du Tambour d'Arcole et le long de la route d'Aix, vers la gare.

La vitalité de son commerce, le développement d'une activité proto-industrielle, la vannerie, la modernisation de son agriculture, totalement reconvertie dans les productions fruitières, maraîchères et viticoles, le renforcement d'un petit secteur tertiaire (enseignement, perception, gendarmerie, banque) ont permis à Cadenet d'amortir les effets de l'exode rural et de maintenir sa stabilité démographique : 2447 habitants en 1806, 2409 en 1821, 2616 en 1846, 2661 en 1857, 2773 en 1876, 2511 en 1896, 2658 en 1906, 2629 en 1936.

« Il y avait à Cadenet, écrit Claude Jacquême, comme industrie, une fabrique de papiers, une tannerie, des tisseurs de draps, cadis et étoffes en filosselle, des tisseurs de toile, des fabricants de bas, des défileurs de cocons, des vanniers, plusieurs serruriers et fabricants de meubles. Il y avait aussi des vanniers et c'est la seule industrie qui ait duré jusqu'à nos jours. Le dépeuplement des campagnes, la grande diminution de la population dans certaines localités comme Cucuron, Lourmarin et autres villages de notre région, sont attribués à la crise agricole et à l'attrait des grandes villes pour les jeunes générations... Si dans la région de la Durance, Cadenet est une des villes qui a le moins perdu d'habitants, c'est au maintien et au développement de l'industrie de la vannerie qu'il faut l'attribuer. Cette industrie locale de la vannerie, grâce à mes deux frères aînés, Alphonse et Casimir, a pris depuis près de soixante ans (*c'est-à-dire depuis 1850*) une très grande extension. Mon frère Casimir, inspecteur général des finances, par ses nombreux voyages en France et à l'étranger, a procuré à mon frère Alphonse de nombreux débouchés. La clientèle s'est étendue en Angleterre, en Allemagne, en Russie et même en Amérique. Pour satisfaire à toutes les demandes, il a fallu modifier le genre de fabrication, et aux paniers grossiers et corbeilles grossières, ajouter la confection de la vannerie fine et artistique. C'est ce dernier genre qui est devenu la principale

source des revenus de Cadenet. Mon neveu Sylvain a succédé à son père dans la direction de cette industrie et avec son contremaître, M. Roubert, ont donné à cette industrie un grand développement. La construction du chemin de fer des Alpes, a facilité le transport de la matière, de l'osier, et des œuvres fabriquées, ce qui a permis d'intensifier le travail, d'augmenter le nombre des ouvriers, et de faire de véritables œuvres d'art. C'est M. Roubert, surtout, qui a donné à la vannerie une direction artistique qu'elle n'avait jamais suivie. C'est sous sa direction que l'on a fabriqué ces paniers ouvragés, ces coffres, ces malles, ces fauteuils, et ces petites corbeilles qui, remplies de fleurs, font l'ornement des devantures des grandes fleuristes de Paris et de Londres. Grâce à mon neveu et à M. Roubert, les anciens *banestouniaire* de Cadenet sont devenus des maîtres ès-arts de la vannerie. Il faut espérer que tous ces artistes de l'osier, aidés des doigts de fées de leurs filles et de leurs dames, remplaceront peu à peu dans notre petite ville cette partie intelligente et artiste que les grandes découvertes modernes ont chassée dans les grandes villes. À la mort de mon neveu, M. Roubert a pris la direction de cette industrie. Après une longue carrière de travail, il a cédé son outillage et sa clientèle à ses ouvriers, en formant une société coopérative, sous le nom de la Glaneuse. Cette communauté, ce monastère laïque où, à l'imitation des moines, tous ne doivent avoir qu'un seul but, la prospérité de l'œuvre commune, cette communauté fonctionne depuis quelques années d'une manière parfaite... » (C Jacquême).

Alors que les transformations nationales et régionales ont eu des conséquences démographiques importantes sur les villages environnants (désertification pour certains), la population cadénétienne n'a été l'objet que de faibles variations numériques. La croissance de cette population s'amorce pendant les années 1970 mais à un très faible rythme (2408 habitants en 1962, 2493 en 1975). Il faudra attendre les années 1980 pour que le « boum » démographique soit significatif (2641 habitants en 1982, 3246 en 1990, plus de 3600 en 1996, 3870 en 1999). Croissance à la fois importante et tardive de la population de Cadenet.

Une identité cadenétienne ?

Pour les cadenétiens « de souche », l'unité de la "collectivité", sa construction identitaire, outre son balancement entre urbanité et ruralité, se joue aux limites de l'eau et de la pierre, de la fontaine (celle de la place du 14 juillet, au cœur du vieux village) et de la mairie, de la plaine inondée périodiquement par la Durance et de la



colline de safre dans laquelle est enquisté le village ; aux limites de la chasse et de la pêche ; du ciel et de la terre, de l'église et du cimetière. L'église est décentrée, hors les murs, jouxtant le cimetière. Sur son fronton, gommés, recouverts d'une peinture bleue mariale, devenue au fil des ans bandeau translucide, les slogans d'une république militante, "Liberté, Fraternité, Égalité", restent lisibles. Au-delà viennent les "écarts", les campagnes, les "gardies" dominés, au loin, par le Luberon, lieu de pâturages, de cueillettes, haut lieu de la chasse aux "cochons".

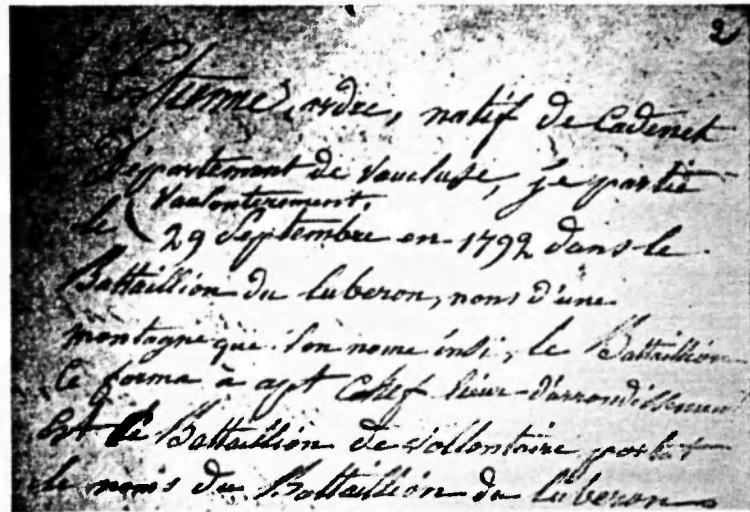
Cette constitution identitaire se joue également en utilisant périodiquement, à la limite du sacré et du profane, l'un des éléments plus spécifique de la boîte à outils symboliques dont disposent les

acteurs locaux : La sculpture d'André Estienne, enfant du village,
tambour à Arcole.

Le héros et sa geste.

Dès la première fête inaugurative (1894) puis à chaque cérémonie, la geste d'Estienne est évoquée sous forme écrite (dans la presse nationale et locale, dans les tracts de souscriptions, dans les brochures à consommation locale) et sous forme orale (dans les discours des notables couplés aux déclamations en provençal du poème de Mistral « Lou tambour d'Arcole »). Évocations qui prennent la forme d'une litanie, d'un credo : « Je crois en Estienne, natif de Cadenet, tambour dans la 51^{ème} brigade qui par un acte héroïque a permis, à Arcole, la victoire de la France ». Deux textes vont prendre des distances vis-à-vis de ces récitatifs et mettre en œuvre, à leur façon, un travail de vérification historique :

Un article du Figaro saluant en 1894, l'érection de la statue d'Estienne sur la place publique, visant à prouver l'authenticité des « cahiers » écrits par Estienne et donc également la véracité du contenu de son récit ; prolongeant ce travail de reconstitution de la « vérité » historique sur le plan iconographique (cf. : supra).



Extrait de la seconde page du cahier b.

L'ouvrage de Kryn (1987) qui, lui, s'évertuera à démontrer qu'Estienne fut le **seul tambour** de la 51^{ème} brigade à franchir l'Adige à la nage et non sur un pont, précédé de peu par le sergent Ramand.

Travail essentiel pour ce maire de Cadenet puisque d'autres communes (dont Tarascon avec « Nicolas Laugier, tambour d'Arcole ») revendiquent des tambours, natifs de leur village et qui furent également à Arcole.

La geste donc.

En juin 1792, André Etienne¹ né à Cadenet le 13 octobre 1777, s'engage "volontairement"² - précise-t-il dans un rajout sur son cahier - dans les Grenadiers du Bataillon du Luberon, bataillon dit des Bouches-du-Rhône (Cadenet est dans la viguerie d'APT, incluse dans le département des Bouches-du-Rhône. La création du département du Vaucluse ne date que de 1793).



¹ Son acte de naissance aux archives de Cadenet est ainsi libellé : « Commune de Cadenet, 1777. Baptême. - André Etienne, fils de François Etienne et de dame Thérèse Béraud, mariés, est né le treize octobre 1777, à trois heures du matin ; il a été baptisé le même jour. Le parrain a été André-Simon Escarchtefigue, la marraine, Thérèse Audier et ont signé, Julien, curé-archiprêtre, F. Etienne, André-Simon Escarchtefigue. »

² (sur les modalités de l'engagement « volontaire » dans l'armée de la République-Nation menacée voir Violla, 1913 ; voir également les commentaires de Taine sur la création des bataillons de volontaires, in « La conquête jacobine »)

C'est toute une troupe de six cents hommes, habillés et armés comme ils ont pu, qui rejoint Apt où est prévu le regroupement. Le bataillon du Luberon s'en va défendre le pays ...

André Estienne restera quinze ans auprès de ces grenadiers, et participera à la campagne d'Italie, à l'occupation de la Belgique, à la campagne de Batavie, à la campagne d'Allemagne et à la bataille d'Austerlitz.

La première équipée à laquelle il participera sera l'expédition de Sardaigne qui constituera son baptême du feu.

« Au levait du soleil les sardes sabrere tous nos malheureux blessaient qui ce trouvé sur me champ de bataille, et ne fire aucun prisonniers ... »

En 1793, il est sur le front de la bataille des Alpes. Succès et revers se succèdent.

« C'était en parti tous grenadier réuni que nou fume jusque dans le camp des enerni, le général Brunet cria lui-même sauve qui peu, nous nous mime en déroute et nous glissame jusque au bas de la montagne - nous ume quinze cents hommes tuer ou blessai ... » ou : « nous chassame l'ennemie a trois l'hieux de la et nous enparame des auteurs du camp, ce qui valu a Massena le grade de général de brigade... ».

En 1794, dans les Alpes, au sein du bataillon du 4ème grenadier, Estienne connaît les escarmouches, la famine et les épidémies.

En 1795, les choses ne s'arrangent pas pour l'armée d'Italie toujours stationnée dans les Alpes. L'approvisionnement de l'année ne suit pas, et les désertions se succèdent. André Estienne, lui, n'a pas d'états d'âme. Pudique et laconique dans ses carnets, il écrit :

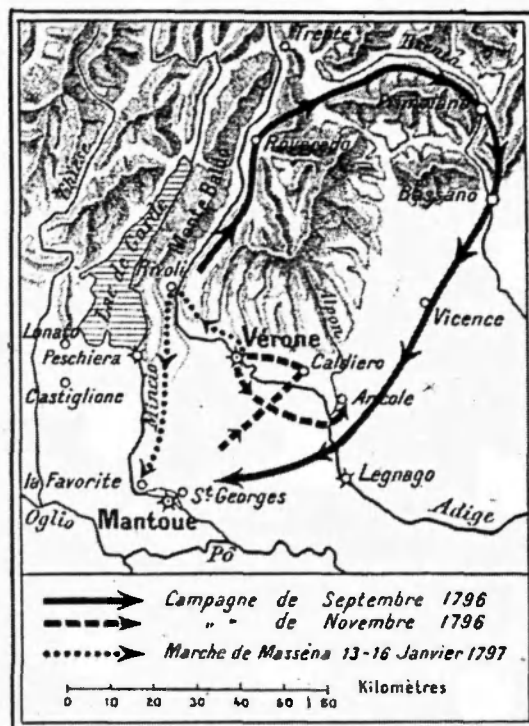
« nous passante le cartier d'hiver sans que l'ennemie nous fit reculer un pas an errière - nous étions mal vetue mal chosset et nous souffrime de la fin ... »

Puis vient 1796, année où le Directoire choisit Bonaparte comme général en chef. Estienne le décrit visitant ses troupes :

« Il portet en ce tems la une capotte grisse en drapt par dessus son habit de général. Il avait les cheveux alongé sur les oreilles et été d'une couleur très pale, il attrapa la galle ; il été très mègere tant il allet a cheval, il faisait parfoit cinquante lieur en vingt quatre heures. Ce qu'il le rendé si megre ... ».

Les fossés de la boue et de la victoire

André va participer à la campagne d'Italie, commencée en 1796. Il est tambour dans une des quatre brigades commandées par le Général Bonaparte. Ce dernier veut prendre à revers l'armée autrichienne qui est retranchée sur la rive gauche de l'Alpone, affluent de l'Adige, près du village d'Arcole. Les français se tiennent sur la rive droite de l'Adige.



CHAMPS DE BATAILLE DE LOMBARDIE.

A Arcole, sous les ordres de Bonaparte, Masséna et Augereau, 13 000 français affrontent 40 000 impériaux. Pour traverser l'Adige et le canal d'Arcole, il faut franchir un pont tenu par les autrichiens

Le 15 novembre 1796, Augereau d'abord, puis Bonaparte essaient en vain de faire franchir le pont à leurs troupes. Ils sont arrêtés par le feu ennemi. C'est en tentant d'inciter des troupes réticentes au combat, que Bonaparte tombera de cheval et ne devra son salut qu'au prompt secours de ses soldats.

*« sans avoir aucune blessure
le général Bonaparte n'était
pas reconnaissable tant il était plein de bout ... »*

Dans ses cahiers, André Estienne insiste sur cet incident :

« Pas plutôt Bonaparte ut planter le drapeaux, que son cheval ut peur en retourner bride et par une caricolade que le cheval fit - et en même tems, le cheval et Bonaparte firaient une dégringolade du chemin elvai et tombere tous deux dans le marekage - le cheval d'un cotté et Bonaparte - aussitôt un grenadier et un caporal de la 75ème fure à son secour et le retirere dans le marekage - il donna au grenadier quelque sequin qu'il avait sur lui et au caporal il lui donna ses deux pistolai en lui disent que ce soir il lui apportera au cartier général (par parentèse ces deux hommes fure très bien recompances car l'un eté porte-etendar au chasseurs a cheval de ces guides et le grenadier comme il ne savai ni lire ni ecrire il le fit passer au grenadier a pied de sa garde apre quoi il lui fit une pension de six francs par jour, sa vie durente... »

Incident qui est rapporté par Las Cases dans son « Mémorial ». Au cours d'une promenade à Sainte-Hélène, l'Empereur et son mémorialiste faillirent s'enliser sur les bords d'un petit ruisseau. « Ce n'est pas sans peine ni sans boue que nous avons retrouvé la terre ferme. Moi ne pouvant m'empêcher de m'écrier : « Marais d'Arcole ! Marais d'Arcole ! Nous les avons travaillés quelques jours avant ; Napoléon avait failli y demeurer. »

C'est l'un des épisodes (mais nettement plus glorieux) du passage du pont que le peintre Horace Vernet reteindra pour immortaliser la bataille d'Arcole : Bonaparte, drapeau du 1^{er} bataillon du 51^{ème} en main, et le petit tambour à sa droite.



Le seul tambour.

Le 16 novembre, après maintes tergiversations et assauts qui échouent, Bonaparte décide de faire traverser l'Adige à la nage à ses hommes. Quelques officiers, sous-officiers, soldats et, sa caisse sur la tête, le petit tambour André suivant son sergent Ramand se jettent à l'eau pour prendre pied sur l'autre rive.

« Estienne (André) se jeta à la nage tout abillet sa caisse avec tout son bagage et lors qu'il fut de l'autre côté, il vit venir des braves officiers et sous-officiers qui venaient pour le protéger - alors le tambour mit sa caisse au cou et battit la charge et donna à ses camarades l'exemple de l'intépidité en ce portant en avant avec son brave sergent ce firent voir tout deux, à trois mille autrichiens - et lors qu'ils aperçurent le tambour et le sergent ils battirent en retraite quand dans ce moment le tambour marcha en avant en battant la charge ... ». Il précise : « ...une trentaine des braves officiers et sous-officiers et quelques grenadiers suivirent l'exemple de ces deux braves, le tambour ce trouvant entouré de ce petit nombre de braves... ».

En 1802, André Estienne reçut des baguettes à manche d'argent dont le brevet comporte le texte suivant :

« Bonaparte, Premier consul de la République, d'après le compte qui lui a été rendu de la conduite distinguée et de la bravoure éclatante du citoyen André Estienne, tambour à l'affaire d'Arcole où il passa le canal à la nage, sous le feu de l'ennemi, battit la charge et donna à ses camarades l'exemple de l'intrépidité. Lui décerne à titre de récompense nationale, des baguettes d'honneur. »

Après les baguettes d'honneur, suivent l'entrée dans les Chasseurs de la Garde et la Croix de la Légion d'honneur qu'il recevra l'un des premiers sous le dôme des Invalides le 15 juillet 1804. A cette occasion, Estienne raconte qu'au moment de lui remettre sa croix, l'Empereur lui dit : *« je me souviens et j'aurai soin de toi »*. Le jeune vaclusien sera aussi, quelques mois plus tard, le témoin privilégié d'un autre moment fort de l'Histoire : le sacre de Napoléon. C'est en effet au seul petit tambour d'Arcole que sera dévolu le droit de battre tambour lorsque l'empereur entrera dans la cathédrale avec le pape.

Le général Chabran, une autre figure vaclusienne devenue président du collège électoral de Vaucluse, participait aussi à la cérémonie avec quelques représentants du département. Trois jours plus tard, le 5 décembre 1805, Estienne participait à la cérémonie de distribution des aigles impériaux au Champ de Mars.

En mai 1806, après avoir participé aux batailles d'Ulm, de Vienne et d'Austerlitz, Estienne profite de l'offre de Napoléon aux soldats de sa garde pour se retirer avec pension et retraite. Quelques semaines plus tard, il épouse Françoise-Renée Godelle, veuve d'un autre tambour. Il s'installe alors à Saint-Martin-du Castillon à quelques kilomètres d'Apt, se lance dans le commerce du cocon et de la soie grège. Puis il s'installe comme taffetassier à Avignon, place de l'hôtel de ville. En 1809, il vend sa maison natale, située près de la mairie de Cadenet. Il s'engage pendant les Cent jours et, après Waterloo, revient à Paris où il réintègre la Garde nationale.

Retraité, habitant Paris, André Estienne posera pour David d'Angers qui fera de lui un médaillon en 1833 et le fera figurer sur la partie droite du fronton du Panthéon achevé en septembre 1837. Il y est représenté, précédé par un grenadier, entre Napoléon et La Tour d'Auvergne, preux chevalier transpercé par une lance.



Quant à Feuchère, il le représentera aux côtés de Bonaparte sur le fronton de l'Arc de triomphe.



Ce « bas-relief sent la poudre, il exalte la détermination des officiers et constate la partielle irrésolution de la troupe », Kryn, p. 388.

André Estienne meurt Le **29 décembre 1837** à Paris.

Hommages funèbres : consensus et pluralité idéologique

Le jour des obsèques, le 2 janvier 1838 une foule importante lui rendit hommage parmi laquelle figuraient :

**Des officiers supérieurs de la Légion d'honneur,
Un détachement de la Garde nationale,
Un peloton de soldats de ligne,
Une députation de Francs-maçons,
Des tambours des régiments de Paris.**

Lors du *service religieux* trois discours ont été prononcés :

Un par le commandant Février, maire du X^{ème} arrondissement de la Seine, ancien chef de bataillon d'Estienne ;

Un par le colonel Lemer cier de la Légion,

Et un par un représentant d'une loge maçonnique.

Ses funérailles furent relatées dans le *Moniteur* du 4 janvier 1838.

Après le colonel Lemer cier, le commandant Février, maire du X^{ème} arrondissement de Paris, prit la parole :

« André Etienne né à Cadenet (Vaucluse) avait à peine 15 ans lorsqu'il partit avec les nombreux volontaires qui volèrent à la défense de la patrie. Engagé comme tambour dans la 51^{ème} demi brigade, il fit toutes les premières campagnes d'Allemagne et fut un des braves qui traversèrent le Danube à la nage, partout il se fit remarquer par sa belle conduite et son courage ; mais ce n'était encore que le prélude de l'action d'éclat qui lui valut l'honneur de figurer sur le fronton du Panthéon ; ce fut à la bataille d'Arcole qu'il gagna les baguettes d'honneur que nous avons vues avec respect sur son cercueil, et son entrée comme tambour aux chasseurs à pied de la garde consulaire. Son brevet signé Bonaparte porte qu'en récompense de la conduite distinguée d'Etienne et de sa bravoure éclatante à l'affaire d'Arcole, où il passa le canal à la nage sous le feu de l'ennemi, battit charge et donna l'exemple de l'intrépidité le premier consul lui décerna des baguettes d'honneur à titre de récompense nationale. Ces baguettes et la Croix de la Légion d'Honneur qu'il obtint lors de la création de l'ordre, faisaient toute la gloire et le bonheur d'Etienne, et naguère encore, au lit de mort, il sentait toutes ses forces se ranimer au souvenir des campagnes et des marques d'honneur qui ont consacré ses services.

Nommé en 1830 tambour-maître du 3^{me} bataillon de la dixième légion, nous étions fiers de le compter parmi nous.

Depuis cette époque, il n'a cessé de donner dans toutes les circonstances des nouvelles preuves de son dévouement et de son courage, il a su comme à l'armée mériter, par sa belle conduite, l'estime et l'affection de ses chefs, de tous les gardes nationaux de la légion et des tambours sous ses ordres. »

Il acheva sur ces mots : « Adieu, intrépide tambour d'Arcole, sur cette terre, le fronton du Panthéon t'immortalisera, et dans l'autre monde s'il est un Elysée pour les braves, tu es bien sûr d'y prendre place ... À voir cette foule, qui croirait que c'est pour rendre les devoirs à un pauvre et modeste tambour. C'est que ce tambour était dans son genre une des illustrations de notre vieille gloire militaire, **un des glorieux débris de notre ancienne armée.** Honorer Estienne, c'est honorer l'armée tout entière. »

(*Moniteur*, 4 janvier 1838).

Première souscription après la mort d'Estienne

À l'initiative du colonel Mercier une souscription fut ouverte en faveur de la veuve et de la fille d'André Estienne. Nous savons par une correspondance du colonel Mercier, reproduite par le « *Messenger de Vaucluse* » que le Préfet du Vaucluse adressa un mandat de 50 F et que le maréchal de camp, Sillègue, commandant les départements de Vaucluse et des Basses-Alpes, souscrivit pour une somme de 25 F.

« *Messenger de Vaucluse* » du 21 janvier 1838 :

« M. le Préfet, j'ai reçu le mandat de 50 F que vous avez eu la bonté de m'adresser pour la souscription ouverte en faveur de la veuve et de la fille du brave Estienne, tambour d'Arcole, mort récemment Tambour-Maître dans la 10^{eme} légion de la Garde Nationale de Paris. Ce témoignage d'intérêt de la part du premier magistrat du département qui a vu naître Estienne est bien flatteur pour sa mémoire. Je me plais à vous assurer, M. le Préfet, que notre pauvre Estienne en était bien digne, aussi recommandable par son caractère et sa conduite que par ses beaux services militaires, il réunissait toutes les vertus qui constituent l'honnête homme et le bon citoyen. Brave, doux, honnête et modeste, il avait l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient. Il a emporté leurs regrets, il doit emporter ceux des habitants du département de Vaucluse qui doivent se glorifier de le compter parmi les braves qui ont le plus contribué à notre gloire nationale. J'ai l'honneur d'être »

Lettre signée Mercier, du 16 janvier 1838.

Et dans le « *Messenger de Vaucluse* » du 28 janvier 1838, cet article :

« Une des vieilles gloires de notre armée, le tambour d'Arcole dont nous avons parlé deux fois dans notre feuille a laissé une veuve et une fille dans un état voisin de l'indigence par suite d'un abus de confiance qui les a privées du fruit des économies de ce brave soldat. Estienne fait honneur au département de Vaucluse ; il n'est pas douteux qu'il éveille les sympathies de tous ceux qui, comme lui, ont porté les armes pour la gloire de la patrie. C'est parce que nous avons la plus grande confiance dans l'intérêt que sa mémoire doit faire naître, que nous ouvrons une souscription en tête de laquelle nous nous faisons un plaisir d'inscrire un brave militaire qui est venu **payer sa dette** à un frère d'armes. » (Suit le nom de Sillègues).

**1894 ou la plénitude du sens :
L'inauguration d'un nouveau logos ; le banquet
républicain ; la fête au village.**

1894 est une année phare pour la statuomanie dans le Vaucluse puisqu'en quelques jours, à grand renfort de ministres, on inaugure cinq monuments à Avignon (Aubanel et Roumanille, félibres, Esprit Requien, Guillaume Puy et Paul Pamard, anciens maires de la ville) ainsi que ceux de Caristie à Orange, de Castil-Blaze à Cavaillon (œuvre de Frédéric Viau) et d'André Estienne à Cadenet.

Les prémisses : la révérence à l'Empire

En 1862 le Conseil Municipal de Cadenet, décide d'élever un monument au « brave Etienne » pour témoigner de la grandeur du Premier Empire, l'associer à celle du second Empire et assurer à la dynastie napoléonienne de dévouement des notables de la commune.

Le Conseil envisage que la voie qui doit conduire à la future gare d'Italie (la ligne de chemin de fer n'arrivera à Cadenet qu'en 1872) depuis le centre ville soit nommée « cours du Tambour d'Arcole » et qu'une statue « sculptée ou coulée dans le bronze, sur le modèle de celle du Panthéon soit élevée, à la mémoire du valeureux soldat Etienne, sur un piédestal où tous les voyageurs puissent la saluer en passant et rendre hommage au pays qui lui a donné le jour ».

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

(Commencé à la session de mai 1854)

N° 242

Le Conseil Municipal de Cadenet délibère de nommer une Commission à laquelle sera confié le projet d'élever un monument au TAMBOUR D'ARCOLE.

L'an mil huit cent soixante-deux, le treize juillet.

Le Conseil Municipal de la ville de Cadenet, réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en vertu de l'autorisation de M. SAVORNIN, maire.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire, prend la parole et expose.

1. Que la ville de Cadenet a donné le jour à une des gloires militaires les plus éclatantes du 1er Empire, André ETIENNE dont le nom patronymique s'est perdu sous le nom populaire et devenu célèbre du TAMBOUR D'ARCOLE.

2. Que le mérite du TAMBOUR D'ARCOLE, écloso sous le regard de NAPOLÉON 1er, témoin et juge compétent de sa valeur avait reçu une première et insigne récompense, lorsqu'il fut décoré et promu le 4ème dans l'ordre de la Légion d'honneur.

3. Que la France entière a reconnu et acclamé le mérite du TAMBOUR D'ARCOLE, en le plaçant sur le fronton du PANTHÉON, parmi les grands hommes à qui la patrie a voué sa reconnaissance.

4. Que la ville de Cadenet, fière à bon droit de compter le TAMBOUR D'ARCOLE, parmi ses enfants, avait voulu à une autre époque lui élever un monument, mais que ce projet n'avait pu aboutir par défaut de ressources et aussi parce que les gouvernements précédents montraient peu de sympathie pour les illustrations de l'Empire.

5. Que le temps lui paraissait opportun de marier les gloires du 1er Empire à celles du second, en reprenant un projet si sympathique au pays, et qui d'ailleurs répond si bien aux vues généreuses de l'Empereur et aux nobles intérêts qu'il porte aux vétérans de nos immortelles années, sur la poitrine desquels il a placé la médaille de Sainte Hélène.

6. Que pour la réalisation de ce projet, il aimait à compter sur le concours bienveillant de Monsieur DURAND St AMANT, Préfet de Vaucluse, dont la haute et intelligente administration, embrasse non seulement, les intérêts matériels du pays, mais plus encore tout ce qui entretient et réchauffe dans les cœurs, les sentiments d'honneur et de patriotisme.

7. En conséquence, il propose de faire un appel aux chevaliers de la Légion d'honneur, aux médaillés de St Hélène, à tous les nobles cœurs, en ouvrant une souscription à 50 centimes pour les premiers et 10 centimes pour les seconds, dont le produit sera consacré à élever dans nos murs un monument au Tambour d'Arcole, monument qui perpétuera parmi les habitants de Cadenet, le feu sacré de la gloire, l'honneur du Drapeaux et le dévouement à la Dynastie Napoléonienne. Ici les paroles de M. le Maire, sont couvertes par les cris répétés de :

VIVE L'EMPEREUR...

8. M. le Maire reprenant la parole propose que le Cours qui doit conduire de la ville à la Gare du chemin d'Italie, dont le tracé est arrêté, soit appelé Cours du

TAMBOUR D'ARCOLE, que la statue du brave ETIENNE, sculptée ou coulée en bronze sur le modèle de celle du PANTHEON, soit élevée sur un piédestal où tous les voyageurs puissent la saluer en passant et rendre hommage au pays qui lui a donné le jour.

Le Conseil Municipal, séance tenante, adopte et vote par acclamation la proposition de M. le Maire, et le charge de la communiquer sans retard à M. le Préfet, à l'effet de solliciter et d'obtenir son autorisation ; nomme une Commission provisoire au zèle et à la diligence de laquelle sera confiée l'exécution du projet.

Sont nommés membres de cette commission : MM. SAVORNIN, Maire de Cadenet ; PELISSIER, Adjoint ; BERNARD, Conseiller Municipal ; ROLLAND ; MILLET et SAMARD, Députés au Corps législatif ; DE BOULANCY, général Commt. le dépt de Vaucluse ; DELESTRAC, membre du Conseil Général ; MICHEL, membre du Conseil d'arrondissement ; RICHLET ; BERNARD, curé de Cadenet ; GUERIN, curé de Carpentras, natif de Cadenet ; EFFROY, chevalier de la Légion d'honneur, capitaine en retraite ; SORNIER, membre du Conseil Municipale médaille de Ste Hélène ; RIPERT, notaire à Marseille ; SIGNORET secrétaire de la Mairie de St Saturnin, dépositaire d'une correspondance intime avec le TAMBOUR D'ARCOLE.

Ainsi délibéré à Cadenet, les jours, mois et an susdits.

Ce projet n'aura pas de suite et il faudra attendre 1892 pour que de nouvelles initiatives soient prises sous la tutelle de notables républicains.

Pour la statue à un héros ordinaire, à une gloire plébéienne : quêtons.

En 1892, un comité est créé, sous la présidence du maire André Astic. La valorisation de l'héroïsme des soldats de l'an IV et des idéaux qu'ils sont censés avoir incarné, est partie prenante du terreau politique radical du Vaucluse. La glorification de l'armée et de la patrie lève les résistances anti-républicaines locales.

Au Comité d'honneur de cette souscription figurent les noms de : Frédéric Mistral, poète ; Bernard, inspecteur général des Ponts et Chaussées ; de Collongue, ministre plénipotentiaire ; Ducros Auber, ministre plénipotentiaire ; de Savornin ; de Sabran de Pontevès ; Alamelle sous-inspecteur des Domaines.

Texte du manifeste pour la souscription nationale de 1892 :

« Pour le petit Tambour d'Arcole S.V.P.

Pour ce guerrier de quinze ans toujours impatient de faire chanter sa caisse plus près de l'ennemi,

Pour ce fier gamin dont le tambour en furie fit taire les canons qui balayaient le Pont d'Arcole,

Pour cet ancêtre toujours jeune des tambours français qui montra qu'un bon tapin sait au besoin faire le coup de feu, quand à Marengo, un boulet ayant broyé sa caisse, au moment de la charge, il prit un fusil des mains d'un grenadier expirant et se battit avec une rare intrépidité,

Pour ce soldat d'avant-garde qui battit la charge sur les champs de bataille les plus glorieux,

Pour ce brave sans galons à qui Bonaparte donna des baguettes d'or et la Croix de Chevalier,

Pour ce gai troubadour des camps à qui Mistral, notre Président d'honneur, a tissé des habits de légende,

Pour ce frère de Barra, de Blandon, de Bobillot, de Triaire, les seuls, dans la foule obscure des humbles glorieux qui aient reçu l'honneur du bronze,

Pour l'exaltation de l'idée patriotique,

Pour la glorification des héros anonymes,

Pour rendre à son village son enfant le plus aimé, le plus beau, poésie du passé, espérance de l'avenir,

Très humblement nous quêtons, pas plus exigeants que ne serait un tambour, toujours content, qu'on nous donne, pourvu qu'on nous donne.

Pour le Comité, les délégués :

- Astic, maire, président ; Maury, percepteur, trésorier ; Toussaint Lacaze, receveur de l'enregistrement, secrétaire (poète) ; Abel Bernard, avocat ; Etienne Eugène, boulanger ; Jacquème propriétaire ; Masse, négociant ; Gaston Nicolas, notaire ; Émile Ollivier vannier ; Ravel, coiffeur, conseiller d'arrondissement ; Riéty, conducteur des Ponts et Chaussées ; Roubert, contremaître vannier ; Sagnal, maçon ; Savornin, pharmacien à l'Isle ; Trotobas, pharmacien à Cadenet.

Cet appel au "peuple" n'avait sûrement pas dû être suffisant puisque l'on retrouve une autre relance nationale pour l'édification du monument au tambour en date du premier novembre **1893**. Il s'agissait, dans l'en-tête sur papier de la commune, de « contribuer à la glorification d'un héros du peuple ».

A la Gloire des Volontaires

DE 1792

Pour la Statue du Tambour d'Arcole

ESTIENNE André né à Cadenet (Vaucluse), le 13 Octobre 1777, n'avait pas 15 ans lorsqu'il s'enrôla dans la phalange glorieuse des volontaires en 1792. Il fit toutes les premières campagnes d'Allemagne et fut un des premiers à traverser le Danube à la nage. On le retrouve sur tous les champs de bataille d'Italie, égrenant ses ra et ses flu de Voltri jusqu'à Rivoli. A Castiglione, ses ran-tan-plan réitérés font croire aux Autrichiens qu'une forte colonne les assaille; à Bassano, il tambourine toujours alerte et sans peur et devant Arcole, quand les premiers soldats du monde et les chefs les plus glorieux luttent en vain devant le pont inondé de feu, et n'avancent pas, il s'élançe dans l'Alpon glacé, et sous une grêle de balles il avance, battant la charge effrayante pour les ennemis, irrésistible pour ses camarades, et les cacons qui voussaient leur lave sur le pont, les canons épouvantés se taisent, et le pont fut libre, et le pont fut emporté. Des baguettes d'or, et la croix d'honneur; voilà ses récompenses; et, toujours tambour, il précéda son régiment victorieux, et pendant quinze ans, ce tambour ne se tût qu'une fois, à Marengo un boulet le lui avait broyé au moment de la charge; il prit un fusil des mains d'un grenadier expirant, et montra qu'un bon tapin sait au besoin, faire le coup de feu. A partir de 1806 on ne l'entendit plus; les blessures, les infirmités que laisse la guerre l'avaient fait vieux à trente ans. Quelques années de bonheur tranquille dans la paisible retraite, puis la fin sombre dans la misère vaillamment supportée, (1838) tandis qu'au fronton du Panthéon resplendissait son image; voilà toute l'histoire du Tambour. Il eut des funérailles de général, et une souscription fut immédiatement ouverte pour assurer du pain à sa veuve et à sa fille, dépourvues par un plus... oulance.

N'étant pas aujourd'hui le moment d'une autre souscription ?

LISTE DE SOUSCRIPTION

recommandée à vos soins obligeants
et assurés d'une profonde gratitude

NOMS
DROUQUES
MONTANT

Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers Municipaux.

Le Tambour d'Arcole est une gloire plébeienne des plus pures.

Vous nous aiderez à lui dresser une statue qui sera la première à un simple soldat.

Et ses frères, tous les humbles de l'armée, ceux qui donne toujours avec joie leur sang anonyme pour la patrie, n'espérant rien en retour, ne laissant rien d'eux que même la trace d'un nom sur la tombe du champ de bataille, en contemplant leur jeune camarade vêtu de bronze, aiment de nouveaux espoirs, et aiment encore mieux la Patrie reconnaissante.

Nous avons l'honneur de vous demander une subvention, ne serait-elle que de cinq francs, ou bien aidez nous de vos souscriptions.

Estienne était un héros du peuple. C'est à la Démocratie qu'il appartient de l'honorer.

Nos remerciements et nos salutations respectueuses et fraternelles.

Leur le Comité, et le Conseil Municipal de Cadenet (Vaucluse)

Le Maire, Président.

ASTIC André.

La presse nationale, toutes tendances idéologiques confondues, appuie la souscription :

« Pourquoi pas ? » dit le *Voltaire*, « On élève des monuments que l'opinion publique ne réclame guère. En voici un auquel elle donnera son entière approbation ».

« Nous ne pouvons qu'applaudir à ce projet et nous souhaitons que bientôt l'image d'Estienne, ce héros de la première République, soit reflétée par les flots de la Durance. (Écho de l'Armée, Léon Galichet)

« Nous applaudissons au projet de faire revivre la mémoire du vaillant petit tambour qui, à Arcole, traversa la rivière à la nage, provoqua une panique dans les rangs ennemis, permettant à Bonaparte de franchir le pont devant lequel se faisaient décimer nos soldats ». (*Le Temps*)

La Lanterne applaudit de tout cœur « à cette œuvre démocratique qui a pour objet de hisser sur un piédestal un soldat sans galons, un humble tapin, *qui fut tout simplement un héros* ».

« Rien n'est plus consolant ni plus honorable que de voir depuis quelques années ressusciter les oubliés de nos grandes guerres, non seulement les grands, mais les plus humbles ». (*la France Militaire*, D. Lacroix)

Le Petit Caporal et *La Gazette de France*, en faisant des vœux pour la réussite de ce projet patriotique rappellent la belle Légende chantée par le grand poète provençal, Mistral, président d'honneur du Comité, qui le fait mourir, dans un état voisin de la misère, à la vue de sa propre image placée au sommet du monument que la patrie reconnaissante élevait à ses grands hommes.

« Quoi de plus consolant, que de voir revivre les héros oubliés, les modestes, les humbles, ceux dont la mort, suivant la belle expression de Vigny, n'est que "du sang anonyme". Le général qui marche intrépide au-devant des balles, sait d'avance que sa mémoire ne périra pas et qu'à défaut des tables de marbre du musée de Versailles, à défaut d'un hommage public, buste ou statue, l'histoire n'en recueillera pas moins dans un coin des *Annales* le récit de son trépas héroïque : Combien plus obscure, plus cruelle, la mort du soldat ! Il sait, à n'en

pouvoir douter, que ses pauvres os resteront enfouis à tout jamais quelque part, sans que les siens puissent venir pleurer sur la terre qui les recouvrira, sans que rien puisse les signaler. au passant, sans que son nom n'éveille jamais quelque souvenir sur sa terre natale ». (*L'Evènement*, Le Tambour, Colonel B.)

De la preuve de l'existence et de la véracité du récit d'Estienne

Extrait du Figaro illustré, 1894

"Au moment où la municipalité de Cadenet, en Vaucluse, se dispose à élever un monument à la mémoire de son enfant : André Estienne, c'est une bonne fortune qu'apprécieront nos lecteurs de publier le récit qu'il a laissé de son principal fait d'armes. Nous en devons la communication à M. Castanié, un amateur passionné des choses militaires, qui, dans sa belle et nombreuse collection conserve le manuscrit original de quatre-vingts pages in-4° où André Estienne a consigné ses souvenirs - Estienne était assez peu lettré Nous reproduisons ci-dessous la copie fidèle de la première page des mémoires d'André Estienne :

"Ce cahier contient la bataille d'Arcole et différente autre batailles que André Estienne surnommée le petit tambour d'Arcole cest trouvait, en quinze an de service et douze campagne qu'il a fait dans les armée francaisse partit en 1792 et a ut son congé en 1806 par congé avec retraite. A servie au 51ème d'Infanterie de ligne depuis 1792 jus qu'à l'an dix de la Républiq ue et passera la garde des consul le 6 Floréal en dix étant son congé le 24 juin 1806, est reparti en 1815 dans le troisieme bataillon de retraite partie pour Condé le 6 mai rentré le 19 Août même année, rentrer dans la garde nationale le 29 Septembre 1815 liccencie le 30 Avril 1827. Estienne »

"Au premier abord, déclarait le journaliste du Figaro, "on est un peu surpris par l'écriture et l'orthographe : certaines phrases boiteuses ont besoin d'un coup de pouce pour marcher, mais ces petites difficultés surmontées, un récit se dégage qui a en vérité un caractère et une allure et qui mérite d'être recueilli. Il vaut en effet comme témoignage et en voici **la preuve**, signée d'un nom dont ne contestera point l'autorité, lorsqu'il s'agit d'Arcole : c'est le brevet d'honneur décerné à Estienne et dont les considérants sont à retenir" :

AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

Bonaparte Premier Consul de la République

D'après le compte qui lui a été rendu de la conduite distinguée et de la bravoure éclatante du Citoyen André Estienne, tambour des chasseurs à pied de la garde des Consuls, à l'affaire d'Arcole où il passa le canal à la nage sous le feu de l'ennemi, battit la charge et donna à ses camarades l'exemple de l'intrépidité.

Lui décerne à titre de récompense nationale des baguettes d'honneur.

Il jouira des prérogatives attachées à ladite récompense par l'arrêté du 4 Nivôse An VIII.

Donné à Paris le 21 Fruidor An X de la République Française.

Le Premier Consul : Bonaparte,

Le Ministre de la Guerre : Alexandre Berthier

Par le Premier Consul, Le Secrétaire d'Etat, H.-B. Maret.

"Après ce brevet d'honneur dont la copie certifiée est jointe au manuscrit, il est peut-être inutile d'invoquer", déclarait le Figaro, "d'autres garants de **la véracité d'Estienne**. Néanmoins, pour n'être point soupçonnés de nous être rendus, M. Castanié et moi, des dupes de fabricants d'autographes, il faut citer le rapport du Conseil d'Administration de la 51^e demi-brigade inséré dans *l'Histoire régimentaire de l'Armée d'Italie*.

Il confirme entièrement, pour les parties essentielles, le récit d'Estienne ; seulement celui-ci y est désigné non par son nom, mais par son surnom de *Pierrot*".



De le « vérité » historique en image : plus de pont, de drapeau, de général. La gloire au quotidien dans les marais d'Arcole.

Deux ans après cette mobilisation générale (un flot de bulletins de souscription a été diffusé dans toute la France) et plus de 14 000 francs de collecte (dont 5 000 francs de subvention du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts et 2 000 francs du conseil municipal de Cadenet), Jean Barnabé Amy pourra réaliser la statue.

Le Conseil Municipal a décidé de confier la commande du monument au sculpteur provençal Jean-Barnabé Amy ; sculpteur presque attitré, des félibres. Celui-ci confiera le bronze à couler au fondeur Barbedienne, tandis que le socle sera exécuté par un marbrier de Tarascon.

L'inauguration est prévue pour le 15 août 1894, jour chômé de l'Assomption mais aussi jour anniversaire de la naissance de Bonaparte, jour férié impérial...

Il semble que le sculpteur ne se soit que tardivement mis au travail. En juin 1894, soit deux mois avant l'inauguration, le travail n'est pas terminé. Le 15 juin 1894, Amy écrit au maire : « qu'il lui reste encore dix grands jours de travail pour terminer son modèle. Depuis quelque temps, je travaille de l'aube au crépuscule ... mon temps est si bien calculé qu'un seul jour de retard pourrait tout compromettre ».

Le fondeur Barbedienne est, enfin, en mesure de couler le bronze. La statue est prête.

Mais on est déjà le 3 août. Le comité s'inquiète, d'autant plus que la date de la cérémonie officielle a été ramenée, à la demande du Préfet, et pour des raisons tenant aux déplacements des ministres, du 15 au 11 août.

Il faut solliciter une intervention ministérielle pour autoriser le transport, en grande vitesse, de la statue par le chemin de fer. Enfin, on l'obtient. Et Amy, soulagé, peut envoyer à Cadenet, ce télégramme, daté du 3 août, à 16 h 10 : « Tambour part ce soir grande vitesse. Attendez-moi pour mise en place ». Et lui-même s'annonce pour le jeudi 9 août. Enfin tout sera prêt, si le marbrier chargé d'exécuter le socle, talonné par Amy, peut le livrer à temps...

Le comité s'est mis d'accord sur l'emplacement du monument. Certains, comme en 1862, préféraient le voir érigé place de la Gare « pour servir d'exemple aux nombreux voyageurs qui ne manqueront pas de la voir depuis leurs voitures ». Finalement, le 19 juin 1894, il est décidé, en conseil municipal, que le monument sera érigé Place du Portail. L'autorisation de voirie de l'Ingénieur Ordinaire de l'arrondissement d'Apt mettra plus d'un mois pour être accordée.

	<u>11^{ème} séance</u>
<p>Choix de l'emplacement pour la statue de Camboussède</p> <p>Ne pourrions-nous Dép. le 19 juin 1894 Le Maire d'Aix</p>	<p>M. le Maire a dit : Messieurs, dans une précédente réunion le Comité de Camboussède a décidé d'appeler à proposer un emplacement pour l'érection d'un monument à notre jeune héros et Compatriote Etienne André, nous sommes le Grand Comité d'Aix, la Place du Portail fut à une grande majorité proposée au choix au Conseil Municipal, comme étant l'endroit le plus beau et le plus digne de recevoir la statue de notre jeune guerrier. Je suis heureux de vous soumettre ce nouveau quasi l'avis de la population, et vous prie de donner votre avis sur cette proposition.</p> <p>Le Conseil</p> <p>En la délibération du Comité de Camboussède :</p> <p>Considérant que l'emplacement proposé est bien situé, proche au centre de la ville et que ce monument qui tant en rehausserait la place et le quartier du Portail pourra être admiré de tous les côtés et n'aurait pu être choisi avec plus à tort et d'intelligence.</p> <p>Délibère à l'unanimité d'approuver le choix du Comité de ce monument et décide que la statue élève à notre jeune compatriote Etienne André sera érigée sur la place du Portail.</p> <p>Ainsi a été délibéré à Cadoux le jour, mois et an sus-dits et ont signé les membres présents.</p> <p style="text-align: right;">M. le Maire d'Aix</p> <p style="text-align: right;">Le Secrétaire</p>

Le loueur de voitures et de landaus d'Aix, sur lequel on comptait pour transporter les personnalités, de la Gare au village, se récusé le premier août, car toutes ses voitures seront prises « par un grand mariage célébré le même jour ». C'est le traiteur de l'Isle-sur-Sorgue, Dougier, à qui a été commandé le banquet, qui fournira les voitures.

Le banquet et la fête : la République et le village.

QUATRENGO ANNADO, Saplman an N° 180. DIESATE, 41 D'AVOUST 1894

Néant, li bon Prouvençou,
Au sufrage universel,
Voutaran pèr l'éli
E' juren l'abli.
F. MITRAL.

L'AIOLI

QUE VAI CREMANT TRES PES PÈR MÈS (7.17.97)

Valoun, Tiden,
Sapouant la vida
Les journan.
(Prescribri di notacion)

BUREU DE REDACCIUN
E D'ABONAGE :
Ten
FOLGO DE BARONCELLI,
au palais des fleurs,
EN AVIGNON



PRES DE L'ABONNEMENT
Un an..... 10 fr.
Six m..... 5 fr. 50
Trois m..... 3 fr.
Etranger..... 15 fr.
Les numéros..... 10 centimes.
Belle des journan :
FOLGO DE BARONCELLI.

LA FÊSTO DÔU TAMBOUR D'ARCOLO À CADENET

Les préparatifs

« APPEL AUX HABITANTS DE CADENET

Mes chers Concitoyens,

Cadenet aura l'honneur insigne de recevoir dans ses murs, samedi 11 août, Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la justice, M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, et M. le Ministre des Travaux Publics, qui viendront participer aux brillantes fêtes données en l'honneur de notre immortel Tambour d'Arcole.

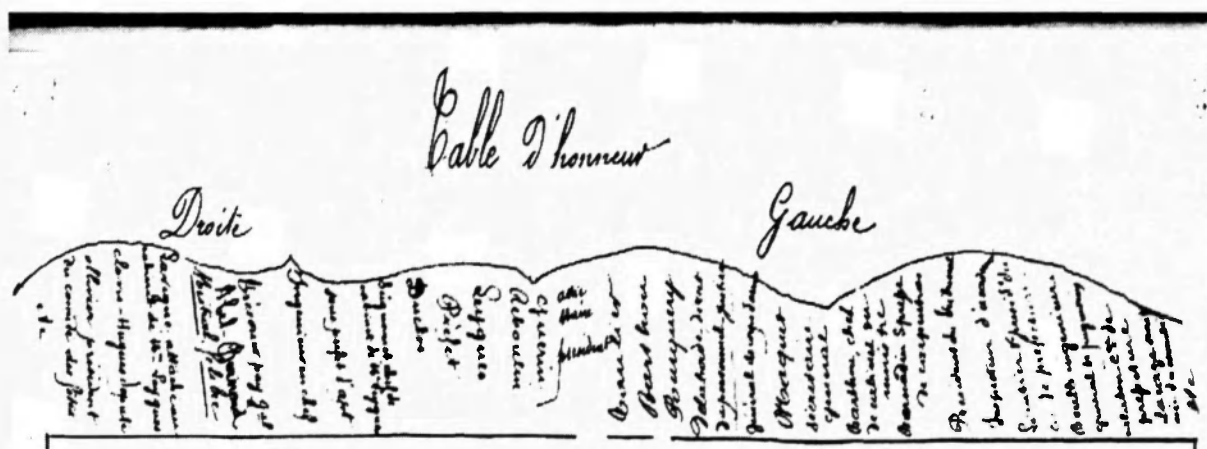
Une large page dans l'Istoire (sic) de notre cher pays sera consacrée aux journées des 11 et 12 août 1894 qui laisseront dans la mémoire de tous un souvenir mêlé de respect et d'admiration pour le jeune héros cadenétien, une des gloires les plus pures de la Révolution Française. Je n'hésite pas à croire, mes chers concitoyens, que vous vous ferez un devoir de vous associer à moi pour assurer la réussite complète de cette fête, et pour alléger aussi la lourde charge qui m'incombe.

Votre patriotisme m'est trop connu pour douter un instant que messieurs les ministres ne soient de votre part l'objet de vivats enthousiastes, et que les nombreux étrangers qui nous feront l'honneur de prendre part à ces fêtes soient accueillis avec l'hospitalité large que comportent les circonstances.

Que la propreté règne aux abords de chaque habitation que la maison de chacun soit pavoisée et illuminée, et qu'enfin un noble enthousiasme guide et élève nos cœurs et fasse vibrer dans nos âmes le sentiment de la Patrie. Vive Cadenet, Vive la République.

Le Maire, Astic André. »

Une fois la population avertie et sermonnée (le maire affiche une anxiété certaine vis-à-vis de l'hygiène domestique et de l'esprit d'ouverture de ces concitoyens), - des vivats pour les ministres et une large hospitalité pour les étrangers -, on peut s'occuper plus sereinement des officiels. Le Préfet confirme que la délégation gouvernementale, y compris les chefs de cabinet, comprendra onze personnes. Cela permet de dresser le plan de table : Mistral aura la onzième place à la droite du maire entre le franc-maçon, Abel Bernard, conseiller général, et Lavigne, attaché au Cabinet de Leygues viennent ensuite, avant le etc ..., Clovis Hugues, député du Vaucluse et poète, et Ollivier, président du comité des fêtes.



« Liste des corps constitués et le rang qu'ils occupent selon le décret de Messidor pour la réception officielle à la Mairie », Le sous Préfet, le 7 août 1894.

Quelques noms, parmi les cinquante-neuf invités qui acceptent de participer au repas : Estelle, de Carpentras, pieux admirateur d'Estienne, qui vient de faire donation à la commune de la maison natale du Tambour d'Arcole ; Amy, le sculpteur ; M. Liotier, Président

du Conseil Général ; Félix Gras, capoulié de Martigues (élu en 1891), surnommé « le capoulié rouge » ; Henri de Savornin de Puyvert. Mais on note les excuses du baron de Collongue et de G. Noblemaire, directeur du P.L.M. Du côté des participants payants au banquet « populaire », on en compte sur une centaine de personnes.

La musique du 58e R.I. d'Avignon prêtera son concours et délèguera 55 musiciens, plus le chef de musique et le sous-chef. Pour les réjouissances villageoises, on retient un orchestre de vingt musiciens.

On pavoisera, en partie grâce à la Ville d'Aix, qui prête cinq drapeaux russes (on est en pleine amitié franco-russe), vingt-sept drapeaux français, des oriflammes, des écussons, des cordes, etc. au total 539 articles. Lauris prêtera deux tambours ; Cucuron quatre. On réserve le balcon au dessus du Bar Franco-Russe afin d'être aux premières loges pour profiter au mieux des festivités. Le bar est à l'angle de la rue Victor Hugo et de la place du portail, à deux pas de l'emplacement de la futur statue. Et, pour que chacun dispose d'un souvenir, on fait frapper 2 000 médailles en aluminium à l'effigie du Tambour.

Le clou des festivités sera le feu d'artifice tiré par M. Aulagne, de Monteux, dont le bouquet sera une représentation pyrotechnique de la statue elle-même dont il a reçu « le croquis et le reproduira tel quel ».

Les fêtiers seront exceptionnellement autorisés à rester ouverts toute la nuit du 10 au 11 et celle du 11 au 12 août.

Les tables pour le Banquet seront dressées dans le jardin d'un particulier, M. Boy, qui habite Lyon. Ce dernier pose des conditions et parmi celles-ci, l'aménagement d'un lieu d'aisance moderne.

À la Préfecture, on s'inquiète d'un rassemblement aussi important. Un enquêteur est envoyé sur place.

Il reste à mettre au point le minutage des cérémonies officielles. Il faut concilier l'horaire du déroulement des fêtes avec la visite que le Garde des Sceaux, Guérin, le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Leygues, et le Ministre des Travaux Publics, Barthou font la veille, le 10 août à Carpentras, mais aussi avec la descente des

Félibres sur le Rhône, depuis Lyon, à l'occasion de la traditionnelle fête de la Sainte-Estelle. Ces derniers arriveront à Avignon, après escales à Tournon et Valence, vers 19 h 30. Quant aux ministres, ils seront de retour en Avignon, depuis Carpentras par le train de 23 h 03.

Les uns et les autres prendront le train, le lendemain matin, à 7 h 40 pour Cadenet où ils arriveront à 10 heures.

Le Banquet et la fête

Le samedi 11 août, à cinq heures du matin, les cloches et le tir d'un canon annoncent le commencement des festivités.

On se presse, place du Portail, pour l'arrivée du cortège officiel.

Musique militaire...

Le Maire s'avance et prononce son discours de bienvenue pendant qu'on dévoile la statue. Lâcher de trois cents pigeons. *« Et la foule découvre le bronze : un jeune homme, presque encore un enfant, au haut d'un socle qu'il ne touche que de la pointe du pied gauche. Il vole au combat, battant tambour, au pas d'une course ailée. L'envolée est belle, l'équilibre des masses, du corps, des membres et de la caisse, montrent que le sculpteur est en pleine possession de ses moyens, de son art. Visiblement le sujet l'a inspiré »* (Kryn).

Le Garde des Sceaux prend la parole. Puis, Albert Tournier, au nom des Félibres de Paris, prononce une allocution. Jules Bonnet dit ensuite le poème de Mistral : « Lou Tambour d'Arcolo ». Le poète n'est pas encore là. Il n'arrivera que pour le banquet.

Marseillaise...

On ne s'attarde pas, car avant de passer à table, on tient à honorer également la mémoire d'un autre enfant célèbre de Cadenet, le musicien Félicien David. On se transporte devant sa maison natale. Apposition d'une plaque rédigée en provençal. M. Auzende, au nom des Cigaliers et Félibres prononce une allocution.

À onze heures trente on se met à table, car il faut avoir absorbé repas et discours, pour pouvoir prendre le train de 15 heures pour Orange où les Officiels sont attendus pour inaugurer le buste de Caristie (Inspecteur Général des bâtiments civils qui a établi les plans de consolidation de l'Arc de Triomphe d'Orange) et pour participer à la représentation inaugurale du Théâtre antique restauré d'Orange.

Au menu : hors-d'œuvre, gâteau d'anchois, saumon mayonnaise, jambon d'York à la gelée, dindonneau, légumes, salade russe, dessert de saison, Bordeaux, Champagne, café, Cognac. Et pour faciliter la digestion démocratique, la municipalité n'a pas oublié les indigents auxquels on a fait servir par quatre bouchers du village et deux boulangers, viandes et pains en abondance.

Les officiels partis, on se retrouve, entre soi, pour finir les verres et commander quelques bouteilles supplémentaires et écouter, à 16 heures, un concert exécuté par « la musique militaire et les musiques civiles ».

Le soir, retraite aux flambeaux et bal public sur la place du Cours.

Le lendemain, dimanche 12 août, après la messe dominicale, la grande fête provençale couplée à la réunion du comice agricole peut commencer. Cette fois le minutage du comité des fêtes sera respecté :

Dimanche 12 août, GRANDE FÊTE PROVENÇALE organisée avec le concours. des farandoleurs et farandoleuses de Barbentane, accompagnés de leurs tambourins.

À 3 heures, sur la place du Tambour d'Arcole, réunion du Comice agricole - Conférence par M. le Président du comice. Distribution des récompenses et Concert musical.

Le soir, à 9 heures, sur les rochers du château, tir d'un superbe feu d'artifice. Embrasement général de la Ville.

Pendant toute la durée de la fête, concours de tir par la société du Championnat de France ; cafés-concerts où se font entendre des notabilités artistiques. Illuminations ; arcs-de-triomphe ; décoration des monuments publics ; pavoisement général.

Bal splendide offert aux étrangers avec orchestre composé de 20 exécutants d'élite.

À l'occasion de ces fêtes, la compagnie des chemins de fer P.L.M. met à la disposition du public plusieurs trains supplémentaires de jour et de nuit et des billets d'aller et retour à prix réduits.

PAR PERMISSION DE M. LE MAIRE

VILLE DE CADENET

ÉDEN-THÉÂTRE

Samedi 11 et Dimanche 12 Août 1894

A l'occasion des Fêtes de TAMBOUR HAÏCOLE

GRAND

Concert Populaire

donné par des principaux artistes des Théâtres et Concerts

M. OCCELLIER
Maryse de Grand Opéra de Capitale de Toulouse

M^{LE} DE GURGY
Voix Chantante de Grand Théâtre de Bréves

M. DARLUS
Original Caprice Gendarme

M^{LE} LAMBERT
Chantre Gendarme

M. CHOLET
Pianiste Accompagnateur
1^{er} prix de Conservatoire de Marseille

ENTRÉE LIBRE

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Peruis. — Imprimerie Papeterie Jules GASQUET, Rue d'Aix, 15

La glorification d'une petite patrie

Les composantes idéologiques du banquet républicain du 11 août 1895 dessinent une bigarrure identique à celle de l'homélie en 1838 mais au sein d'un patriotisme républicain plus ramassé. L'aristocratie catholique locale qui faisait partie du comité d'honneur de la souscription de 1892 s'excusera (Sabran de Collongue) ou ne s'excusera pas (Sabran de Pontevès) mais ne participera pas aux festivités. Le compromis de la constitution de 1875, mi-orléaniste mi-républicain est, ici aussi, définitivement terminé. Se côtoient, à la table d'honneur, félibres (Mistral, Felix Gras et le ministre de l'instruction publique, Leygues), francs-maçons (Reboulin, Abel Bernard,¹ Alfred Naquet, Clovis Hugues et le député maire d'Avignon, Pourquery de Boisserin). Le dimanche 12 août 1894, « la grande fête provençale » ne commencera qu'à 15 heures. Pas de concurrence avec la messe dominicale.

« L'exaltation de l'idée patriotique » : vers la revanche.

Estienne n'est plus le débris d'une glorieuse armée, il devient héros plébéien, exemple pour les enfants et dont la geste côtoyant celle de Jeanne d'Arc est enseignée en cours élémentaire.

¹ Lors des élections législatives de 1898, un ordre du jour de la *Sincère Union* confirme l'appartenance maçonnique d'Abel Bernard : "Au Sujet de l'élection d'Apt la loge laisse ses membres libres de soutenir indistinctement l'un des deux candidats en présence, Reboulin ou Abel Bernard. Le frère Reboulin en effet n'a pas été fidèle au programme radical. Le frère Abel Bernard de son côté accepte les voix réactionnaires qui se sont portées sur le citoyen Jouve au 1er tour..."

Devançant Reboulin, Abel Bernard, avocat, conseiller général du canton, maire de Cadenet de 1898 à 1909, gagna les élections ; il fut ensuite réélu député en 1902 et en 1906. Avant de s'affilier à la Sincère Union, Abel Bernard fut membre de la loge parisienne Alsace-Lorraine, atelier constitué, en septembre 1872, par des francs-maçons alsaciens-lorrains, refusant la domination allemande.

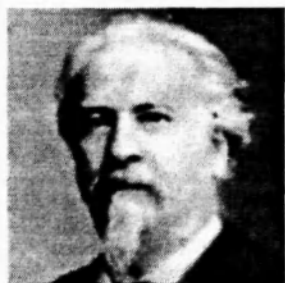


" En grandissant, petit enfant, tu apprendras à connaître mieux, et tu admireras cet être de bonté, de dévouement, qui montra au monde que l'on doit savoir, s'il le faut, souffrir, se dévouer et mourir pour la patrie !...Et tu aimeras de toute ton âme, mon enfant, la martyre de la Patrie, la patronne de la France... Jeanne d'Arc ! " Et cette leçon tirée de la geste de celle qui se proclame " le tambour de Dieu ", André Estienne l'illustrera à la page 76 du même cours élémentaire d'histoire de France.



Avec le commentaire suivant : « Bonaparte voulait que l'on traversât une rivière pour atteindre l'ennemi à Arcole, en Italie. Des braves consentirent à tenter ce passage, sous le feu des adversaires. Mais qui conduirait au feu ? Qui battrait la charge ? « Moi ! » dît le tambour André, **gamin** de 14 ans. Et le petit tapin fait un bruit infernal. L'ennemi croit qu'un régiment s'avance qui va le surprendre ; il s'enfuit abandonnant aux Français une position avantageuse. » Cette citation de Paul Bert tirée du discours prononcé à l'occasion du banquet des instituteurs et des institutrices de France, le 18 septembre 1881 est on ne peut plus explicite : « dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat et un soldat toujours prêt » (Olivier Ihl p. 123).

La lutte contre l'exode rural et pour le maintien de l'occitan

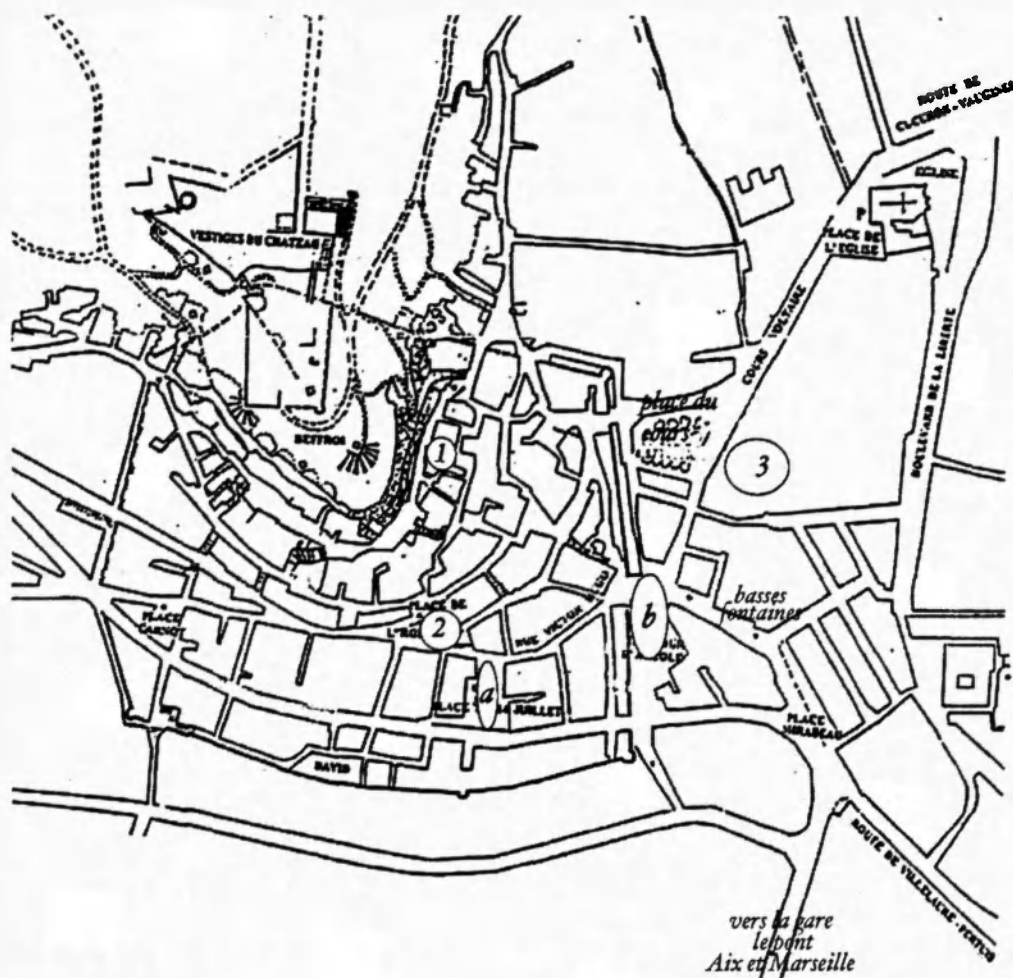


Comment interpréter la forte participation des félibres, le « prince » en tête, fut-il en retard ; l'initiative autonome qu'ils prennent de célébrer un autre natif de Cadenet, le musicien Félicien David ? Au cours des années quatre-vingt, Mistral découvre, note Philippe Martel, un nouveau cheval de bataille, la dépopulation des campagnes. « C'est le titre d'un discours prononcé par le capoulier en 1886 à Gap, une région où le thème était on ne peut plus à l'ordre du jour. Il s'agit d'une véritable prise de conscience. Lorsque Mistral écrit *Mirèio*, il n'a assurément pas le sentiment que le monde qu'il décrit, sans nostalgie aucune, alors, est menacé. Vingt ans plus tard, il en a conscience et il intègre donc cette donnée nouvelle à son argumentaire. Tactiquement, il se trouve du même coup sur un terrain relativement sûr aux yeux de l'opinion nationale. On commence, avec des arrière-pensées variables selon les camps, à s'inquiéter publiquement dans le monde politique, de l'exode rural. Et Mistral, comme ses amis, n'hésite pas à reprendre des idées nées ailleurs : ce sont les paysans qui font les meilleurs soldats et les familles les plus saines, les villes sont un piège où se ruinent les corps et les âmes, etc. ».

Mais surtout, pour les félibres, la valorisation républicaine des petites patries devrait permettre le maintien de l'occitan. En fait, plus réaliste, Claude Jacquême insistera sur le prix à payer, outre celui du sang, « par nos petites cités » pour rejoindre l'Histoire de la Nation. : « Depuis un siècle, écrit-il en 1919 ; nos petites cités ont subi une transformation radicale dans leur vie matérielle et surtout dans leur vie morale. Peu à peu elles ont confondu leurs mœurs, leurs coutumes avec celles de la grande cité, de la France. La belle langue provençale même, langue que notre mère latine nous avait appris à balbutier au berceau, se transforme et peut-être disparaîtra un jour » (C. Jacquême, p. 547).

Une nouvelle place plus centrale pour le village

Depuis la fin du XVIII^e siècle, le village s'étale, hors les murs, à l'est et au sud. A l'est, dans le prolongement de la porte St Anne, le quartier du portail se déploie dans le sillage du marché aux bestiaux établi depuis 1740 « hors des enceintes de la ville ». Au sud, dans la direction de la plaine, du pont, puis de la gare de nouveaux quartiers se développent également. En essor depuis le début du XIX^e siècle, l'activité économique du village va connaître une nette accélération avec l'arrivée, en octobre 1872, du chemin de fer : « Le chemin de fer a joué un rôle important dans la vie du village. C'est par là qu'arrivait l'osier de Haute-Marne qui desservait la plupart de nos ateliers; par là qu'arrivaient les tonneaux de bière de Marseille ; c'est de là que partaient les produits du terroir ; la plupart des expéditions se faisaient par la gare. Elle était un peu le pôle d'attraction : il y avait deux cafés, dont un café restaurant ».



1. « Maison de Ville » jusqu'en 1611.
2. « Hôtel de Ville » puis « Mairie » depuis 1611, dotée ultérieurement de greniers publics et d'une horloge.
3. Mairie actuelle depuis 1943
 - a. Place du marché, avec une croix central jusqu'en 1806 puis place du 14 juillet avec une fontaine aux motifs géométriques.
 - b. Place du Portail, du marché aux bestiaux depuis 1740. Place du Tambour d'Arcole depuis 1894.

Le choix de la place du portail pour recevoir la statue d'Estienne, « ce vœu quasi entier de la population » comme le dira André Astic en conseil municipal le 18 juin 1894, tient compte de ces extensions tout en conservant une mitoyenneté avec le Cadenet intra muros où se situent la mairie (« l'hôtel de ville ») et la place encore centrale du

14 juillet dotée d'une fontaine depuis 1806. La place du portail est également dans l'axe de l'Église paroissiale. Elle la désenclave. « Le Conseil, considérant que l'emplacement proposé est bien situé, presque au centre de la ville et que ce monument qui tout en rehaussant la place et le quartier du portail pourra être admiré de très loin et n'aurait su être choisi avec plus de tact et d'intelligence, délibère à l'unanimité d'approuver le choix du comité... ». Avec la valorisation de la place du portail, devenue place du Tambour d'Arcole, une nouvelle évolution de la morphologie symbolique et spatiale du village vient de voir le jour.

Le tambour associé à la Résistance

La statue rejoint le maquis.

En 1943 sous l'occupation allemande, la statue doit être envoyée à la fonte. En Septembre, elle est déboulonnée et entreposée dans une remise, route de Lourmarin, avant de partir à la récupération des métaux non ferreux (cf. loi d'octobre 1941 qui autorise l'enlèvement des statues).

Mais dans la nuit du 4 au 5 septembre 1943, cinq résistants FFI (Joseph ROUX, Louis AYMARD, Albert CONTARD, Etienne JACQUEME, Roger SALLIGNON) l'enlèvent clandestinement et la transportent sur un charreton à bras dans un champ situé non loin de la Durance, où ils l'enterrent. La statue déterrée 6 mois après, par crainte du vert-de-gris, est dissimulée dans une ferme sous la paille. Tout cela grâce au concours tacite de Gendarmes et malgré la présence des soldats allemands dans le village.

« Cette aventure du petit tambour, écrit François Prieur dans « Le Provençal » du 7 novembre 1944, rappelle les vieilles ballades romantiques : La nuit, vers la douzième lettre, le tambour quitte son cercueil, fait da ronde avec sa caisse, va d'un pas rapide. ses mains agitent les deux baguettes...

Quand on entrait dans Cadenet, on apercevait soudain, haut perché au bout d'une rue montante, le pied levé les baguettes au vent, l'héroïque gamin à qui Bonaparte doit une part de sa gloire. Les guêtres hautes, les basques au vent, la bouche clamante, lancé sur un pied, il parcourait son village de sa course immobile et l'emplissait de sa charge silencieuse. Le statuaire Amy avait réussi ce mouvement aérien de la course, auquel la pente du sol donnait plus d'élan encore. Le gamin battait à jamais, comme dans la ballade, ce rataplan qu'on croyait entendre, tant il clamait, courait et frappait son tambour de ses baguettes levées, dans un roulement arrêté qui semblait ininterrompu.

Comme cette statue était en bronze et que les Allemands la voulaient pour la fondre, les Métaux non ferreux vinrent jusqu'à elle. En septembre 1943, ces messieurs agissant en dehors de la municipalité

traitèrent avec un entrepreneur de maçonnerie qui prépara tout pour déboulonner le Tambour. Et un beau matin, devant les habitants rassemblés et hostiles, il procéda avec ses aides. à l'enlèvement.

Le premier choc qu'on lui imprima fut pathétique. Lui, si longtemps immobile, il bougea. Le pied eut l'air de se soulever, les baguettes de battre. La statue s'animait. Les pauvres Messieurs des Métaux non ferreux n'avaient pas compris ce qu'ils faisaient en rendant le mouvement au héros d'Arcole. Il y avait dans la foule un laitier du village, Claude Roux. Dès ce moment, sa résolution fut prise de ne pas laisser s'accomplir pareille chose. Il fut l'initiateur du sauvetage. Roux gagna vite quelques amis décidés, en tout cinq hommes.

On avait traîné le Tambour d'Arcole dans la remise de l'entrepreneur, à la sortie du village, sur la route de Lourmarin. Les Métaux commirent la faute de laisser le tapin de bronze à la garde de l'entrepreneur. Garder le Tambour d'Arcole, étrange et difficile besogne !

À la nuit, vers la douzième heure, le Tambour quitte son cercueil, fait sa ronde avec sa caisse.

Et la nuit, en effet, les conjurés pénètrent dans la remise, enlèvent la statue et sa charrette, passent par le mur de derrière, gagnent sans bruit les terrains qui s'étendent au sud de Cadenet. Imaginez cette charrette, ces hommes dans les plis du terrain, traînant le héros d'Arcole, dans une nuit bleue de septembre... N'est-ce pas la ballade qui continue ?

On alla enfouir la statue dans un champ ... Au jour, l'entrepreneur découvrit le rapt ; il alerta les Métaux. La gendarmerie ouvrit une enquête : visites domiciliaires, interrogatoires. On chercha dans les maisons, dans les Campagnes, derrière le zinc des bistrots... Il arriva même aux gendarmes de fouler le gîte même du maquisard posthume. Mais ces gendarmes étaient bons enfants. Ils mirent un tel zèle à ne rien trouver qu'ils ne trouvèrent vraiment rien. Brigadier, ce jour-là vous avez eu raison.

Quand reviendront nos prisonniers, le Tambour sera remis en place. Sa charge, silencieuse continue, quelque part dans les champs vauclusiens, comme celle du tambour mort de la légende. Il l'a toujours si bien menée que ses cadets ont su l'entendre. Beaucoup de fils de Cadenet ont pris le maquis et quelques-uns ont sauvé leur compatriote de la fonte ignominieuse. »

Le 8 mai 1945, jour de l'Armistice, la sculpture d'Estienne est présentée sur la place du Tambour d'Arcole (rebaptisée place principale) pour bien montrer qu'elle est encore là. C'est seulement le

7 octobre 1945, après le retour de tous les prisonniers qu'elle sera remise sur son socle.

La libération ! Qui a le pouvoir ?

Cadenet est libéré le 21 août 1944.

Dès l'arrivée des Américains, le préfet s'installe et comme la Résistance l'avait prévu ; Louis Gros reprend la mairie d'Avignon. Cependant, les FFI et les FTP ont les armes et tentent de remplacer les autorités de Vichy en s'installant dans les mairies malgré l'ordonnance du 21 août 1944 décidant de remettre en place les municipalités élues avant guerre.

Le Comité Départemental de Libération se pense être l'émanation de la Résistance et, comme l'ont proclamé le général de Gaulle mais aussi le P.C., être tout.

Circulaire « Aux régions et sections du Parti et des J.C. », datée du « 30 juin 1944 » et signée « La Direction » (pp. 4-5).

« Dans les parties du territoire libéré, les Comités locaux et départementaux de la Libération Nationale assument le pouvoir au nom du Gouvernement Provisoire de la République Française et sous l'autorité du C.N.R. qui est, dans la métropole, le prolongement naturel du gouvernement d'Alger. Ils liquident l'administration vichyssoise, châtient les traîtres, mobilisent tous les hommes valides, mettent toutes les ressources industrielles et agricoles au service des armées patriotiques, assurent l'ordre contre les traîtres et les pillards.

Dans le reste du pays, ils dirigent l'effort des Français dans le combat libérateur.

Les Comités de Libération Nationale et du Front National sont le ciment qui unit tous les Français dans la guerre de Libération nationale. Ils sont la garantie que la victoire de la bataille de la France acquise aux côtés des armées alliées, par la participation active de tous les Français, sera une *victoire française où ne subsistera aucun vestige de la trahison vichyssoise, et laissera intacts l'indépendance et la grandeur de la Nation française* » .

Les mêmes thèmes se retrouvent dans les textes émanant du Comité Central des Milices Patriotiques, du Front National et des F.T.P.F., etc.

Dès septembre, le CDL se heurte au préfet. René Arthaud parlant au nom du CDL déclare : « *Trop souvent les décisions que nous prenons ne sont pas appliquées, une autorité militaire a parlé de renverser le CDL. M. le Préfet a tendance à considérer le Comité Départemental comme un organisme chargé de l'épauler alors que nous pensions, au contraire, qu'il doit être notre agent d'exécution (...). Nous représentons tout* ». Le préfet juge que « *le CDL a une tendance évidente à outrepasser ses droits* ». La raison profonde des frictions, transparait aussi : « *Le Parti Communiste qui occupe neuf sièges sur dix-huit a ainsi acquis dans le CDL une place hors de proportion avec son importance dans le département* » (3 W 40).

A Mirabeau, une camionnette de FTP arrive à la mairie pour exiger la démission du maire. Quelques minutes après, autre camionnette : les maquisards de la mission interalliée. Revolvers sur la table. Tout finit autour d'une bouteille de vin blanc, et le maire élu en 1935 reste à son poste.

A Pertuis où il va pour une cérémonie, le préfet est retenu avec son chef de cabinet, pendant plusieurs heures, dans une pièce, par un commandant FTP qui veut le forcer à démissionner.

Le maire de Lourmarin, Raoul Dautry, relate une discussion avec un "délégué à la dissidence" accompagné d'un jeune avec un fusil, le 27 août : « *Il m'a alors rétorqué que le préfet (...) avait été arrêté et que tous les maires sans exception devaient être remplacés (sic) par une commission de libération* » (lettre au préfet, 5.09.1944 in 3 W 143).

A Cadenet, Emile Ducarre, maire élu en 1935, est démissionné manu militari par un groupe émanant de la résistance nommant Charmet à la tête de la commune. La légitimité républicaine sera vite rétablie et Emile Ducarre retrouvera ses fonctions et les fera perdurer de 1945 à 1965.

La Voix de la Renaissance Française

Dimanche

2, rue Breteuil - Marseille HEBDOMADAIRE RÉGIONAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

A paraître le dimanche 7, 14, 21, 28, 4, 11, 18, 25, 1, 8, 15, 22, 29

DU MAQUIS, LE TAMBOUR D'ARCOLE A REJOINT CADENET

« Sur les cinquante cinq prisonniers, le premier est rentré en février 1945, les deux derniers sont arrivés fin juillet 1945 ; Paul Bouchard le 28, et Léon Figuière quelques jours après. La plupart sont revenus en mai-juin.

A Cadenet, on avait décidé de ne remettre la Statue du Tambour d'Arcole qu'après le retour de tous les prisonniers. Ainsi fut fait. Pour les fêtes du Retour, les 6, 7 et 8 octobre 1945, la première journée : le 6 octobre fut réservée (sic) aux Prisonniers de Guerre. Un grand repas, offert par la Municipalité, eut lieu à la Glaneuse réunissant les prisonniers et leur famille » (Les amis de Cadenet, *Souvenirs 1939-1945*).

Fêtes du retour du tambour d'Arcole et des prisonniers

Ces fêtes se dérouleront sous la présidence de M. Raoul DAUTRY (maire de Lourmarin), Ministre de la Reconstruction Nationale et de l'urbanisme et du préfet du Vaucluse ;

Le samedi 6 octobre :

SALVES D'ARTILLERIE - SONNERIES DE CLOCHES

A 11 heures : RECEPTION DES PRISONNIERS à la Mairie, par la Municipalité et le Comité des Fêtes

A 12 heures : BANQUET POPULAIRE offert aux Prisonniers, par la Municipalité, le Comité et les Participants

A 21 heures : RETRAITE AUX FLAMBEAUX par les Enfants d'Arcole

GRAND BAL En matinée et soirée

Le dimanche 7 octobre :

A 9 heures 30 : RECEPTION DE LA MUSIQUE DE L'AIR ET TOUR DE VILLE

A 10 heures 30 : GRAND CONCERT MUSICAL donné par la Musique de l'Air sur la Place du Tambour d'Arcole. RECEPTION PAR LE COMITE DES AUTORITES CIVILES ET MILITAIRES

A 14 heures 30 : GRAND CONCERT MUSICAL donné par la Musique de l'Air

A 15 heures 30 : CEREMONIE DU RETOUR de la Statue du TAMBOUR D'ARCOLE.

Danses provençales par les Farandoleurs et Tambourinaires du Groupe « Avignon-Comtat »

En matinée et en soirée sur les places et établissement publics :

GRANDS BALS organisés par le Comité

Le lundi 8 octobre :

A 10 heures : GRAND CONCOURS REGIONAL DE BOULES à pied-tanque, 10 000 F de prix par équipes de 3 joueurs

A 10 heures 30 : JEUX DIVERS sur la place du Tambour d'Arcole

A 14 heures 30 : RECEPTION DE LA MUSIQUE MILITAIRE DU 7ème GENIE, 100 exécutants. GRAND DEFILE.

A 15 heures 30 : GRAND CONCERT MUSICAL donné par la musique du 7ème Génie.

A 21 heures : RETRAITE AUX FLAMBEAUX par les Enfants d'Arcole

A 21 heures 30 : BRILLANT. FEU D'ARTIFICE tiré au Jardin Public.

En matinée et en soirée sur les places et établissements publics :

GRANDS BALS organisés par le Comité

Le COMITE INITIATEUR

La brochure d'accompagnement de ces fêtes contient les ingrédients habituels : rappel de la geste avec citations des documents officiels à l'appui ; rappel de la « légende » avec les poèmes de Mistral, de Toussaint Lacaze et de Clovis Hugues dans leur version bilingue, en occitan et en français.

LA BATAIO

A l'armado italice
l'a'n pichounet tambour
Que pér la Republico
Boumbounejo d'amour.

Es un verme de terro
Sourti de Cadenet :
Mai aro van en guerro
Li grand e li nanet

Marchon dre coume d'éli,
Lou mounde es espanta,
Lou mounde es tout contro éli,
Mai an la liberta !

LA BATAILLE

A l'armée d'Italie — est un petit tambour — qui pour la République — frétille d'amour.

C'est un ver de terre — sorti de Cadenet ; — mais à cette heure vont en guerre — les grands et les nains.

Ils marchent droits comme des lis ! — le monde est stupéfait, — le monde est tout contre eux, — mais ils ont la liberté !

L'hebdomadaire du Parti Communiste, pour sa part, après avoir rappelé l'histoire héroïque d'Estienne, la protection de la statue par la résistance, préféré le poète et député vaclusien, Clovis Hugues, héros de la Commune, à Mistral ou Toussaint Lacaze, pour en conter (version française uniquement) la légende, associera la geste du tambour à celle de la jeunesse française résistante pour la « liberté et l'honneur ».

« Enfants héroïques, enfants de France, leurs noms sillonnent de leur héroïsme le ciel de gloire de notre pays. Les guerriers de quinze ans battent la charge au front des bataillons de la République. C'est Bara que surprennent les Vendéens et qui meurt en criant : « Vive la République » au nez des royalistes. C'est Viala, une hache à la main, coupant sur la Durance les câbles du pont de bateaux qui sert aux monarchistes et mourant plutôt que d'interrompre sa tâche héroïque. C'est Méril, s'immortalisant à Rulskein où, prisonnier des Uhlans qui, d'un coup de sabre, lui coupèrent le poignet droit, répliqua : « Tu ne m'empêcheras pas de battre de l'autre main » et tomba lâchement massacré.

Ce sont tous ces gamins morts pour la République, pour la liberté, pour la France.

Ce sont tous ces gamins qui se sont battus, sans armes, sans souliers, le ventre vide, pour que vive la France. Jeunes héros de la lutte clandestine, toujours au premier rang, lorsqu'il y avait une mission à accomplir. Jeunes héros des combats de la libération. Jeunes héros fusillés, « La Marseillaise » aux lèvres.

C'est le jeune Bas-Alpin Englard, de Sigonce, qui, pendant deux heures, tint seul sous le feu de sa mitraillette un détachement allemand venu pour assassiner sa mère. C'est notre immortel Guy Mocquet, 16 ans ; c'est Lalet, 19 ans, fusillés à Châteaubriant. Ce sont les étudiants dans Paris bâillonné, faisant, le 11 novembre 1940, retentir leurs jeunes voix avides de liberté.

Avides de liberté comme celles de Viala et de Bara, comme celle du tambour d'Arcole.

Mais la gloire est affaire durable, surtout la gloire de la jeunesse qui porte tant d'audace et de fierté. ... En ce dimanche d'octobre, il reprend sa place, symbolisant l'ardeur, l'enthousiasme, le courage de la jeunesse de France pour monter à nouveau la garde de la liberté et de l'honneur ».

1995 : Les fastes de l'été indien des cadénétiens de souche.



Après une période relativement longue de mise en quarantaine de la geste du Tambour (1983-1995), une nouvelle municipalité issue des élections municipales de 1995, va préparer activement la célébration de son héros.

8 octobre 1995 : 50^{ème} anniversaire de la remise en place de la statue du Tambour.

21, 22 et 23 juin 1996 : fêtes commémoratives du bicentenaire de la bataille d'Arcole.

Vendredi 21 Juin 1996

- 16h30 Salve d'artillerie, sonnerie des cloches
17h00 Réception des Autorités Civiles, Militaires et de la Municipalité d'Arcole.
Inauguration des Fêtes du Bicentenaire
Présentation de la Cuvée du Bicentenaire
Inauguration de l'exposition, gravures, drapeaux, médailles, mannequins, canons, armes.
Inauguration de l'exposition philatélique.
Manifestation militaire - Musique de l'Ecole d'Artillerie de Draguignan.
Présentation des armes au Tambour.
dépôt de gerbe au Monument aux Morts.
Participation de la fanfare des "Enfants d'Arcole"
21h00 Soirée de la fête de la Musique.
Concert en l'Eglise Saint-Etienne.

Samedi 22 juin 1996

- 9h00 Départ de la Chasse au Trésor.
9h30 Ouverture de l'exposition philatélique.
Ouverture du bureau temporaire, oblitération des souvenirs.
11h00 Inauguration de la Maison de Retraite.
14h00 Visite du "BIVOUAC" sur le site du Château
Animations par des musiques et les cavaliers dans les rues du Village.
15h00 Arrivée de la Chasse au Trésor.
16h00 Remise des prix
21h30 Présentation et défilés des musiques.
22h30 Grand bal populaire.

Dimanche 23 Juin 1996

- 10h00 Défilés, animations, ouverture des expositions et stands.
11h00 Messe de la Paix, avec les Fifres de la Garde Impériale de Fréjus.
12h30 Apéritif.
Repas du Bicentenaire.
16h00 Défilés et animations.
22h00 Embrasement du Château.

16 novembre 1996 : Journée anniversaire de la bataille d'Arcole (complément aux fêtes du bicentenaire). Après avoir défilé dans le village, deux cents musiciens se regroupèrent, en fin d'après-midi autour de la statue.

31 mai et 1 juin 1997 : fêtes pour le jumelage entre Cadenet et Arcole.

Pour ces socialistes ruraux et nationalistes républicains, anciens résistants, anciens d'Algérie, cadenétiens de « souche », devenus édiles, la célébration de la Nation fût-elle fastueuse, via le

« tambour », s'opère sur un mode défensif, face aux prérogatives européennes et à une nouvelle greffe idéologique s'insérant à gauche et menaçant la légitimité d'un mode de vie ancestral, l'écologie. Aucun représentant élu de l'Etat lors de ces cérémonies (quatre ministres en 1894 ; un ministre en 1945) dont la portée restera locale et régionale. L'église, par contre, comme en 1862 (deux curés membres de la « commission »), est présente, allant jusqu'à ouvrir ses portes à la geste du tambour. D'une injonction identitaire offensive, - programme patriotique-républicain d'insertion des « petites patries » dans l'Histoire -, on passe à la célébration d'une mémoire visant à l'enracinement, à la relocalisation, à l'immobilisation de l'histoire pour mieux exalter la beauté du mort. Les ingrédients d'un repli localisé seront mis en valeur par le déroulement des cérémonies commémoratives et les cheminements de ses différents acteurs:

_ L'espace villageois





— Le site du château



_ L'église



_ Le cimetière : dépôt de gerbe au « Monument aux Morts ».



Une mémoire circonscrite, santonisée.



En 1894, l'érection de la statue d'André Estienne transgressait spatialement et symboliquement l'héritage des remparts, insérait le bourg dans sa nouvelle histoire, ce grand récit national instaurateur d'une nouvelle trame territoriale, avec la bénédiction participative des ministres de la République et le consentement actif des élus locaux. Les dernières commémorations, restauratrices de pans glorieux du passé cadenétien (de quelques-uns de ses natifs) racontent des histoires pouvant apaiser, le temps d'une ronde autour du Tambour, des identités malmenées par les incertitudes pesant sur le devenir local et national. Pour les allochtones constituants (1996) plus de quarante pour cent de la population, l'enjeu est autre. En consommant l'espace cadenétien, ils auront à écrire leur propre histoire mobilisant ou non une mémoire localisée (pouvant être insérée dans une « Route » révolutionnaire, napoléonienne, républicaine ...) se couplant ou non avec l'Europe comme destin.

En guise de conclusion provisoire :

Comment la nation vint-elle au terroir sous la forme de l'Empire, de la République, de la Résistance puis, à nouveau de la République ? Vaste question à laquelle nous ne pourrions répondre à partir de l'analyse exclusive de la valorisation d'un héros local, statufié au cœur d'un village. Après la loupe, le télescope serait nécessaire. C'est donc avec modestie que nous avons décrit trois rondes identitaires, plusieurs réinterprétations politico-idéologiques du passé instituant de présents singuliers (ceux de la communauté cadenétienne) en soulignant toutefois que dans ce cas précis, c'est le terroir qui convoque la nation avec, en 1894, la participation de trois ministres de terroirs occitans.

Les « rondes identitaires »¹ sont des moments nodaux d'instauration (1862 ; 1892-1894), de restauration (1943-1945 ; 1977 ; 1996-1997) avec convocation et participation (ou non) des représentants de l'État, d'une injonction identitaire locale singulière.

La geste du héros comme injonction identitaire se cultive (ou ne se cultive pas) au centre du dispositif politico-administratif local. Le bilinguisme (français, provençal), utilisé lors des cérémonies, est l'un des éléments récurrents de ces manifestations.

¹ Avec les processus de construction identitaire débouchant sur « des bidules biscornus » (Paul Veyne), nous sommes dans l'ordre de la réversibilité et du polémologique (Michel de Certeau). Parler d'injonction identitaire spécifie une séquence d'un processus singulier de construction identitaire et non son « résultat ».

On la glorifie, peu ou prou, (maires : Frédéric Bruno Savornin, 1858-1862 ; André Astic, 1889-1896 ; Abel Bernard, 1896-1910 ; Emile Ducarre, 1935-1941 puis 1945-1965 ; Jacques Kryn, 1965-1977 ; Marie-Magdeleine Signouret, 1977-1983).

On la met en quarantaine (maire : Michel Tamisier, 1983-1995).

On l'évoque de façon spectaculaire (maire : Michel Gormond, depuis 1995).

Certes, ces mises en scène symboliques s'appuient sur des associations devant jouer un rôle de relais des orientations politico-symboliques des municipalités en place vis-à-vis de la « collectivité » villageoise. Ces dernières ne sont, la plupart du temps, que des comités et associations para-municipales aux espérances de vie limitées au maintien de l'équipe en place.

La perdurance de l'association « des amis de Cadenet » créée en décembre 1975, sa fonction de veille identitaire pendant la mise en quarantaine de la geste du tambour (rôle actif de l'ancien maire, Jacques Kryn dans cette association) rappelle toutefois que l'on ne peut impunément exclure, marginaliser au profit d'un « greffon » allochtone, l'un des éléments centraux de la boîte à outils symboliques locale même si la mise en mouvement identitaire s'appuyant sur l'un de ses éléments ne peut s'opérer qu'au centre.

Il nous resterait à expliciter la singularité de celui par qui, au fil des transformations sociales, économiques, spatiales, a pu se reconstituer

de l'identitaire articulé à un lieu. L'érection de la statue d'André Etienne ou Estienne sur la place publique, cette « audace laïque » dont parle Agulhon, a été facilitée par le fait qu'il n'était pas enterré à Cadenet (le monument aux morts de ce village est érigé au sein du cimetière). Le tombeau d'Etienne est vide. Enfant, il transgresse les limites des murailles pour suivre le nouveau verbe national. Il se déterritorialise pour s'inscrire dans un devenir. On pourrait commenter plus longuement ce schème christique articulant une symbolisation instituante à l'absence, à la pratique de l'écart mais sans doute basculerions-nous dans la généralisation excessive.



La Marseillaise au tambour : Dagonet 1902

Bibliographie succincte :

Maurice Agulhon :

1970, *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris, Bibl. d'Hist. Révol., 3^e série, n°12.

1979, *La République au Village*, Seuil, 543 p.

1981, *Les associations aux villages*, Acte Sud, 107 p.

1988, *Histoire vagabonde*, tome I, 318p. ; tome II, 306 p., Gallimard.

1996, *Histoire vagabonde*, tome III, 284 p., Gallimard.

Keith Michael Baker, *Au tribunal de l'opinion. Essais sur l'imaginaire politique au XVII^e siècle*, Payot, 1990, 319p.

Roland Barthes, *La chambre claire. Notes sur la photographie.*, Cahiers du cinéma/Gallimard/Seuil, 1980, 192p.

Emile Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, II, Pouvoir, droit, religion, Paris, Ed. de Minuit, 1969, 340p.,

Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation », in *Actes* n° 35 novembre 1980, pp : 63-72.

Jean-Claude Chamboredon :

1983, « Le temps de la biographie et les temps de l'histoire », in : *Le sens de l'ordinaire*, Paris, ed. CNRS, 237p., pp. 17-29.

1994, « L'édification de la nation ; Naissance, diffusion, circulation de quelques motifs iconographiques » in *Etnologie française*, XXIV, 2. pp : 187-197.

Chamboredon, J.-C., Mathy, J. Ph., Méjean A., Weber F. : "L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification", *Sociologie du Sud Est*, 1985, n° 41-44, p. 61-85.

Michel de Certeau :

1977, « La ville aveugle », in : *Traverses* « Ville panique », pp. 4-19.

1983, « L'institution du croire », *R.S.R.* n° 71, pp : 61-80.

Michel de Certeau, Dominique Julia, Jacques Revel, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Gallimard, 1975, 312p.

Jean-François Chanet, *L'École républicaine et les petites patries*, Aubier, 1996, 427 p.

Michel Chazottes *La franc-maçonnerie avignonnaise et vaclusienne au XIXe siècle*. Edisud, 1993, 144 p.

Alain Collomp, *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles*. PUF, 1983, 340 p.

Enquête, n° 2, 1996 : "Les usages de la tradition" ; n°6, 1998, « La description ».

Daniel Fabre, *La fête en Languedoc*, Privat, 1977

Lucien Febvre., *Honneur et Patrie*, Paris, Perrin, 1996, 309 p.

Thierry Gasnier, "Le local. Une et indivisible", in : P. Nora (ed.), *Les lieux de mémoire*, III. La France, t. 2, Paris, 1992, pp. 464-525.

René Grosso (sous la direction de), *Histoire de Vaucluse de 1793 à nos jours*. Ed. A. Barthélemy, 1993, 350p.

Maurice Halbwachs, *La topographie légendaire des Evangiles en Terre Sainte*. P.U.F, 1971 (rééd.)

Olivier Ihl, *La Fête républicaine*, Gallimard, "Bibliothèque des histoires", 412 p., 1996.

Claude Jacquême, *Histoire de Cadenet depuis les temps géologiques jusqu'à la Révolution de 1789*, Marseille, Laffitte reprints, 1979 (1ère édition, 1922, quatre volumes).

Bertrand Joly, *Déroulède. L'inventeur du nationalisme*, Perrin, 1999, 440 p.

Annie Jourdan, *Napoléon, héros, imperator, mécène*. Aubier, 1999, 398pp.

Jacques Kryn :

1971, *Lettres d'un maire de village*, Paris, Seuil, 188p.

1989, *Le petit Tambour d'Arcole*, chez l'auteur, 418p.

Rose-Marie Lagrave, *Le village romanesque*, Actes Sud, 1980, 234p.

Gérard Lenclud, « Qu'est-ce que la tradition ? », in : *Transcrire les mythologies*, Albin Michel, 1994, pp. 25-44.

Philippe Martel :

1991, Le seuil de tolérance. Les hommes politiques et l'occitan sous la Troisième République », in *Les Français et leurs langues*, colloque de Montpellier, 5-8 sept. 1988, sous la dir. de Jean-Claude Bouvier, Actes rassemblés par Claude Martel, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 259-273.

1997, « Le félibrige », in *Les lieux de mémoire*, tome III pp : 3515-3553. Gallimard.

Daniel Nordman, *Frontières de France. De l'espace au territoire (XVI, -XIX, siècle)*, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1999, 644 p.

Adi Opleir, *Plato's invisible cities : discourse and power in the Republic*, Routledge, London, 1991.

Albert Piette, « Les détails de l'action. Ecriture, images et pertinence ethnologique. », in *Enquête* n°6, pp. 109-128.

Christophe Prochasson, *Paris 1900. Essai d'histoire culturelle*. Calmann-Lévy, 1999, 350pp

Carlotta Sorba, « L'héritage des remparts. Un cas de municipalisme démocratique en Italie : Parme 1889-1914. » in : *Genèses 10*, janvier 1993, p. 31-52.

S. Vialla :

1910, *Marseille Révolutionnaire. L'Armée-Nation (1789-1793)*, Paris, Librairie Militaire, 513 p.

1913, *Les volontaires des Bouches-du-Rhône*, tome I, Paris, Librairie Militaire, 292 p.

Michel Vovelle :

1975, *L'irrésistible ascension de Joseph Sec*. Edisud, 95p.

1976, *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1830*, Flammarion (coll. d'Ethnographie historique).

1978, *Piété baroque et déchristianisation, attitudes provençales devant la mort au siècle des Lumières, d'après les clauses des testaments*, Thèse de doctorat, publiée dans la Collection Sociétés et mentalités, 1976, réédition abrégée, « Points », Seuil.

1980, *De la cave au grenier. Un itinéraire en Provence au XVIIIe siècle. De l'histoire sociale à l'histoire des mentalités*. Serge Fleury, Québec, 481 p.

Sur le héros local et sur le légendaire militaire populaire :

Gerd Krumeich, *Jeanne d'Arc à travers les âges*, Paris, Albin Michel, 1993, 348p.

Bernard Ménéger, *Les Napoléons du peuple*, Paris, Aubier, 1988, 439p.

Gérard de Puymège, *Chauvin, le soldat laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*. Paris, Gallimard 1993, 293p.

Sur la statuaire :

Maurice Agulhon, *Histoire vagabonde*, tome I, en particulier « La statuomanie et l'histoire », pp. 137-185, Gallimard, 1988.

June Hargrove, "Les statues de Paris", in P. Nora (ed.), *Les lieux de mémoire*, II. La Nation, t. 2, Paris, 1986, p. 243-282.

Reinhart Koselleck : *L'expérience de l'histoire*, Hautes Etudes/Gallimard/Le Seuil, 1997, en particulier, « Les monuments aux morts, lieux de fondation de l'identité des survivants », p. 135-160.

Louis Marin : *De la représentation*, Hautes Etudes/Gallimard/Le Seuil, 1994, en particulier, « La colonne Trajane », p. 218-234.



Table des matières

Introduction :
**Modes de qualification du local
et pratiques de l'histoire**
pp :1-13

**Comment rendre Charles Maurras
provençalement correct ?**
pp :14-72

1. **Le héros absent**
2. **Culture communale, culture communes ?**
3. **Un auteur provençal ?**
4. **La bastide en réserve de vie locale**
5. **Une croisade familiale**
6. **Réception locale de l'offre**
7. **La cérémonie**
8. **Après la cérémonie**

Bibliographie

**L'épopée nationale, la statuaire
et la petite patrie**
pp :73-141

1. **Le village**
2. **Le héros et sa geste**
3. **1894 ou la plénitude de sens**

4. Le tambour associé à la Résistance

5. Les fastes de l'été indien

6. Conclusion provisoire

Bibliographie